

# enda



## rapport annuel 2010



Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous



Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile



Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle



Objectif 6 : Combattre le VIH / sida, le paludisme et d'autres maladies

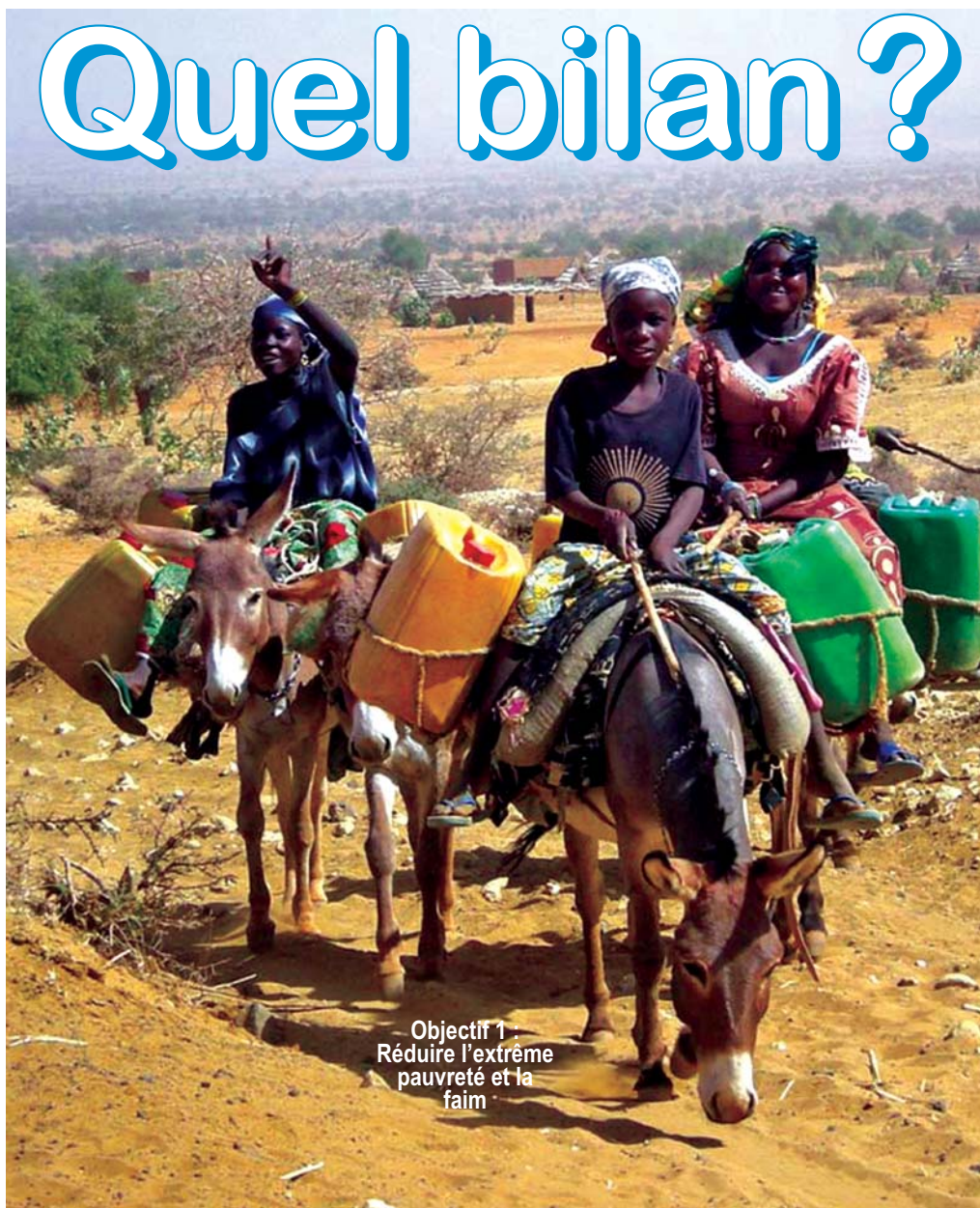


Objectif 7 : Préserver l'environnement

# OMD +10

Objectifs du millénaire pour le développement

## Quel bilan ?



Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim



Objectif 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement

---

© 2011 Enda Tiers-monde / Organisation internationale non gouvernementale

**Publication :** Enda Tiers-monde / Secrétariat Exécutif

**Citation :** Enda Tiers-monde / Secrétariat Exécutif [2011], *Rapport annuel 2010, OMD + 10. Quel bilan ?* - Dakar, Sénégal, 80 pages.

**Comité de rédaction :**

- Mame Thierno Aby SY (président)
- Cheikh Tidiane DIEYE
- Abdou Diouf
- Cheikh Pathé FALL
- Mouhammad Fatih MBENGUE
- Emmanuel SECK

**Responsable de la rédaction :**

- Mouhammad Fatih MBENGUE

**Photos de couverture :** Enda Tiers-monde

**Graphisme :** Enda Tiers-monde

**Impression :** La Rochette (Dakar, Sénégal)

***Rapport disponible auprès du Secrétariat Exécutif d'Enda Tiers-monde :***

Complexe SICAP-Point E  
Avenue Cheikh Anta Diop X Canal IV  
BP : 3370 DAKAR (Sénégal)  
Tél. : +221 33 869 99 61  
Fax : +221 33 860 51 33  
Standard : +221 33 869 99 48  
E-mail : se@enda.sn  
Site Web : <http://www.enda.sn>

***La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise, sans autorisation écrite préalable du droit d'auteur, à condition que la source soit clairement indiquée.***

---

---

# enda tiers-monde rapport annuel 2010



---

**OMD + 10**  
*Objectifs du millénaire pour le développement*  
**Quel bilan ?**

# Tables des matières

---

Message de la Secrétaire exécutive .....	6
Sigles et acronymes .....	8
Les OMD : liste, cibles et indicateurs .....	10
Préambule : un retard dans la réalisation des OMD. Pourquoi ? .....	14

---

Première partie - Bilan critique de l'action d'Enda pour les OMD .....	18
1. La réduction de la pauvreté : questionnement des concepts et des approches .	19
1.1. L'autonomisation des femmes : condition de la restauration de leur dignité .....	20
1.2. L'accès aux services de base : préalable dans la lutte contre la pauvreté .....	25
2. La souveraineté alimentaire et la refondation du commerce mondial .....	31
2.1. Refonder les règles du commerce international pour libérer les peuples .....	32
2.2. La souveraineté alimentaire ou la reconquête du droit à l'alimentation .....	35
3. Le droit à la ville et la sécurisation de l'habitat dans les bidonvilles .....	39
3.1. Quartiers pauvres en mouvement ou la fonction économique et sociale des bidonvilles .....	39
3.2. Dynamiser les économies locales et améliorer la gouvernance de l'environnement urbain .....	43





4. Stratégies de lutte contre le VIH/sida et les maladies infectieuses .....	47
4.1. Agir au niveau local pour rendre les soins accessibles aux plus démunis .....	48
4.2. Agir au niveau sous-régional pour plus de cohérence dans la lutte contre le VIH/sida .....	51
4.3. Renforcer les capacités des systèmes de santé pour accroître leur efficacité .....	52
5. La promotion du droit à l'éducation pour tous .....	55
5.1. Initiatives d'éducation alternative servant un développement inclusif et durable .....	56
5.2. Stratégies alternatives pour le renforcement du système d'éducation formelle .....	60
5.3. Stratégies d'éducation alternative pour la protection de l'enfance en situation difficile .....	62
<hr/>	
Deuxième partie - Au delà des OMD, penser autrement le développement .....	66
1. Refuser le modèle paternaliste du développement .....	67
2. Un regard lucide sur les réalités du Sud et une coresponsabilité .....	70
3. La reconstruction de l'individu et la démocratie des peuples .....	72
4. La refondation de l'Etat et l'émancipation politique .....	75
<hr/>	
Enda dans le monde .....	79
Liste des entités d'Enda .....	80

# Message de la Secrétaire exécutive



Mme Joséphine Ouédraogo  
Secrétaire exécutive d'Enda TM

En septembre 2010, le Sommet des Nations Unies sur le bilan des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) a conclu ses travaux en exprimant les « profondes inquiétudes » des dirigeants politiques du monde sur l'ampleur de l'extrême pauvreté qui frappe plus d'un milliard de personnes et sur la réalité des inégalités sociales et économiques à tous les niveaux.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement ont bien sûr réaffirmé leurs engagements à travailler pour le progrès économique et social de tous et à « renforcer le partenariat mondial en faveur du développement ». Parlant de partenariat et de développement, la communauté internationale sous-entend constamment que les pays dits « pauvres » ne peuvent sortir de leur retard économique et social sans intégrer totalement le paradigme de croissance et de progrès assujetti aux financements extérieurs (aide publique, investissements privés, subventions diverses) réclamés par les uns et promis par les autres à chaque rencontre internationale. Le partenariat entre le Nord et le Sud, en d'autres termes, entre les pays riches et les pays pauvres, se résume grosso modo à des flux financiers et à des protocoles d'exploitation économique ou d'investissements.

Au cours des dix dernières années les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont entrés dans tous les discours publics, gouvernementaux et non gouvernementaux, sur le développement. Tout comme lorsqu'il s'est agi du « genre », de « la lutte contre la pauvreté » ou « la protection de l'environnement », les opérateurs politiques et techniques locaux, nationaux ou internationaux sont contraints de renforcer la crédibilité de leurs stratégies, de leurs programmes et de leurs rapports en arborant les « OMD » comme la priorité des priorités, afin de mobiliser le soutien de leurs partenaires. Le « développement » s'est donc peu à peu réduit à une affaire de discours et de flux de financements.

Les conclusions des bilans des diverses « décennies » thématiques, les conclusions du Sommet sur l'alimentation, et bien évidemment, celles qui ont été proclamées par des analystes de tout bord à propos des OMD, réitèrent l'insuffisance des financements et des investissements publics, nationaux et internationaux, comme étant la principale cause de la non-réalisation probable des OMD en 2015.

L'exemple des « villages du millénaire », considéré comme un « success story » en témoigne par la concentration de ressources techniques et financières dans un nombre limité de localités, grâce à des financements extérieurs. Sur le site de ce vaste projet il est écrit que les fonds servent à la « *fourniture de semences à haut rendement, engrais, médicaments, puits d'eau et matériaux pour construire des écoles et des cliniques : ces solutions simples constituent une lutte efficace contre la pauvreté extrême et ouvrent de nouveaux horizons pour les communautés. L'amélioration de la science et de la technologie, y compris l'agroforesterie, les moustiquaires traitées à l'insecticide, les médicaments antirétroviraux, l'accès à Internet, enrichissent ces progrès. En cinq ans, les comités et gouvernements locaux pourront poursuivre ces initiatives et développeront des bases solides pour une croissance durable* ».

Alors, du bas au sommet de la hiérarchie des acteurs, les populations à travers leurs communes attendent des « aides » de la part des filières de financement gouvernementales et non gouvernementales, et les gouvernements eux-mêmes attendent des ressources de la part de la communauté des pays riches. Ainsi, le cercle parfait de la dépendance est bouclé et renforcé en permanence.

Peut-on vraiment parler de développement dans de telles conditions ?

Dans ce jeu des dupes, ceux qui paient le prix de la dépendance et donc du non-développement sont ce milliard d'hommes et femmes « vivant continuellement en dessous du seuil de la pauvreté ». Le modèle du développement véhiculé par les indicateurs économiques et sociaux ne laisse pas d'espace pour la pensée politique des populations parce que ceux qui financent, qui reproduisent et qui entretiennent le modèle l'ont déjà pensé et bouclé. Il est donc fait pour être consommé et reproduit à travers des projets très coûteux par ailleurs.

Il ne peut y avoir de développement sans émancipation politique, sans libre-choix, sans mobilisation citoyenne, sans coresponsabilité, sans progrès social porté par un processus démocratique. Ce sont ces critères que l'on devrait appliquer aux Objectifs du millénaire pour le développement si l'on veut que ces derniers contribuent à une transformation sociale et économique de qualité à l'échelle des pays.

Si l'on veut faire évoluer réellement les conditions de vie des millions d'hommes et de femmes vivant dans l'inconfort quotidien du chômage, dans le risque permanent de mourir d'une infection banale ou lors d'un accouchement, sous la menace de perdre ses récoltes (sans compensation) à cause des aléas climatiques, il faut d'abord qu'au Nord, comme au Sud, l'on accepte que cela relève de la responsabilité première des dirigeants et des peuples des pays concernés.

Les politiques et les stratégies nationales qui contribueront à enrayer la pauvreté (politique, sociale, économique et culturelle) sont forcément celles qui seront induites par une sorte de « contrat de gouvernance » entre les responsables du secteur public et privé, les élus et les communautés. Ce contrat de gouvernance est en quelque sorte le moyen par lequel une nation s'engage dans un processus de transformations

économiques et sociales selon des indicateurs et des échéances compris et acceptés par tous parce qu'ils reposent sur la contribution de tous et pour le bénéfice du plus grand nombre.

Dans un tel contexte, le contrat de gouvernance ne limite pas la participation des populations à cause de leur analphabétisme, mais considère au contraire, que la première exigence qui induit fortement le progrès éducatif des populations, c'est de faire appel à leur capacité de réfléchir, de faire des choix et de s'engager.

Etant donné les exigences des schémas actuels des politiques d'aide internationale (plus de crédits que de subventions) et l'impossibilité affichée par les pays du Nord d'augmenter leur niveau de contributions financières pour le « développement », l'opportunité s'offre enfin aux pays « pauvres » de se soumettre librement à la recherche de véritables stratégies alternatives pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. Ces stratégies alternatives n'auront aucune pertinence si elles ne sont pas inclusives, non seulement des ressources mobilisables au niveau local et national, mais également des aspirations propres et des expériences des populations.

Des nombreuses activités menées par Enda à travers le monde, aux côtés des acteurs populaires des communautés urbaines et rurales, nous avons essayé de tirer des leçons pour « repenser le développement ».

C'est l'objet de ce Rapport 2010 dont je vous souhaite une très bonne lecture !

***Joséphine Ouédraogo***

# Sigles & acronymes

---

2ACD	Agence africaine pour le commerce et le développement
ACIDAK	Association des Comités Inter bidonvilles de Dakar
ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AEJT	Association des enfants et jeunes travailleurs
ANEW	African Civil Society Network on Water and Sanitation
AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
ASDI	Agence suédoise pour le développement international
ASMAE	Association Sœur Emmanuelle
AURAN	African Urban Risk Analysis Network
CAMES	Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEFOR	Crédit-épargne-formation
CLCOP	Cadre local de concertation des organisations paysannes
CMS	Crédit mutuel du Sénégal
CNEAP	Collectif national de l'éducation alternative
CNLS	Comité national de lutte contre le sida
CONFINTEA	Conférence internationale sur l'éducation des adultes
CREPEC	Centre régional de formation, de recherche et de prise en charge des groupes vulnérables
CTA	Centre de traitement ambulatoire
CUA	Commune urbaine d'Antananarivo
DES	Diplôme d'études spécialisées
EJT	Enfants et jeunes travailleurs
ENDA	ENVironmental Development Action
EPT	Education pour tous
FAO	Food and Agriculture Organization
FCR	Formations coin de rue
FDC	Fonds de développement communautaire
FDV	Fondation droit à la ville
FEVE	Frontières et Vulnérabilités au VIH
FHI	Family Health International
FMI	Fonds monétaire international
FOCAC	Forum on China-Africa Cooperation
FOCAUP	Fonds communautaire pour l'assainissement des quartiers urbains pauvres
FOROMBI	Fonds roulant mutuel des Bidonvilles
FORREF	Fonds de restructuration et de régularisation foncière
FSM	Forum social mondial
GFI	Global Financial Integrity



GRAPENS	Groupe d'appui à la promotion de l'éducation numérique au Sénégal
HIC	Habitat International Coalition
IANODE	Initiatives d'assainissement novateur pour les villes de Ouagadougou, Douala et Edéa
IDH	Indice de développement humain
IEC	Information – Education - Communication
IPEF	Initiatives populaires d'éducation et de formation
ISED	Institut de Santé et Développement
IST	Infections sexuellement transmissibles
MILDA	Moustiquaires imprégnés à longue durée d'action
OCB	Organisation communautaire de base
OGM	Organismes génétiquement modifiés
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PEPAM	Programme d'eau potable et d'assainissement pour le millénaire
PGL	Programme de gouvernance locale
PIB	Produit intérieur brut
PCD	Programme communautaire de développement
PMA	Pays les moins avancés
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POSCAO-AC	Plateforme des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest sur l'Accord de Cotonou
REPTA	Réseau éducation pour tous en Afrique
RNB	Revenu national brut
RTI	Research Triangle Institute
SIAAP	Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne
TBI	Tableaux blancs interactifs
TIC	Techniques de l'information et de la communication
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	United Nations Children's Emergency Fund (Fonds des Nations unies pour l'enfance)
USAID	United States Agency for International Development

# Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

## Liste, cibles et indicateurs

---

### OBJECTIF 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

**CIBLE 1.A :** Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

**Indicateurs :**

- 1.1 Proportion de gens vivant avec moins de un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPA). *[Pour suivre l'évolution de la pauvreté dans les différents pays, il convient d'utiliser, lorsqu'ils existent, des indicateurs fondés sur les seuils de pauvreté nationaux.]*
- 1.2 Indice d'écart de la pauvreté.
- 1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale.

**CIBLE 1.B :** Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

**Indicateurs :**

- 1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée.
- 1.5 Ratio emploi/population.
- 1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de un dollar par jour.
- 1.7 Proportion de travailleurs (indépendants et familiaux) dans la population occupée.

**CIBLE 1.C :** Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

**Indicateurs :**

- 1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans.
- 1.9 Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique.

### OBJECTIF 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

**CIBLE 2.A :** D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

**Indicateurs :**

- 2.1 Taux net de scolarisation dans le primaire.
- 2.2 Proportion d'écoliers qui terminent le cycle de l'école primaire.
- 2.3 Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, femmes et hommes.

### OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

**CIBLE 3.A :** Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

**Indicateurs :**

- 3.1 Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.
- 3.2 Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole.
- 3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national.

### OBJECTIF 4 : Réduire la mortalité infantile

**CIBLE 4.A :** Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

**Indicateurs :**

- 4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.
- 4.2 Taux de mortalité infantile.
- 4.3 Proportion d'enfants d'un an vaccinés contre la rougeole.

### OBJECTIF 5 : Améliorer la santé maternelle

**CIBLE 5.A :** Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

**Indicateurs :**

- 5.1 Taux de mortalité maternelle.
- 5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié.

**CIBLE 5.B :** Rendre universel l'accès à la médecine procréative d'ici à 2015

**Indicateurs :**

- 5.3 Taux de contraception.
- 5.4 Taux de natalité parmi les adolescentes.
- 5.5 Couverture des soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites).
- 5.6 Besoins non satisfaits en matière de planification familiale.

**OBJECTIF 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**

**CIBLE 6.A :** D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

**Indicateurs :**

- 6.1 Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans.
- 6.2 Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque.
- 6.3 Proportion de la population âgée de 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida.
- 6.4 Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans.

**CIBLE 6.B :** D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida

**Indicateurs :**

- 6.5 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux.

**CIBLE 6.C :** D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et commencer à inverser la tendance actuelle

**Indicateurs :**

- 6.6 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie.
- 6.7 Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide.
- 6.8 Proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités aux moyens de médicaments antipaludéens appropriés.
- 6.9 Incidence, prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie.
- 6.10 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation.

**OBJECTIF 7 : Préserver l'environnement**

**CIBLE 7.A :** Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles

**Indicateurs :**

- 7.1 Proportion de zones forestières.
- 7.2 Émissions de CO<sub>2</sub> (total, par habitant et pour 1 US\$ du PIB, en parité du pouvoir d'achat).
- 7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone.
- 7.4 Proportion de stocks de poissons vivant dans des milieux biologiques sains.
- 7.5 Proportion de ressources d'eau totales utilisées.

**CIBLE 7.B :** Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010

**Indicateurs :**

- 7.6 Proportion de zones terrestres et marines protégées.
- 7.7 Proportion d'espèces menacées d'extinction.

**CIBLE 7.C :** Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base

**Indicateurs :**

- 7.8 Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée.
- 7.9 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées.

**CIBLE 7.D :** Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis

**Indicateurs :**

- 7.10 Proportion de citoyens vivant dans des taudis. *[La proportion effective d'habitants vivant dans des taudis s'obtient en calculant le nombre de citoyens soumis à l'une au moins des conditions suivantes : a) accès insuffisant à une source d'eau améliorée ; b) accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées ; c) surpeuplement (trois personnes ou plus par pièce) ; d) habitations faites de matériaux non durables.]*

**OBJECTIF 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement**

**CIBLE 8.A :** Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire

**CIBLE 8.B :** Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés (PMA)

**CIBLE 8.C :** Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)

**CIBLE 8.D :** Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement tolérable à long terme

**Indicateurs :**

*Certains des indicateurs ci-après sont évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petites États insulaires en développement.*

**Aide publique au développement (APD)**

8.1 Montant net de l'ADP totale et en faveur des pays les moins avancés, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE).

8.2 Proportion de l'ADP bilatérale totale des pays du CAD/OCDE, par secteur, consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement).

8.3 Proportion de l'ADP bilatérale des pays du CAD/OCDE qui n'est pas liée.

8.4 ADP reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut.

8.5 ADP reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut.

**Accès aux marchés**

8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits.

8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles et textiles en provenance des pays en développement.

8.8 Estimation des subventions aux produits agricoles dans les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut.

8.9 Proportion de l'ADP allouée au renforcement des capacités commerciales.

**Viabilité de la dette**

8.10 Nombre total de pays ayant atteint leurs points de décision et nombre total de pays ayant atteint leurs points d'achèvement (cumulatif) dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).

8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services.

**CIBLE 8.E :** En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement

**Indicateurs :**

8.13 Proportion de la population pouvant se procurer les médicaments essentiels à un coût abordable et dans des conditions pouvant être maintenues durablement.

**CIBLE 8.F :** En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous

**Indicateurs :**

8.14 Nombre de lignes fixes, pour 100 habitants.

8.15 Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 100 habitants.

8.16 Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 100 habitants.

*Rue inondée dans un bidonville (Madagascar)*



## Préambule :

# Un retard dans la réalisation des OMD. Pourquoi ?

Lorsqu'au mois de septembre 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier, réunis au siège des Nations-Unies à New-York, ont décidé d'adopter la *Déclaration du Millénaire*, « pour réaffirmer [leur] foi dans l'Organisation et dans sa Charte, fondements indispensables d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste », ils se sont engagés à « défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité ». C'est donc pour traduire ces valeurs communes en actes qu'ils ont décidé de définir une série d'objectifs prioritaires axés sur « la lutte pour le développement de tous les peuples du monde, la lutte contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie ; la lutte contre l'injustice ; la lutte contre la

gouvernement de septembre 2010 sur le bilan des OMD dix ans après, le Groupe reconnaît que « le Partenariat pour le développement se trouve à un point critique puisqu'il reste de moins en moins de temps pour tenir les engagements pris et concrétiser les OMD, que des retards très importants subsistent encore et que des revers ont été subis dans le sillage de la crise alimentaire, énergétique et financière internationale ».

Cependant, le fait de désigner le partenariat mondial ou les crises structurelles qui agitent le monde, ne suffit pas à expliquer le retard pris dans la réalisation des OMD, qui résulte également d'une conjonction de facteurs liés à la



violence, la terreur et la criminalité ; et la lutte contre la dégradation et la destruction de notre planète ». Ce fut le prélude à la définition des huit *Objectifs du millénaire pour le développement* (OMD) qui visent à éradiquer ou tout au moins à réduire fortement, en une quinzaine d'années au niveau mondial, la pauvreté, la faim, la mortalité maternelle et infantile, l'illettrisme et l'analphabétisme, la maladie, les logements inadéquats, l'inégalité entre les sexes et la dégradation environnementale.

Pourtant, malgré cet engagement ferme pris au plus haut niveau sept années plus tôt, et le fait que dans de nombreux pays, les autorités nationales et les organisations de la société civile se sont unies à des partenaires internationaux pour lancer d'importantes initiatives, le Secrétariat Général des Nations-Unies a décidé, en 2007, de mettre en place le *Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD*. Une appellation suffisamment éloquente pour présumer du verdict sans appel des évaluations à mi-parcours (OMD+8) faites au niveau national et régional, en Afrique et dans d'autres parties du monde, avant même que les crises alimentaire, financière et énergétique n'impactent sur les populations. Dans son troisième rapport publié en prélude au Sommet des chefs d'Etats et de

responsabilité que les pays du Sud eux-mêmes, principaux maîtres d'œuvre du processus, n'ont que très peu assumée, notamment en ce qui concerne son appropriation. Il faut dire que les OMD, lors de leur proclamation en 2000, découlaient plutôt d'un engagement des pays riches et avaient le défaut de partir d'une logique d'aide, voire de charité. Et bien qu'ils aient largement inspiré la définition des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, ils ne résultent nullement de processus de consultation multi partenariale. Dans les pays du Sud, nombreux sont les acteurs nationaux qui n'en tiennent pas compte et les partenaires bilatéraux qui ne les privilégient pas dans leur stratégie de coopération. Car, les OMD ont certes le mérite de s'attaquer à des problèmes épineux, mais ils ne prennent pas suffisamment en compte certaines préoccupations fondamentales des pays du Sud, liées à l'investissement et aux infrastructures notamment. Faut-il pour autant les rejeter ? Non, car la base consensuelle qu'ils offrent sur le plan politique est sans précédent, dans la prise en charge des problèmes liés à la pauvreté et au mal-développement.

## Les pays du Sud n'ont pas été à la hauteur de l'ambition des OMD

La *Déclaration du Millénaire* avait pourtant bien stipulé que les OMD ne sauraient être réalisés dans les pays du Sud sans une gouvernance publique transparente, responsable, participative et axée sur le citoyen. Dans cette optique, le succès serait pour une large part justiciable de l'efficacité de l'administration publique et de la promotion d'un type de gouvernement innovateur et œuvrant en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de développement. D'où il résulte que pour que les OMD aient une chance de se réaliser dans nombre de pays du Sud, il eut fallu que le niveau de sensibilisation, d'appropriation et d'engagement des acteurs, en général, soit à la hauteur de l'ambition de ces objectifs, ce qui n'était nullement le cas. Par exemple, il est frappant de constater que l'atteinte des OMD n'a été soumise à aucune forme de réglementation contraignante, ni pour les pays du Nord, « donateurs », ni pour ceux du Sud, « maîtres d'œuvre ».

Même s'il est aujourd'hui de bon ton de dénoncer le fait que parmi les pays du Nord, seuls le Luxembourg, le Danemark, la Norvège, la Suède et les Pays-Bas ont respecté leurs engagements en matière d'aide, force est

développement économique, afin de réinvestir dans les secteurs en retard. Et quand bien même qu'on pourra toujours dresser des formes d'interdépendance entre les huit objectifs, les pays pauvres, en se projetant sur l'ensemble des axes nécessitant une intervention pour les réaliser, sont obligés de sursoir à des visions de développement cohérentes et adaptées à leurs réalités. C'est ce que d'aucuns ont surnommé « le mauvais côté des OMD ».

Sans doute pourrait-on rétorquer que si les pays du Nord avaient respecté leurs engagements, les pays du Sud auraient pu investir leurs ressources propres sur les axes prioritaires de leur propre stratégie de développement et concentrer l'aide des pays développés dans l'investissement sur les OMD. Cependant, à cela aussi l'on répondra que la réalisation des OMD dans des régions du Sud comme l'Afrique, suppose certes une bonne stimulation de l'économie passant par des politiques et des investissements publics judicieux, mais ces conditions ne sont pas suffisantes. Car, c'est le secteur privé qui reste le moteur de l'innovation et de la croissance. Il est une source de revenus considérable pour les populations, en



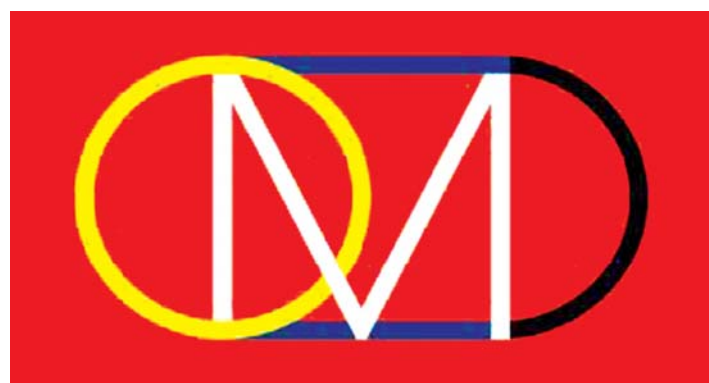
Education des jeunes femmes (Bolivie)

Santé maternelle (Inde)

de reconnaître que rares sont les gouvernements du Sud qui ont fourni des cadres adaptés à l'investissement et démontré des capacités de consommation de crédits à la hauteur de l'ambition des OMD. La raison de cette contradiction résiderait, semble-t-il, dans le fait que les procédures nationales et les contraintes de l'environnement rendent difficile l'absorption des fonds par ces pays pauvres. Une situation bien curieuse tout de même, surtout lorsqu'on sait que ceux qu'ont dit « incapables d'absorber les ressources » sont des centaines de millions, voire des milliards de femmes et d'hommes appauvris, qui meurent de faim, de malnutrition et de maladies à cause de politiques internationales largement favorables aux pays riches qui leur font la charité.

Qui plus est, les OMD, à cause de la compréhension que leurs autorités gouvernementales en ont le plus clair du temps, ne sont pas loin de constituer un énorme frein pour nombre de pays du Sud. La focalisation des stratégies nationales sur les OMD, les a fortement limités dans leur capacité d'initiative et leur quête de formes adaptées de développement. Dans les OMD, tout est priorité, ce qui ne permet pas à un pays pauvre de se concentrer sur les domaines à forte incidence sur le

ville comme en campagne, et représente un formidable gisement de compétences en matière d'organisation et de gestion, qui est susceptible d'améliorer notablement l'efficacité de la prestation de services. C'est précisément la raison pour laquelle, les pays du Sud devraient, en fonction de leurs capacités, faire appel aux ressources du secteur privé national, en appoint à l'action des pouvoirs publics, en ce qui concerne la conception, l'exécution et, surtout, le financement des interventions destinées à favoriser la réalisation des OMD.



## Les crises structurelles mondiales ont anéanti certains acquis des OMD

A ces facteurs internes, s'ajoutent des causes externes qui peuvent, elles aussi, offrir une grille de lecture à la non-réalisation de certains OMD, comme les différentes crises structurelles qui agitent le monde et fragilisent les sociétés du Sud (la crise environnementale, la crise financière, la crise alimentaire, la crise énergétique, le dérèglement climatique, etc.). En effet, la réalisation des OMD est rendue particulièrement compliquée par le risque posé à moyen et long terme par la problématique du climat. Les pays du Sud sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et au risque croissant de catastrophes naturelles. Ils ont urgemment besoin de moyens considérables pour y faire face et une bonne proportion de ces moyens supplémentaires devra être focalisée sur l'adaptation et la résilience au changement climatique de tous les projets et de toutes les politiques publiques visant la réalisation des OMD. Ces moyens devront aussi servir à soutenir la capacité des populations à surmonter les impacts des catastrophes naturelles. Les risques majeurs liés au changement climatique rendent

encore plus nécessaires la coopération et l'intégration régionales en matière de politique économique, comme c'est le cas avec les groupements énergétiques, les infrastructures de transport et de communication, l'aménagement des bassins fluviaux transfrontaliers, etc.

Ainsi, dans plusieurs régions du Sud, le risque permanent de conflit menace les maigres acquis du développement. Il est désormais admis que la sécurité et le développement sont indissociables. D'où il résulte qu'aussi nombreux et judicieux que puissent être les investissements pour le développement, ils ne sauraient avoir une quelconque efficacité sans l'éradication des risques de conflit. C'est pourquoi, les efforts politiques visant à instaurer des cadres de prévention et de résolution des conflits, à l'intérieur de dispositifs régionaux, ainsi qu'une volonté réelle d'œuvrer à la consolidation de la paix et à la définition de stratégies destinées à instaurer une stabilité durable dans les pays sortant d'un conflit, sont autant d'éléments qui doivent concourir à la réalisation des OMD.

Femmes récoltant du coton biologique (Sénégal)



Partenariat pour le développement ?



## Les limites du partenariat mondial empêchent la réalisation des OMD

Parmi les différentes explications du retard enregistré dans la réalisation des OMD, il ne faudrait pas négliger les limites du partenariat pour le développement, tel qu'il est pensé et mis en œuvre par le Nord, mais aussi accepté et subi par nombre d'Etats du Sud. L'on peut notamment souligner l'échec des tentatives de promotion du partenariat Sud-Sud, la dépendance à l'aide, considérée à tort comme une panacée, et la difficulté de dépasser ce paradigme de l'aide du fait d'une absence de vision et d'un grave déficit de réflexion sur le potentiel réel des pays du Sud en matière d'initiatives économiques. Ce partenariat mondial pour le développement est un vœu proclamé par la communauté internationale depuis de nombreuses décennies. S'il a été repris et davantage systématisé dans les OMD, c'est sous l'effet d'un double constat. D'une part, la reconnaissance implicite d'une série d'échecs cumulés du fait de politiques internationales hasardeuses qui n'ont permis ni le développement des pays pauvres ni même un progrès significatif à même d'inverser la spirale de la pauvreté. De l'autre, la volonté, peut-être pas nouvelle,

mais qui suggère tout de même une démarche différente, d'engager un large partenariat mondial dans l'analyse et la résolution des contraintes et défis générés par le mode de fonctionnement (ou de dysfonctionnement) du système de gouvernance globale.

Le problème que pose le partenariat mondial pour le développement est fort complexe. Tel qu'il est formulé par la communauté internationale, il est le soubassement de deux logiques contradictoires qui rendent sa réalisation sinon improbable, du moins fort difficile. D'un côté, il y a la vision politique qui l'exprime, qui est une vision juste. Car, le monde est rentré dans une phase où nombre de problèmes vécus au niveau local ont une part importante de leurs causes, donc aussi de leur solutions, au niveau global. Dans un tel contexte, s'engager à agir ensemble, à mutualiser les ressources et les intelligences dans l'intérêt de tous et à fixer des règles communes destinées à créer les conditions d'un développement économique largement et durablement partagé est un objectif





*Paysan dans son champs (Inde)*

moralement acceptable et politiquement justifié. Mais, il y a d'un autre côté l'exact contraire de cette vision généreuse. C'est la réalité des intérêts, de la compétition, du cynisme économique et de l'égoïsme qui, à bien des égards, entourent et orientent sa mise en œuvre. Le monde qui cherche à réaliser les OMD est traversé par une ligne de fracture béante. Ceux qui « donnent » dictent leurs lois à ceux qui reçoivent et déterminent, souvent seuls, les conditions d'accès à leur aide. Ainsi, ils fixent unilatéralement les modalités de remboursement qui y sont attachés. Quant à ceux qui achètent et transforment les matières premières et les produits agricoles, ils imposent des prix largement en leur faveur à ceux qui produisent au Sud, tout en jurant, la main sur cœur, qu'ils ne font que suivre la logique d'un marché autorégulateur auquel tous doivent se soumettre.

Cette logique inquiétante qui rend si injuste la globalisation, est la principale cause des hausses successives du cours des denrées alimentaires, qui ont considérablement

affecté les sociétés et les fragiles économies du Sud. Ainsi, elles risquent, à terme, d'anéantir tous les progrès enregistrés dans la lutte contre la faim et la malnutrition, notamment en Afrique. Surtout lorsqu'on sait que les faibles budgets alloués à l'agriculture et les nombreux obstacles qui rendent inéquitable et dangereuse la libéralisation des échanges de produits agricoles, ne plaident nullement pour les pays pauvres. Le ralentissement actuel de la croissance économique mondiale également n'arrange pas les choses, car elle vient complexifier l'ensemble des défis que les pays pauvres sont censés relever. Il devient donc clair que la réalisation des OMD est indissociable de celle de l'ensemble des objectifs internationaux en matière de développement, jusques et y compris une issue heureuse au cycle de négociations de Doha sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui doivent figurer au premier plan des priorités mondiales, pour pallier les risques de réduction, voire de tarissement du financement du développement.

## Première partie :

# Bilan critique de l'action d'Enda pour les OMD

Faire le bilan critique de l'action d'Enda pour la réalisation des OMD, ne saurait se faire sans une série de mises au point concernant la vision singulière du développement, qui est la sienne depuis sa création en 1972. Celle-ci fonde sa mission qui réside essentiellement dans la nécessité de dépasser les impasses et les dangers du système mondial actuel de création et de distribution des richesses. Car, le bilan d'Enda ne sera pas appréciable à l'aune des indicateurs habituels du suivi opérationnel, qui se satisfont de ratios et autres valeurs quantitatives. Il sera plutôt apprécié en fonction de sa conformité avec la mission de l'organisation. Autrement dit, l'action d'Enda en faveur des OMD aura-t-elle été en accord avec ses principes et sa politique ?

Pour Enda, la richesse et son pendant inverse la *pauvreté*, ne sont pas uniquement de nature économique. La base de la richesse du monde étant dans ses ressources qui ne sont pas seulement naturelles, économiques ou financières, mais également technologiques, culturelles, sociales, politiques et humaines, réduire la pauvreté à sa dimension exclusivement monétaire occulte d'autres processus d'appauvrissement. Ces autres formes d'appauvrissement sont d'ordre *politique* (par la perte progressive des capacités à exercer une influence sur les décisions qui affectent sa vie), *social* (par la désintégration du tissu social et l'affaiblissement des identités et des solidarités de proximité), *culturel* (par la dévalorisation des savoirs et savoir-faire populaires, ainsi que la folklorisation des cultures), et *symbolique* (à travers la disqualification des croyances et des visions du monde, par un modèle à prétention universaliste). Par conséquent, le fait de « lutter contre l'appauvrissement » revient pour Enda à lutter contre les causes qui les produisent, en « pluralisant les richesses », ce qui est sa vocation principale et l'une de ses priorités stratégiques, du fait de son implantation dans les trois régions du monde les plus touchées par l'aggravation des inégalités : l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie du Sud.

L'épineuse question de la justice sociale étant au cœur des préoccupations d'Enda, elle détermine sa conception de ce que doivent être les conditions de production et de

répartition des richesses dans les pays du Sud. C'est là que réside l'un des fondements de sa stratégie qui cible en priorité les franges les plus défavorisées de la société. Ces marges n'en sont pas moins des creusets d'innovation et de création de richesses, dans la mesure où les populations exclues de la « croissance » et des lieux de décision politique, sont capables de développer des trésors d'ingéniosité et d'inventivité, leur permettant de recouvrer dignité, sécurité et capacité d'influence dans les espaces de prise de décision. D'où il ressort qu'une action efficace de lutte contre l'appauvrissement revient également à susciter chez les plus pauvres un renforcement de leurs capacités d'influence sur la définition et l'application des politiques publiques, afin de les rendre plus inclusives.

Ainsi, même si la philosophie d'action qui a présidé à la formulation des OMD diffère fondamentalement de celle d'Enda, force est de reconnaître que leur ambition croise à maints égards ses préoccupations de toujours, autant dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'éducation, de l'égalité entre femmes et hommes, de l'accès aux soins et de la préservation de l'environnement, que de celui de la promotion d'un partenariat juste et équitable pour le développement. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de ce rapport, le *bilan critique de l'action d'Enda pour les OMD* sera fait, non point en parcourant les huit OMD, pour décrire pas à pas ce que l'Organisation a réalisé dans chacun de ces aspects, mais plutôt à travers cinq grands domaines qui décrivent assez fidèlement son action globale :

1. **La réduction de la pauvreté : questionnement des concepts et des approches**
2. **La souveraineté alimentaire et la refondation du commerce mondial**
3. **Le droit à la ville et la sécurisation de l'habitat dans les bidonvilles**
4. **Les stratégies de lutte contre le VIH/sida et les maladies infectieuses**
5. **La promotion du droit à l'Education pour tous.**

Famille vivant dans un bidonville de Bombay (Inde)



## Chapitre 1 :

# La réduction de la pauvreté : questionnement des concepts et des approches

Pendant très longtemps et aujourd'hui encore plus que jamais, la lutte contre la pauvreté a mobilisé les efforts des Etats et de leurs partenaires, notamment les bailleurs de fonds et les organisations de la société civile. C'est d'ailleurs ce qui explique que *la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim*, ait été retenue comme Objectif 1 des OMD. Mais, un questionnement sommaire sur le concept de pauvreté invite d'emblée à faire un constat. Le terme est aujourd'hui galvaudé, tant le discours sur la question est diversifié et le concept, manipulé pour désigner différentes situations à partir desquelles l'on cherche à l'appréhender, selon sa vision du monde et ses propres intérêts.

La pauvreté est un phénomène social et même sociétal. Les manifestations qu'elle peut prendre apparaissent sous des formes diverses telles que l'insuffisance de ressources, l'insatisfaction de besoins essentiels ou l'incapacité à réaliser son potentiel. A l'analyse, il est apparu que ce sont les pays du Sud et d'Afrique subsaharienne notamment, qui en sont les plus affectés. La pauvreté s'appréhende aujourd'hui à partir d'outils de mesure divers, mais complémentaires, tels que le Produit intérieur brut (PIB) lorsqu'il s'agit d'un pays, le Produit national brut (PNB) par habitant, ou l'Indice de développement humain (IDH).

Les approches pour l'analyser sont de plus en plus complexes. Pendant longtemps elle a été analysée par les besoins essentiels de consommation et en services sociaux de base. Depuis une trentaine d'années, en plus des besoins essentiels et des services sociaux, les analystes ont introduit l'approche par les capacités et les opportunités, qui a intégré des dimensions comme les ressources, la vulnérabilité et la dignité. De nos jours, cette analyse a évolué et les spécialistes ajoutent l'*autonomie* comme élément d'appréciation de la situation de pauvreté ou non des personnes et des groupes. S'il est désormais admis que la pauvreté est le résultat d'un processus complexe dont les mécanismes de fabrication sont diversement appréciés, pour des institutions comme la Banque Mondiale, elle résulte essentiellement de facteurs tels que :

- le manque de revenus et de moyens de production des individus et des Etats, qui se traduit par un faible développement économique des pays, une inégalité dans la redistribution des ressources, de mauvaises politiques et une faiblesse des institutions publiques ;
- le manque de voix et de pouvoirs ;
- et la vulnérabilité multiforme, comme l'exposition aux risques climatiques, aux maladies, à l'arbitraire des autorités, etc.

Pour Enda, il est plus judicieux de parler « des pauvretés », entendus, entre autres, comme le produit de mécanismes générés de l'extérieur, qui n'ont pas tenu compte des contextes sociopolitiques, culturels et écologiques des pays du Sud, notamment de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud. Ces mécanismes extérieurs se sont à leur tour appuyés sur des mécanismes socioéconomiques locaux « prédateurs » directs, telles que la corruption, la spéculation foncière, la pression contre l'économie populaire urbaine, le détournement des politiques sociales ou indirects telles que la manipulation des lois et règlements, et la fraude fiscale.

De plus, ces mécanismes sont renforcés par des pratiques d'exclusion très marquées, qui favorisent le développement de foyers de tensions, tels que les guerres et autres formes de violences dont les conséquences restent l'aggravation de la dégradation des conditions de vie des communautés. Aujourd'hui, à quatre années seulement de l'échéance fixée par la communauté internationale pour la réalisation des OMD, force est de constater que les situations de pauvreté sont encore très manifestes dans la plupart des Etats du Sud et restent davantage exacerbées par les phénomènes naturels telles que la famine, les inondations, les tremblements de terre, etc.

## 1. L'autonomisation des femmes : condition de la restauration de leur dignité

L'objectif 3 des OMD fait des l'autonomisation des femmes l'un des aspects les plus emblématiques de la lutte contre l'appauvrissement dans les pays du Sud et notamment en Afrique. Il vient renforcer une préoccupation déjà latente dans la Cible 1.B de l'objectif 1 qui cherche à assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif. Une ambition qui cadre parfaitement avec la mission d'Enda, une organisation œuvrant, depuis toujours, pour l'égalité des sexes et la capacitation des femmes, prises tant individuellement que collectivement.

C'est dans cette perspective qu'il convient de situer le projet d'Enda au **Mali**, dénommé *Amélioration des conditions socioéconomiques des femmes de l'association DEME de Sikoro, à Bamako*. Ce projet a été initié dans un contexte sociopolitique particulier qui est celui du processus de décentralisation au Mali qui implique une gestion concertée et rapprochée du développement. En effet, cette approche consistant à co-organiser et à cogérer les collectivités locales, nécessite une véritable appropriation du processus de décentralisation par les populations, et leur intégration dans le tissu économique par le biais de véritables activités de développement local.

Entamé dès 2009 et entré dans sa phase d'expansion en 2010, ce projet a pour objectif principal d'améliorer les conditions socioéconomiques de groupes particulièrement vulnérables, comme les membres de l'association DEME. Ce groupement, particulièrement actif dans la production et la commercialisation des produits de teinture (batik) et principal partenaire d'Enda dans cette initiative, a ainsi reçu de celui-ci différents types d'appuis, tels que : 1) l'amélioration des capacités organisationnelles et des modes de gestion ; 2) l'amélioration et la diversification de la production (les différentes formations en technique de teinture, de fabrication de savon local et du bogolan, ont sensiblement contribué à diversifier et à améliorer la production et la productivité) ; 3) la recherche de nouveaux canaux de commercialisation des produits finis ; et 4) la réalisation d'une étude en vue de disposer de données fiables sur la situation socioéconomique du quartier de Sikoro et de son potentiel (réalisée par Enda en partenariat avec la fondation CEARHABITAFRICA et les autorités locales).

De telles initiatives ont été multipliées par Enda dans divers contextes à travers le monde. C'est ainsi qu'au **Vietnam**



Femmes commerçantes déjeunant dans un marché de Ha-Noi (Vietnam)

le Programme de réinstallation et de développement urbain dans les villes de Ha-Noi, Da-Nang, Quy-Nhon et Hô-Chi-Minh-Ville, qui est une initiative menée par Enda depuis plusieurs années déjà, afin de faciliter le recasement des communautés déguerpies des bidonvilles et taudis de ces agglomérations, comporte d'importants volets consacrés exclusivement aux femmes. A travers les quatre sous-projets de ce vaste programme (un pour chaque ville), un système organisationnel a été mis en place, partant de la municipalité vers l'autorité locale et les communautés de base, en particulier les communautés de femmes pauvres et à faibles revenus. Ainsi, par ce biais, Enda a su favoriser la capacitation des groupements de femmes et le renforcement

de leur participation à la formulation et au suivi des politiques urbaines, grâce à la mise en place d'espaces de dialogue destinés à permettre aux autorités locales d'écouter et de consulter ces populations.

Par ce système, les femmes ont eu la possibilité de se réunir pour trouver des moyens de s'entraider en vue de satisfaire leurs besoins quotidiens immédiats, mais aussi pour porter les besoins et recommandations de leurs communautés devant les autorités locales. Par ce système, les autorités locales ont eu une meilleure compréhension des besoins de ces communautés et reconnu l'efficacité du développement communautaire, en particulier la réduction



de la pauvreté urbaine grâce à des programmes plus pertinents. Ceci a permis la formulation de programmes de renforcement des capacités à l'intention des groupes de femmes, en particulier pour les amener à participer activement à la mise en place de mutuelles d'épargne communautaires et à gérer les fonds de crédit fournis par les projets de développement communautaire.

Pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté communautaire et de développement local, Enda a facilité la mise en place du Fonds de développement communautaire (FDC) qui, dans chaque site, permet l'existence de deux sources de crédit : 1) les mutuelles communautaires d'épargne et d'entraide et 2) les fonds de développement communautaire (FDC). Le crédit provenant des mutuelles communautaires d'entraide et d'épargne se révèle être un filet de sécurité sociale communautaire efficace pour protéger les femmes pauvres, et notamment leur ménage, des risques et imprévus (maladie, accident, décès, faillite) ou pour répondre aux besoins immédiats (frais de scolarité, possibilités de faire des affaires). En effet, dans tous ces projets d'Enda, l'épargne est devenue une habitude quotidienne des femmes. Ainsi, l'utilisation de l'épargne, sous forme de prêts immédiats destinés à aider les femmes membres de la mutuelle d'épargne, est devenue une pratique courante au sein des communautés.

Les activités de crédit-épargne sont également une occasion pour les ménages de se rencontrer régulièrement, de discuter d'autres problèmes et trouver ensemble des solutions appropriées au sein de leur communauté. En outre, le fonds de crédit de développement communautaire (FDC) visant différents objectifs (génération de revenus, amélioration de l'assainissement et des infrastructures, restauration de logements) a d'importantes répercussions positives sur les conditions sociales, économiques et environnementales des communautés défavorisées en général. Le développement des activités de crédit et d'épargne, accompagné d'un programme de sensibilisation intégré, a apporté un changement positif dans le rôle de la femme dans la prise de décision au niveau de la famille et de la communauté.

En 2010, Enda a continué de renforcer le mécanisme de gestion du programme, du niveau de la ville à celui des districts et arrondissements, à travers le réseau de l'*Union des femmes des villes de Ha-Noi et de Da-Nang* et du *Comité populaire de la ville de Quy-Nhon*. La qualité du service a été améliorée et la couverture des mutuelles d'épargne et de crédit, ainsi que des FDC, s'est étendue à 7 arrondissements de la ville de Ha-Noi : Thanh-Luong, Vinh-Tuy, Quynh-Mai, Mai-Dong, Mai-Dich, Van-Quan et Mo-Lao, en insistant particulièrement sur l'octroi de crédit aux femmes membres. Dans la ville de Da-Nang, les mutuelles d'épargne et de crédit, ainsi que les FDC se sont également étendus à 10 arrondissements : Thuan-Phuoc, Thanh-Binh, Thanh-Khe-Tay, Xuan-Ha, Tam-Thuan, Hoa-Minh, Nai-Hien-Dong, Phuoc-My, Hoa-Dong, Hoa-Tho, et Tho-Tay. Le renforcement des capacités des partenaires et bénéficiaires du projet en matière de gestion des FDC a été mis en œuvre par le biais d'ateliers de formation et voyages d'études aux niveaux municipal, national et régional.

Par ailleurs, les activités d'IEC (information-éducation-communication), intégrées dans les activités d'épargne et de crédit, sont mises en œuvre pour renforcer la sensibilisation de la population à la question genre à travers différents ateliers de formation à l'intention de groupes d'animateurs communautaires et de bénéficiaires, tels que : la formation des formateurs, la prévention de la violence familiale, et à travers les activités des Clubs des familles heureuses et du Centre d'assistance matrimoniale (pour apporter des conseils).

Ce travail de capacitation des femmes en vue d'accélérer le processus de leur autonomisation est réalisé par Enda dans différents contextes régionaux (Afrique, Asie, et Amérique latine), mais également dans différents contextes locaux, en ville comme en campagne. C'est le cas des actions réalisées en milieu rural au **Sénégal**, dans le but d'identifier et de définir des axes de travail ou lignes de force, concourant à l'acquisition de compétences des groupements de femmes partenaires dans la perspective d'une autonomie de gestion de leurs organisations. Toutefois, dans un tel contexte, Enda donne au concept d'*autonomie* un sens très précis qui prend en compte plusieurs aspects. Ainsi, l'autonomisation des femmes, à travers les organisations dans lesquelles elles s'activent pour des raisons à la fois politiques, économiques et sociales, suppose :

1. des organisations légitimes aux yeux des instances d'élus locaux et des institutions (les collectivités locales, les administrations publiques, les structures locales de développement, de la santé, etc.), qui les reconnaissent et les respectent ;
2. des organisations qui comprennent et maîtrisent les enjeux de la gouvernance locale participative ;
3. des organisations qui maîtrisent et s'impliquent dans les politiques de développement local (agriculture, élevage, pêche etc.), mais aussi, qui organisent et s'investissent dans le plaidoyer ;
4. des organisations qui développent des capacités techniques et organisationnelles, renforcent l'accès aux moyens de production pour le compte de programmes générateurs de richesses ;
5. des organisations qui travaillent pour la postérité en inculquant aux nouvelles générations des valeurs qui renforcent leur ancrage dans le terroir ;
6. des organisations ouvertes à l'innovation et à l'élargissement pour intégrer des nouvelles capacités et autres formes d'adhésion etc.

En conséquence, plusieurs conditions ont été ou mises en place ou renforcées par Enda, dans le but d'avoir comme partenaire dans les zones rurales du Sénégal, des organisations paysannes de femmes parfaitement autonomes :

- une des premières conditions est qu'elles doivent pouvoir mettre à la disposition de leurs membres des services et prestations utiles (commercialisation, crédit, formation, etc.) ;
- une autre est le développement du partenariat et de la coopération, indispensable à la survie des organisations de petit(e)s producteur(ric)e(s) caractérisées par leurs

moyens très limités ; le partenariat et la coopération constituant des clés de la réussite de l'objectif d'autonomisation que les fédérations se sont fixés ;

- la compréhension des enjeux de la gouvernance locale et des politiques de développement ;
- une organisation dirigeante bien structurée légitime et engagée ;
- et une participation aux instances de prise de décisions dans la transparence et l'équité.

Pour illustration, c'est au niveau de la Fédération des agropasteurs du Diender (région de Thiès) qu'on a noté le plus grand espoir de réussite de l'autonomisation d'une organisation, grâce à de l'émergence d'un leadership local. On peut citer :

- l'implication de certains membres dans la direction du Cadre local de concertation des organisations paysannes (CLCOP) ; la présidence de cette organisation étant assurée par une femme de la fédération ;
- une franche collaboration avec les chefs de villages, les notables et le Conseil Rural dans la réflexion pour la gestion des ressources du terroir ;
- la négociation des lignes de financement avec des partenaires diversifiés ;
- les négociations partenariales pour un programme de commercialisation de fruits locaux ;
- le développement de capacités de planification, d'évaluation et de capitalisation, etc. ;

Ces compétences ne doivent cependant pas faire oublier l'existence de faiblesses, notamment dans le suivi, le reporting et la documentation qui ont par ailleurs des répercussions sur l'organisation du marché. A Koussanar (région de Tambacounda), la *Fédération Yakaar Niani Wulli*, après un accompagnement de dix ans par deux techniciens et une succession de coordinateurs sous la responsabilité d'Enda, assure aujourd'hui une parfaite autonomie et responsabilité, le suivi des productions biologiques (coton, fonio, sésame, bissap) et toute la gestion administrative et financière de son programme d'agriculture saine et durable. Cette initiative s'est développée à la suite de la crise qui, en 2005, a été le véritable point de départ pour une renaissance de la fédération. Aujourd'hui, on note quelques signes précurseurs d'émergence de capacités dans :

- une plus grande responsabilisation des membres de la fédération qui ont clairement exprimé leur désir d'émancipation pour la gestion de l'organisation, les négociations partenariales, la commercialisation etc. ;
- une plus grande implication dans le suivi des activités de production (les membres assurent plus de 50% du travail d'animation de leur organisation) ;
- la négociation des crédits au Crédit mutuel du Sénégal (CMS) ;
- une volonté de s'autofinancer à partir de fonds propres.

Les efforts d'Enda pour l'autonomisation des femmes sont également bien visibles en **Colombie** où *Femmes du Monde*, un réseau de femmes acteurs solidaires, agit dans le cadre



Quoique controversée, la microfinance reste un puissant levier de promotion des femmes

d'un projet de perspective genre et d'économie sociale et solidaire œuvrant en réseau. Les relations globales de partenariat dans lesquelles s'inscrivent leurs actions sont de type Sud-Sud-Nord, avec d'autres groupes de femmes résidant dans les quartiers populaires de villes de différents pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe. Le projet Femmes du monde a été réalisé à Bogota par Enda, avec des femmes recycleuses, organisées autour de deux associations nommées Loma Verde et Asochapinero. Il vise le renforcement de l'autonomisation des femmes par l'augmentation de leurs capacités sociales et professionnelles, à travers :

1. le travail sur la violence domestique : le projet a réalisé des ateliers de travail sur les situations de violence existant dans les différents foyers des femmes du projet ;
2. les cours d'alphabétisation dispensés selon le genre : l'alphabétisation est la porte d'entrée vers les autres droits, car elle a été traitée sans le projet comme un droit fondamental et a été réalisée principalement avec les femmes recycleuses d'Asochapinero ;
3. les ateliers de réflexion et de formation sur le genre et les droits des femmes : le projet a entamé la formation des femmes sur leurs droits, en particulier les droits en matière de sexualité et de reproduction ;
4. l'économie sociale et solidaire : ce projet a également formé les femmes sur le concept et les cadres légaux de l'économie sociale et solidaire.

Ces deux organisations de femmes se consacrent globalement au recyclage populaire, à la différence près que le collectif de *Loma Verde* se consacre plus particulièrement à l'élaboration de produits d'artisanat d'art réalisés à partir de papier et de matériel organique, comme l'écorce d'orange. Elles se sont également résolument orientées vers la défense de l'environnement, et toutes les femmes

qui en sont membres, dans leurs témoignages, illustrent les conditions de vie d'une majorité de femmes en Colombie, vivant dans des difficultés économiques, travaillant jour après jour pour améliorer leurs conditions de vie et celle de leurs familles, et luttant pour la dignité.

La méthodologie utilisée dans le projet Femmes du monde suppose une approche particulière de l'éducation populaire, un travail sur les processus du savoir populaire, du pouvoir local, des chemins collectifs des communautés et des mécanismes utilisés pour maintenir lesdits processus en vigueur. En 2010, les groupes de femmes ont été liés au *Programme de district des Villes sûres pour les femmes*, en participant à quelques événements dans le cadre de la lutte contre toutes formes de violence envers les femmes. D'autre part, leur quotidien est déterminé par la lutte constante pour atteindre la reconnaissance sociale, politique et environnementale de la part des autorités, des autres organisations sociales et de leurs conjoints. C'est ainsi que Loma Verde a su trouver de nouveaux espaces de participation, tels que le Bureau Environnemental des Organisations Communautaires et le Réseau des Recycleurs

de Suba, une localité où le projet a eu la possibilité de consolider les relations partenariales avec d'autres organisations intéressées par la gestion environnementale et le recyclage des déchets. De même, les femmes d'Asochapinero appartiennent à l'Association des recycleurs de Bogota.

Certaines de ces femmes ont participé à l'*Ecole de gestion environnementale communautaire* organisée par Enda, à travers divers cours sur le traitement des déchets, le genre et l'environnement. Elles sont très au fait des problèmes des politiques publiques sur le recyclage et sur le traitement des déchets et peuvent ainsi contribuer à changer l'image de ce travail de recyclage populaire qui est malheureusement éclipsé et dévalorisé socialement. En effet, les femmes qui réalisent ce travail subissent discrimination et mépris de la part des autres membres de la société, car le recyclage populaire les assimile, dans l'imaginaire collectif, aux déchets qu'elles manipulent. Mais, malgré tous ces écueils, elles ont su apporter qualité et dignité à leur travail, en luttant âprement pour démontrer leur valeur sociale et leur grande utilité environnementale.

### Des mesures incitatives pour promouvoir les initiatives économiques des femmes des quartiers défavorisés et des bidonvilles

Les changements attendus dans certains quartiers défavorisés et autres bidonvilles situés dans les zones traditionnelles d'intervention d'Enda à Dakar (**Sénégal**), sont sujet à des évaluations continues. Au terme de la convention de partenariat BD/Enda Ecopole au titre de la période 2006-2009, un travail d'analyse a été réalisé et a donné des indicateurs favorables pour les différents projets entrepris au niveau des zones. Dans l'idée de sauvegarder des acquis et maîtriser les risques, un plan d'accompagnement adapté a été mis sur pied selon la démarche de la gestion accès aux résultats.

Les principaux groupes bénéficiaires sont essentiellement les femmes et jeunes filles migrantes ou employées de maison, localisées généralement dans les quartiers bidonvilles de Colobane, HLM Montagne et Quartier-Rail-Khadimou-Rassoul. L'objectif principal de ces interventions est d'aider ces femmes à face aux besoins d'alimentation et de nutrition de leur famille. Selon les domaines de compétences de chaque femme, les microprojets soutenus sous forme de crédits revolving ont permis de financer des activités de commercialisation de denrées alimentaires et de dotation en biens d'équipements, comme des moulins et autres matériels pour la transformation des produits locaux. A titre expérimental, un fonds d'appui de départ d'un million de francs CFA (environ 1524 €) a été alloué au groupement *Takku ligeey* de Wakhinane-Colobane. En 2010, ce groupement a atteint un capital de 4'500'000 FCFA (environ 6860 €). Ainsi, la caisse locale d'épargne et de crédit de ce quartier défavorisé fonctionne actuellement, grâce à un appui financier mis en place par Enda pour la constitution du capital initial, renforcé par les adhésions des membres et les parts sociales versées par trois groupements de femmes.

Conformément aux règles de fonctionnement, le comité de prêt a octroyé les allocations, après avoir fait la part entre les demandes et les disponibilités. En général, les femmes bénéficient de crédits bimensuels variant entre 75'000 (environ 114 €) et 85'000 FCFA (environ 129 €), selon la taille du groupement. L'objectif assigné à la caisse est de gérer les ressources avec équité, rigueur et transparence. Les intérêts générés sont conservés sous forme d'épargne pour les groupements, avec un taux d'intérêt de 10 %. Il s'agit ainsi, pour Enda d'encourager l'épargne collective au sein des groupements de femmes. En plus des aspects génération de ressources financières, les femmes ont acquis une autonomie dans le fonctionnement de la structure faïtière et s'occupent de sa gestion, par le biais du comité directeur de prêt. L'équipe d'accompagnement d'Enda donne des appuis institutionnels périodiques, en cas de besoins et dans la gestion de la trésorerie. En outre, il est organisé à leur intention des séminaires de formation sur les techniques simplifiées de management des OCB, pour un transfert véritable de compétences et d'aptitudes.

Dans cette même lancée, l'accord de partenariat avec la collectivité locale de Rufisque-est et CIDEAL, bénéficiant de l'appui de l'Agence espagnole de coopération internationale, a renforcé le dispositif d'intervention d'Enda. Le programme qui a permis de financer une dizaine de microentreprises de femmes pour la période de 2009, s'est étoffé au cours de l'année 2010. Les six nouveaux groupements qui ont été intégrés évoluent dans des domaines aussi variés que l'aviculture, la transformation de produits alimentaires locaux, la confection d'objets d'art, la fabrique de savons et le conditionnement industriel d'eau de boisson. Concernant le conditionnement d'eau, le plan de production prévoit 10'300 sachets d'eau par an, grâce à un financement de 28'000'000 F CFA (soit environ 42'700 €) d'allocation directe aux groupements au titre de l'exercice 2010. Afin de créer un cadre fédérateur, il a été mis en place un réseau dénommé *SUUXAT* au sein duquel l'ensemble des groupements partenaires sont inscrits.





Conférence sur la souveraineté alimentaire, le genre et l'environnement à Bogota (Colombie)

## 2. L'accès aux services de base : préalable dans la lutte contre la pauvreté

L'action d'Enda dans le domaine de l'eau et de l'assainissement va bien au delà de la réalisation des OMD qui visent à en améliorer l'accès pour le plus grand nombre. Il s'inscrit plutôt dans une logique de durabilité environnementale, sociale et économique dont les fondements sont la préservation des ressources en eau douce et des sols. Pour ce faire, Enda a déployé des actions de lutte contre la dégradation, la salinisation et la pollution des eaux et des sols, en milieu urbain et rural, par la construction de digues de retenue des eaux de pluie (en **Inde** dans le district de Ratnagiri et à Kolda au **Sénégal**), de digues anti sel (dans la région de Ziguinchor au **Sénégal**), de systèmes d'assainissement (à Ouagadougou au **Burkina Faso** et à Douala et Edéa au **Cameroun**), de promotion d'une agriculture saine et durable sans pesticides ni engrais chimiques (en **Inde** et en **Afrique de l'Ouest**), sans compter le plaidoyer, l'IEC (information, éducation, communication) et la formation des acteurs.

En effet, Enda a poursuivi la mise en œuvre du projet *Appui à l'assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* (au Sénégal, au Burkina Faso et au Cameroun), cofinancé en partenariat avec le Ministère français des Affaires Etrangères et l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les travaux de construction des ouvrages familiaux d'assainissements (vidoirs, toilettes, décanteurs, dégraisseurs) et du réseau (tuyaux, stations d'épuration) ont été réalisés dans les 9 villes, suite à l'identification, par appel d'offres, et la formation d'entrepreneurs locaux. Enda a également su peaufiner, dans tous les sites d'exécution du projet en Afrique noire francophone, une stratégie plus affirmée d'ingénierie sociale et d'appropriation des résultats et de la démarche du projet par les autorités locales.

Par ailleurs, le projet mené en matière d'accès à l'eau et l'assainissement dans la ville d'Antananarivo à **Madagascar** par la représentation d'Enda dans l'océan Indien, cofinancé

en partenariat avec la Commission Européenne, le Ministère français des Affaires Etrangères et la Ville de Paris, a pu se poursuivre malgré la crise politique de 2009. Les actions menées durant ces deux dernières années ont permis d'accélérer le rythme des volets habitats, latrines et assainissement durable dans les quartiers défavorisés de la capitale et Enda a maintenu son objectif de mobiliser les autorités étatiques et locales autour de la problématique de l'assainissement, tout en renforçant la capacité d'expression des représentants des comités.

En outre, dans le cadre du volet *Construction ou réhabilitation de l'habitat* de ce projet, 320 familles malgaches soit 1600 personnes ont pu être appuyées en 2009 et 2010, et 77 maisons ont été construites. Le nombre de nouvelles familles a ainsi augmenté grâce au travail de sensibilisation et à l'impact du projet sur le voisinage des familles bénéficiaires. La crise politique a pourtant entraîné un ralentissement de l'intégration des familles dans le projet du fait de l'instabilité institutionnelle et politique (trois changements de Maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo et un des partenaires financiers CEFOR (Crédit-épargne-formation) ne pouvant plus souscrire de crédit d'une durée supérieure à une année pour des raisons réglementaires). Une convention de partenariat est en pourparler entre la CUA et Enda pour faciliter les démarches administratives pour les réhabilitations de logements et de la construction de latrines et une réflexion est en cours sur les actions possibles en faveur de l'habitat des plus démunis.

Dans le cadre du volet *Construction de latrines*, les difficultés économiques ont amené certaines familles à repousser leur projet d'assainissement. Toutefois, plusieurs dizaines de latrines familiales ont pu être construites et 90 % des latrines construites depuis le début du projet respectent les normes d'hygiène. Une nouvelle technologie a ainsi été

utilisée, parallèlement à la technique *MAKIPLAST* jusqu'alors d'usage, la technique *FERRO-CIMENT* qui permet de construire des fosses en béton in situ a aussi été utilisée, car elle a le mérite d'être plus à la portée des populations démunies et permet d'accéder aux ruelles étroites des quartiers défavorisés où elles habitent.

Le *Projet d'eau potable et d'assainissement dans la localité de Lakangémou au Mali*, cofinancé grâce à un partenariat avec Eau de Paris pour le volet *Adduction d'eau* et par le SIAAP pour le volet *Assainissement et ingénierie sociale* a été poursuivi jusqu'en fin 2010. Depuis son démarrage en début 2007, Enda a pu réaliser la construction d'un château d'eau de 150 m<sup>3</sup>, de 300 puisards, de lavoirs à mains dans les deux écoles publiques et coraniques de la localité, et de bornes fontaines. Les formations aux techniques du maraîchage également se sont poursuivies, avec un accent particulier mis sur le traitement de la fumure organique par les maraîchères. Une première expérience de collecte des déchets a aussi été organisée par l'association locale de jeunes avec l'appui d'Enda.

Les séances de sensibilisation à l'hygiène et à la santé se sont poursuivies en 2010, avec l'organisation de pièces de théâtre sur l'hygiène corporelle et collective dans les écoles, de visites auprès du personnel de santé et d'une journée de l'assainissement. Des évolutions remarquables ont ainsi été constatées et notamment les diffusions hebdomadaires d'émissions radiophoniques relatives à l'hygiène et à la santé (avec l'intervention du chef de santé et des membres du comité de gestion de l'eau), la diminution notable des maladies d'origine hydrique, et la mise en place d'un tarif social de l'eau pour les femmes, qui tient compte de leur contribution à l'économie locale avec la production maraîchère. La localité de Lakanguémou fait aujourd'hui figure de modèle dans la commune de Kirané et la nouvelle équipe municipale, peu impliquée au début du projet, souhaite maintenant pouvoir étendre l'expérience aux autres localités de la commune.

Au **Sénégal**, malgré l'optimisme noté dans les chiffres annoncés par la communauté internationale et le *Programme d'eau potable et d'assainissement pour le millénaire* (PEPAM) montrant une progression annuelle du taux d'accès à l'eau, force est de constater qu'il contraste avec la position dubitative des organisations de la société civile. Celles-ci soutiennent avec force que le Sénégal n'atteindra pas l'accès universel à l'eau, ni ne réalisera les OMD dans les secteurs de l'eau et l'assainissement dans les cinq ou dix prochaines années. Enda est au nombre des défenseurs de cette thèse et remet en cause les chiffres produits par le PEPAM et les pouvoirs publics qui obéissent plus à une logique politicienne qu'à une fidèle description de la réalité sur le terrain. Pourtant force est de constater que les objectifs du PEPAM ne manquent pas de susciter l'admiration, tant ils sont ambitieux et cadrent parfaitement avec le dessein des organisations de la société civile. Mais, sont-ils réaliste ? En milieu rural, les objectifs visent à :

- assurer l'approvisionnement durable en eau potable de 2,3 millions de personnes supplémentaires, et faire passer le taux d'accès des ménages ruraux à l'eau potable de 64 % en 2004 à 82 % en 2015 ;



Infrastructures d'assainissement construites par Enda au Mali

- permettre à 355'000 ménages ruraux de s'équiper d'un système autonome d'évacuation des excréta et des eaux usées ménagères, et faire passer le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural de 17 % en 2004 à 59 % en 2015 ;
- assurer l'assainissement des principaux lieux publics des communautés rurales par la réalisation de 3360 édicules publics (écoles, postes de santé, marchés hebdomadaires, gares routières, etc.).

Les objectifs du PEPAM en milieu urbain visent également à :

- assurer l'approvisionnement en eau par branchement particulier de 1,64 millions de personnes supplémentaires,

et atteindre en 2015 un taux de branchement de 88 % à Dakar et 79 % dans les centres de l'intérieur, contre respectivement 75,7 % et 57,1 % en 2002 ;

- permettre à 1,73 millions de personnes supplémentaires d'accéder à un service d'assainissement, et faire passer le taux d'accès à l'assainissement de 56,7 % en 2002 à 78 % en 2015.

L'un des arguments avancés par Enda contre l'optimisme des chiffres du PEPAM est que le concept d'accès à l'eau et le contenu que l'on y met est fortement sujet à caution, car le mode de calcul de l'accès met l'emphase sur une addition du nombre d'utilisateurs d'un point d'accès unique, alors que ceux-ci peuvent utiliser plusieurs sources d'accès en même temps. De plus, certains points d'accès, surtout en zone rurale, ne répondent pas aux normes mondialement reconnues et acceptées de l'OMS en ce qui concerne la potabilité de l'eau, par exemple. Toutes ces considérations incitent donc à douter de la fiabilité des chiffres fournis par le PEPAM et par conséquent, à remettre en cause les projections les plus optimistes en termes d'amélioration notable du taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. A cela s'ajoute le fait que les problèmes énormes liés à la maintenance des points d'accès à l'eau, surtout en milieu rural, ne semblent pas trouver, dans l'immédiat, des solutions durables. De ce point de vue, il est à craindre que les infrastructures existantes ne tombent en panne et qu'ainsi, au lieu d'avancées dans l'accès, l'on soit témoin d'un recul dans plusieurs zones du pays.

Parmi les facteurs qui militent en faveur de la thèse pessimiste, la question de la gouvernance de l'eau et de l'assainissement. Les dispositifs en place fonctionneront-ils correctement dans les cinq ou dix ans à venir ? En effet, une chose est de se doter des cadres nécessaires pour la mise en œuvre d'une politique d'accès à l'eau et aux services d'assainissement pour le plus grand nombre, une autre est de mettre à contribution de façon équitable et transparente tous les acteurs concernés dans la gestion, le suivi des politiques, des stratégies et de l'évaluation de ces secteurs. Tous les acteurs concernés par le contrôle citoyens, à différentes échelles (méso, micro et macro) seront-ils dotés effectivement des compétences et capacités nécessaires pour effectuer un contrôle citoyen sur les évolutions de l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations urbaines et rurales du Sénégal ? Sur cette question de gouvernance, le fait que l'eau ne soit pas une compétence transférée aux collectivités locales ne cesse de surprendre. Surtout quand, dans les faits, les collectivités locales s'adressent aux ONG comme Enda ou aux bailleurs de fonds pour réaliser, dans leur circonscription des ouvrages d'assainissement.

Par ailleurs, il semblerait que les prévisions en termes d'accès aux services sociaux de base, tels que l'eau potable et l'assainissement, se limitent seulement à la satisfaction de la demande du moment. Les prévisions dans les cinq ou dix années à venir n'évaluent pas, semble-t-il à leur juste valeur, l'état de la demande d'accès à l'eau et à l'assainissement dans un contexte de croissance démographique rapide. L'urgence est plus à résorber le déficit qu'à mettre en place une stratégie d'anticipation.

On ne pense pas encore à se projeter. Pour Enda, le premier défi en matière d'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est, au-delà de l'atteinte des OMD, la mise en place d'indices d'accès reconnus par tous les acteurs (Etat, Privés, ONG, associations de consommateurs, associations socioprofessionnelles, etc.).

Les modes de calcul, les critères et indicateurs établissant ces indices doivent effacer les contestations qui ont cours aujourd'hui du calcul du taux d'accès à l'eau potable. Les taux de presque 80 % souvent annoncés en terme d'accès à l'eau potable pourraient alors gagner en crédibilité, parce qu'étant rigoureusement établis, à partir de critères objectivement vérifiables sur le terrain. En attendant, un effort particulier doit être consenti par exemple dans le sens d'un ajustement des niveaux d'accès entre les régions ; les moins desservies, telles que celles du sud du pays, mériteraient bien de bénéficier d'une discrimination positive.

En matière d'assainissement, les défis sont encore plus importants. En premier lieu, il est essentiel d'accorder autant d'importance à ce secteur qu'à celui de l'accès à l'eau. Les pouvoirs publics doivent rectifier une injustice, car si l'assainissement urbain mobilise leur énergies, il n'en est pas de même pour le milieu rural. Aussi est-il urgent d'élaborer une politique d'assainissement en milieu rural où se concentrent les situations de pauvreté les plus insupportables, sur la base de laquelle des projets, programmes et actions vigoureuses seront menées pour mettre les services d'assainissement à la portée du plus grand nombre.

Une bataille qu'Enda est en train de mener, en partenariat avec l'ONG américaine RTI, dans le cadre du *Sous-programme USAID/PEPAM (2010-2014)*, pour la résorption des inégalités notées dans l'accès à l'eau potable au Sénégal. Les enjeux principaux de cette initiative sont de :

- lever les contraintes à l'accès à une eau potable et abondante ;
- utiliser l'eau comme support essentiel aux initiatives communautaires de lutte contre la pauvreté en milieu rural ;
- mettre en place des réseaux de solidarités locales pour faciliter l'accès à l'eau aux plus démunis ;
- faire des bénéficiaires des acteurs de développement capables de s'approprier les projets et les démultiplier.

Arrivé à terme en 2009, le projet *Appui aux initiatives communautaires d'accès à l'eau potable et à l'assainissement à Pikine au Sénégal*, cofinancé grâce au partenariat avec la Ville de Paris, a permis à plus de 250 ménages pauvres d'accéder aux points d'eau à proximité des blocs sanitaires réalisés par Enda. Par ailleurs, les travaux d'adduction d'eau potable ont également été finalisés et plus de 200 branchements à domicile ont été effectués. Au total, 450 ménages (soit plus de 5000 personnes) ont pu bénéficier du projet, dont plus de 200 ménages ont pu bénéficier de campagnes d'IEC sur l'entretien des infrastructures d'assainissement, l'hygiène publique et la santé.

En outre, le *Projet d'adduction d'eau potable à Guinguinéo* (région de Kaolack) a permis à Enda de réaliser dans cette ville un grand forage de 273 m de profondeur, doté d'un château d'eau de 150 m<sup>3</sup>, grâce à un partenariat avec le Fonds Eau, regroupant le Grand-Lyon et Véolia-Eau. Un programme qui a permis l'approvisionnement de la ville et d'une dizaine de villages proches en eau potable, ainsi que l'irrigation de plus 500 hectares de cultures vivrières environnantes. En effet, l'accès des populations rurales et des communautés de base aux équipements (hydrauliques, hydroagricoles, et d'assainissement) doit aussi être analysé dans une perspective de qualité et de durabilité du service offert. C'est pour cela qu'Enda a très tôt inscrit son action dans une optique de mise à la disposition des collectivités locales, tant en milieu urbain que rural, d'un ensemble d'outils pratiques d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale leur permettant d'assurer la gestion durable et l'amélioration continue de la qualité du service offert par les équipements mis en place.



*Le château d'eau de 150 mètres cube de Guinguinéo (Sénégal)*

*Inauguration du forage et du château d'eau de Darou-Diaw par le Premier ministre du Sénégal et l'Ambassadeur de France au Sénégal (côte à côte au centre)*



## Accès des pauvres aux services énergétiques pour l'atteinte des OMD

La conviction d'Enda sur le rôle moteur de l'énergie dans la réalisation des OMD a motivé son engagement dans la conceptualisation et le plaidoyer, pour la prise en compte du service énergétique dans toutes les démarches de planification du développement en Afrique. En considérant les besoins des populations, Enda reste convaincu que l'accès élargi aux services énergétiques requiert l'utilisation des systèmes décentralisés, notamment les énergies renouvelables, pour asseoir les bases d'un développement sobre en carbone. Ce nouveau paradigme du développement permet d'associer autant les préoccupations de développement pro-pauvre qu'environnementales en termes de participation volontaire des pays en développement aux efforts de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Aujourd'hui, la démarche d'Enda pour l'amélioration de l'accès aux services énergétiques pour les pauvres, s'oriente de plus en plus vers une offre diversifiée et cohérente de services d'accompagnement ou Packaging. Autant de services d'appui au développement qui couvrent à la fois la demande (microfinancement des usagers finaux) et l'offre en vue du renforcement des petites entreprises (formation, interface avec les systèmes financiers décentralisés).

*L'appui au développement de la petite entreprise de fourniture d'énergie durable ou d'efficacité énergétique, s'est beaucoup orienté, en 2010, au Sénégal, vers la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans l'usage productif des services énergétiques, à travers les filières de fumage, de boulangerie et de distribution de gaz butane. L'approche par les chaînes de valeur, a permis d'identifier les différents acteurs d'une chaîne, leur besoin d'appui spécifique et de procéder à des formations ciblées. A titre d'exemple, le développement de la chaîne de valeur fumage de poisson dans les zones insulaires, a permis aux groupements de femmes de renforcer leur capacité de production de manière efficiente à travers des fumoirs économes en énergie. Une série de formation pour les groupements locaux (hommes et femmes) a été effectuée, sur la gestion et le marketing, sur les techniques de fumage et de braisage. En plus des formations, un forum d'échange sur le fumage a été organisé pour permettre aux femmes des îles du Saloum de découvrir d'autres expériences de fumage (technologie de types de fumage et de modèle organisationnel).*

*La mise en place de mécanismes de microfinancement innovants, basés sur un partenariat multiacteurs, a été jugée capitale pour développer la demande de services énergétiques. Pour lever les barrières d'entrée des institutions de microfinance dans le financement des énergies renouvelables, Enda, en partenariat avec le PNUE et l'ASDI (Agence suédoise de coopération) a mis en place un fonds de garantie au profit d'une mutuelle d'envergure nationale (SEN'FINANCE). Ce qui a permis à cette dernière de se positionner comme prêteur en gros de crédit au profit des clients membres d'une mutuelle locale. Enda a donné un appui technique à la mutuelle locale, dans le montage d'un plan d'affaire à soumettre à SEN'FINANCE, pour l'octroi de crédits aux membres intéressés par le service énergétique. Il a identifié le fournisseur de service énergétique et l'a mis en relation avec la mutuelle pour l'équipement de ses membres. Ainsi le fonds de garantie est géré par la BRS (banque régionale du Sénégal) qui, tout au long du processus, manifeste un vif intérêt pour le financement des fournisseurs et opérateurs. Ainsi, la mise en place de fonds de garantie par une ONG (Enda), un organisme multilatéral (PNUE) et une coopération bilatérale (ASDI) a permis de lever des fonds au niveau national pour le financement de l'accès des couches vulnérables aux services énergétiques.*

Comme principaux résultats de ces différentes initiatives, il est à noter que 12 groupements féminins, en milieu rural, ont pu bénéficier du mécanisme de financement AREED pour l'installation de fours améliorés permettant de réduire la consommation de bois de 50 %, et que 2 groupements ont été appuyés pour l'accès à des foyers améliorés au profit de 8000 ménages. En outre, l'appui au programme *Lighting Africa*, un programme typiquement axé sur l'accès des pauvres à un éclairage moderne, avec une diversité de petits produits solaires (lanternes) a cherché à impacter sur la base de la pyramide des revenus. Lancé par la Banque mondiale et mis en œuvre au Sénégal sous la tutelle de l'ASER, un premier travail, mené par Enda et axé sur un diagnostic préliminaire des segments du marché rural et périurbain, a permis de poser les bases d'un intéressant programme pilote.



Vendeuses ambulantes de produits maraîchers à Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam)



Femmes travaillant dans le maraîchage dans le district de Ratnagiri (Inde)



Echantillons de céréales bio cultivées au Sénégal



Pêche au chalut dans les eaux mauritaniennes



Paysanne colombienne dans son champ de maïs



Femme rurale battant le mil (Sénégal)

## Chapitre 2 : La souveraineté alimentaire et la refondation du commerce mondial

Depuis le lancement de cette campagne globale que sont les OMD dont le partenariat pour le développement constitue le principal liant, il ne se passe plus une rencontre, sommet ou conférence internationale consacrée peu ou prou au développement sans que les pays riches et les institutions financières internationales ne parlent de solidarité internationale. L'on se souvient du Sommet de Monterrey sur le financement du développement (2002), du Sommet de Johannesburg sur le développement durable (2002), des Sommet du G8 à Kananaskis (2002), de Gleneagles (2005) et d'autres encore, sans compter maintenant les sommets du G20, pour ne citer que les plus récents. Peu de pays développés ont pourtant respecté leurs engagements financiers en faveur des pays en développement, ainsi que leurs promesses en matière d'assistance technique et de transfert de technologie. En 2010, seuls cinq pays (Luxembourg, Danemark, Norvège, Pays-Bas et Suède) ont respecté leur promesse vieille de plus de 40 ans, de consacrer au minimum 0,7 % de leur RNB à l'aide.

Certes, Enda n'a eu de cesse de le répéter, le développement ne se réduit pas à l'aide. Et, c'est aussi parce qu'on a trop souvent conçu les relations économiques internationales sous la logique d'une simple transfusion financière que

l'on a jugé et classé les Etats les plus pauvres en faisant simplement référence à leurs capacités d'absorption de l'aide : « on ne peut pas donner tout ce qu'on a prévu, car les pays en développement ne peuvent pas consommer toutes les ressources qui leur sont destinées ». C'est la répartition très surréaliste qui caractérise le mieux l'état actuel du partenariat pour le développement, prouvant encore que la mise en œuvre de l'objectif 8 des OMD se heurte à un chapelet de défis qui, s'ils ne sont pas intelligemment levés, pourraient compromettre l'atteinte de l'ensemble des Objectifs du millénaire. Et ces défis ne sont pas mineurs. On s'en rend davantage compte en analysant la cible 8.A en ligne de mire du partenariat global : *poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire*. Ce but se heurte à des écueils, car il est peu probable que le monde réussisse, même à long terme, à mettre en place un tel système, et encore moins probable que celui-ci soit fondé sur les règles justes et égales pour tous.

Ces règles justes et équitables pour tous doivent aussi constituer le fondement de la souveraineté alimentaire, un but que poursuit inlassablement Enda et ses

partenaires depuis de nombreuses années. Son action dans le système de la gouvernance internationale, qu'elle se mène au niveau national, régional ou international, concourt, avec celle de ses alliés, à la mise en place d'un système mondial organisé, coopératif et cohérent. Car, malheureusement, les actes jusqu'ici ont souvent pris le contrepied des paroles et des volontés politiques exprimées. A titre d'exemple, il n'est pas rare que des pays en développement soient obligés de renoncer à une mesure de soutien agricole autorisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à cause d'injonctions contraires imposées par la Banque mondiale ou le FMI pour des raisons d'équilibre macroéconomique.

## 1. Refonder les règles du commerce international pour libérer les peuples

Au lendemain de leurs indépendances, de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique, ont accepté les règles du GATT à la négociation desquelles ils n'ont pas participé. En 1995, en adhérant à la charte de la création de l'OMC, ils se sont engagés à mettre en œuvre des règles complexes, conçus par les pays développés pour eux-mêmes et qui se révèlent, par conséquent, largement inappropriées pour les pays en développement. Le système commercial multilatéral s'appuie sur le principe selon lequel le commerce est un puissant moyen pour promouvoir le développement. Mais, si l'OMC a beaucoup de mal à traduire ce principe, fondé par ailleurs, en acte, c'est parce que le système qu'il a mis en place ne conçoit cette réalité que sous le prisme d'une libéralisation large et irréversible des économies, quelles que soient leur taille, leur particularités et leurs faiblesses. De plus, tout en cherchant à créer un système commercial mondial non discriminatoire, l'OMC et ses membres utilisent encore des instruments qui font à la fois la promotion de la discrimination et de l'injustice économique.

Au lancement du cycle de négociations en cours, cycle qui fut labellisé (marketing commercial oblige) *Programme de Doha pour le développement*, un immense espoir avait été suscité dans le monde en développement. L'ambitieuse envolée multilatérale devait en effet produire, au bout de trois années de négociations, une restructuration du système qui corrigerait les déficiences et mettrait en place de nouvelles règles plus favorables au développement et plus adaptées aux besoins et aux réalités des pays pauvres, en particulier en matière agricole et industrielle. Dix ans plus tard, le fruit n'apparaît même pas pour qu'on sache s'il tient ou non la promesse des fleurs. Le cycle de développement est bloqué, pris au piège des ambitions et des batailles entre pays développés et grands pays émergents comme la Chine, l'Inde et Brésil. L'engagement à supprimer les soutiens internes qui créent des distorsions sur les marchés mondiaux et les subventions à l'exportation, est resté lettre morte. Pendant que les pays développés profitaient de ce statu quo qui les arrange, en maintenant leurs subventions agricoles, les pays pauvres voyaient les prix de certains de leurs produits d'exportation chuter sur le marché mondial, tandis que leurs marchés intérieurs étaient envahis par des produits subventionnés (produits occidentaux) et des produits artificiellement compétitifs du fait de conditions sociales de production nettement anticoncurrentielles, comme les produits chinois.

De la même façon, l'Europe, comme d'autres, proclame à longueur de conférences internationales son attachement au développement endogène des peuples du Sud, au moment où, ailleurs, leurs experts imposent des accords de libre-échange destructeurs à ces mêmes peuples. La cohérence et la coopération ne sont pas les choses les mieux partagées dans le système de la gouvernance mondiale. Elles sont pourtant une condition sine qua non pour un partenariat mondial pour le développement qui soit plus qu'un slogan de marketing politique ou un simple apaisant sur la conscience des riches.

L'exemple le plus emblématique de l'injustice du système commercial est le cas du Coton africain. Principal produit d'exportation et pourvoyeur de devises pour de nombreux pays africains pauvres, y compris des pays comme le Burkina Faso, la Mali, le Bénin et le Tchad (figurant parmi les Pays les moins avancés ou PMA), le coton voit son sort tenaillé entre le marteau des subventions et l'enclume des jeux, batailles et stratégies de négociations des puissances commerciales et agricoles, autour des règles de l'accord sur l'agriculture. Pendant ce temps, comble de cynisme, on demande aux cotonculteurs africains de renforcer leur compétitivité, y compris en ayant recours aux OGM ; et les Etats-Unis les y aident déjà.

Le système commercial multilatéral a ceci de particulier que lorsque les pays développés sont contraints à prendre des engagements favorables aux pays en développement, le système leur offre toujours une brèche pour ne pas appliquer les décisions ou pour les appliquer sélectivement. Lorsqu'ils donnent des concessions, c'est bien souvent sur les marges, comme en témoigne l'engagement à accorder un accès sans droits ni quotas à 97 % des produits originaires des PMA. Ce pourcentage leur laisse la liberté de choisir les produits qui ne peuvent pas bénéficier de cette offre. D'après de nombreuses analyses, du fait du manque de diversification des économies des PMA, il est fort probable que les produits les plus importants parmi ceux que les PMA exportent sur les marchés des pays développés soient inclus dans les 3 % restants. Il est donc évident qu'une offre de 100 % aurait été beaucoup plus utile et plus efficace. Ce système n'est ni ouvert, ni prévisible et il est largement favorable à des intérêts bien identifiables. L'engagement à accorder aux pays en développement, aux pays les moins avancés (PMA) en particulier, un traitement spécial et différencié qui les soustrait de la mise en œuvre de certains engagements ou leur donne du temps supplémentaire pour la mise en œuvre d'autres, n'est finalement que le lubrifiant destiné à faire passer la pilule. L'engagement politique était de rendre ce traitement spécial obligatoire et contraignant. La réalité est qu'il est laissé au bon vouloir des pays développés.

Enda, à travers la plateforme de la société civile ouest-africaine qu'elle coordonne, sur les questions agricoles et commerciales, est signataire du Pacte régional, en faveur de l'ouverture et la démocratisation des espaces d'élaboration



des politiques régionales, pour une participation accrue des organisations de la société civile. La politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP) est conduite par le département de l'agriculture de la CEDEAO, une structure avec laquelle Enda n'avait pas de relation directe. Mais, après avoir expliqué et convaincu de nombreux acteurs que la politique commerciale ne saurait être dissociée de la politique agricole, pour des raisons de cohérence, Enda a été invité à intégrer le comité de suivi de la mise en œuvre de l'ECOWAP pour le compte de la plateforme de la société civile qu'elle coordonne (POSCAO-AC). Et ce, en dépit du fait que des organisations paysannes comme le ROPPA y étaient déjà présentes, et qu'elles pourraient, dans certains cas, parler au nom de la société civile. Après concertation avec les autres membres de la plateforme, Enda a désigné le point focal de la plateforme au Bénin, pour représenter la société civile dans le comité ECOWAP ; Ce dernier ayant signé le pacte régional sur la politique agricole au nom de POSCAO et d'Enda.

C'est grâce à cette posture qu'Enda a été désigné maître d'œuvre du suivi de l'axe *Commerce et intégration* pour le compte de la société civile ouest-africaine, dans le cadre du *Programme communautaire de développement de la CEDEAO* (PCD). Comme pour la politique agricole, Enda a aussi été convié dans le suivi de la mise en œuvre du *Programme communautaire de développement* (PCD), dans lequel il s'occupe de l'axe Commerce et intégration. Agissant ainsi au nom de la POSCAO-AC, Enda a fait de nombreuses contributions dans le processus d'élaboration du PCD, dont certaines ont permis de rectifier les manquements importants constatés initialement dans le programme.

C'est ainsi que la société civile a réussi la mise en débat de la problématique de la cohérence des politiques régionales et obtenu l'adhésion des acteurs officiels, avec notamment un dialogue régional multiacteurs consolidant la démarche. L'incohérence des politiques étant une problématique cruciale en Afrique de l'Ouest, elle se traduit par la mise en œuvre de politiques, d'initiatives et de mesures faiblement articulées entre elles et la prise d'engagements contraignants, quelquefois contradictoires dans des domaines qui devraient normalement faire l'objet d'une forte coordination. Les pays de la région sont engagés simultanément dans plusieurs processus de négociations qui se déroulent à différents niveaux. Au sein des Etats, il est rare aussi que les ministres du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et de l'environnement, entre autres, développent des mécanismes de coordination, de dialogue et de concertation pour que les politiques qu'elles conçoivent ne se contredisent pas. Cette déficience est aussi largement caractéristique des institutions régionales.

Or, le défaut de cohérence dans les engagements économiques et commerciaux retarde significativement la mise en œuvre des politiques d'intégration ou réduit considérablement leurs impacts. C'est pourquoi Enda a œuvré pour inscrire cette problématique au cœur des priorités et des stratégies de l'Afrique. Un dialogue régional autour du thème *Commerce et développement en Afrique de l'Ouest*, tenu en mai 2010 à Dakar, a été



l'occasion pour une première mise en débat de cette question. Les représentants de gouvernements (ministre du commerce du Sénégal, hauts cadres du Nigeria, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, de la Guinée et du Mali, entre autres pays) ont échangé avec des représentants du secteur privé, des organisations de femmes chefs d'entreprises, des organisations de la société civile, des organisations de producteurs et des parlementaires (du Burkina Faso, du Niger, du Togo et du Sénégal) sur la nécessité de la mise en cohérence des politiques.

Par ailleurs, Enda a aussi engagé le challenge de l'interdisciplinarité chez les chercheurs pour donner corps à la cohérence des politiques. Il a fait, de ce fait, le choix de promouvoir la recherche et l'analyse, avec un parti-pris méthodologique qui est clairement le recours à l'expertise ouest-africaine en matière de recherche, dans le but de créer les conditions d'une production endogène de connaissances. Le continent africain, a toujours été un laissé-pour-compte dans le système international de la production et des échanges de savoirs, étant réduit au simple rang de consommateur de connaissances produits par d'autres sur d'autres réalités socioéconomiques. S'étant assigné pour mission de changer cette réalité, Enda a invité une dizaine de chercheurs, d'acteurs et experts de différentes spécialités et secteurs, autour de la problématique du marché régional. Cette approche avait pour but de mener une analyse prospective de la dynamique de l'intégration et du commerce intra régional en Afrique de l'Ouest, à partir d'un regard croisé de plusieurs spécialistes, théoriciens et experts. Ce travail a fait l'objet d'une publication originale sous le titre : *Le Futur du commerce intrarégional en Afrique de l'Ouest*. Un ouvrage qui a reçu un accueil très favorable, aussi bien chez les intellectuels que chez les institutions régionales et les organisations de la société civile.

## Parlant au nom de la société civile, Enda influence les positions ministérielles et met en débat de nouvelles questions

En Janvier 2010, suite à la décision des hauts fonctionnaires du Comité de négociation de l'Accord de partenariat économique (APE) en Afrique de l'Ouest d'augmenter le taux d'ouverture du marché ouest africain de 66.4% à 70% sans arguments économiques valables, Enda a adressé une lettre à l'ensemble des Ministres du commerce de la CEDEAO, dans laquelle elle a démontré le caractère inapproprié, voire dangereux d'une ouverture. Dans ses efforts pour, de concert avec les autres membres de la société civile, influencer les positions ministérielles et mettre en débat de nouvelles questions, Enda a expliqué que, du fait de la situation particulière des Etats de l'Afrique de l'Ouest et de leur niveau de développement par rapport à l'Europe, moins la région libéraliserait son commerce à l'état actuel, mieux elle se porterait. Mieux, pour la partie de l'économie vouée à la libéralisation, elle devrait être ouverte de manière progressive et maîtrisée.

Voici une partie des arguments développés par Enda dans la lettre adressée aux ministres : « nous sommes préoccupés par ce que nous considérons comme un recul de l'approche politique et de l'implication des Etats. Depuis votre dernier Comité ministériel de suivi (CMS), tenu le 15 mai 2009 à Abuja, les négociations ont connu des avancées importantes qui méritent, à notre sens, d'être portées à votre connaissance, afin que vous en tiriez les conclusions appropriées et donniez les orientations à suivre pour la suite (...). Depuis la session de négociation tenue à Abidjan, le 13 novembre 2009, l'Afrique de l'Ouest s'est engagée à envisager une ouverture à 70%, en valeur comme en volume. Ceci est, vous en conviendrez, bien loin des 60% que vous aviez indiqués (...). Les négociateurs ne peuvent valider une offre de 70% sans l'aval des Etats car cette offre ne repose ni sur une base objective ni sur la réalité et la prospective économique. » (Extrait de la lettre adressée par Enda et la plateforme de la société civile aux Ministres du commerce de la CEDEAO en janvier 2010).

En mai 2010, lors d'une réunion du Comité ministériel de suivi (CMS) de l'Accord de partenariat économique (APE), tenue à Bamako (Mali) suite à un intense lobbying et plaidoyer de la société civile auprès des délégations ministérielles, en particulier le Nigeria et le Sénégal, les ministres ont demandé à la CEDEAO d'effectuer les études nécessaires et de soumettre les résultats aux Etats avant décision sur l'offre d'accès au marché. Ainsi, alors que les experts de la CEDEAO et de l'UEMOA attendaient des ministres une validation de l'offre d'accès au marché à 70%, lors du CMS de Bamako, ces derniers ont demandé la poursuite du travail d'analyse, comme les y invitait la société civile : « les Ministres ont, par ailleurs, instruit les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA à poursuivre les travaux sur l'offre d'accès au marché, notamment en actualisant les études d'impact d'une telle offre sur les différents agrégats des économies des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Les deux commissions communiqueront ces informations aux Etats pour appréciation. Elles devront par ailleurs établir des indicateurs de développement et des critères de réalisation pour le suivi du processus de libéralisation, du niveau de développement et de la mise en œuvre de l'APE. » (Extrait du relevé des conclusions et recommandations du CMS de Bamako, 6-7 mai 2010).



## 2. La souveraineté alimentaire ou la reconquête du droit à l'alimentation

Tel qu'il est à l'heure actuelle, le commerce international ne saurait promouvoir les droits au développement, pas plus que le plus fondamental d'entre-deux, le droit à l'alimentation sous jacent dans l'objectif 1 des OMD. Le libre-échange qui est érigé en modèle unique et universel, en dépit de ses crises et ses effets pervers cycliques sur l'économie mondiale, a fini de prouver qu'il ne peut et ne doit régir une réalité aussi complexe et aussi stratégique de l'agriculture. C'est au nom de cette vérité que toutes organisations d'agriculteurs du monde, appuyés par des alliés stratégiques de la société civile, des chercheurs, des leaders politiques, des hommes de foi et des bonnes volontés, se mobilisent, depuis de nombreuses années, pour une réforme totale des règles commerciales internationales et plus généralement, pour soustraire l'agriculture de la logique libre-échangiste, afin de garantir l'effectivité du principe de la souveraineté alimentaire. Une telle démarche est nécessaire. Les politiques actuelles de libéralisation se sont révélées totalement inadéquates pour les besoins du monde en développement. Trois éléments peuvent permettre de soutenir une telle position :

- les promesses en matière d'avantages de la libéralisation sur les marchés agricoles, fondées sur des calculs de la Banque mondiale (BM), se sont avérées fausses, aussi bien en termes de montant global que de réduction des inégalités entre les pays et davantage encore au sein des pays ;
- la libéralisation n'a pas rendu les marchés plus efficaces qu'ils ne l'étaient (les crises alimentaires, comme celui de 2008, sont là pour en témoigner), et encore moins réduit la volatilité des prix. Au contraire, elle a renforcé la spéculation sur les produits alimentaires indispensables aux populations, surtout en temps de crises ;
- la libéralisation fait la promotion d'une exploitation intensive des ressources naturelles à des fins marchandes, ce qui complexifie et rend encore plus difficiles les réponses des communautés locales aux problèmes agricoles et alimentaires.

Le principe de la souveraineté alimentaire suggère que soient rendus aux peuples leurs droits et leur autonomie dans la conduite de leurs politiques agricoles et alimentaires. Tout peuple a le droit de produire ce qu'il mange et de manger ce qu'il produit. Exprimé en langage simple, il donne la possibilité aux Etats et à leurs populations, dans le respect strict de règles internationales justes et équitables, de satisfaire leurs besoins alimentaires de la façon qui leur paraît la plus appropriée, sans perturber les échanges internationaux, ainsi que le droit des autres d'agir de la même façon. Il encourage partout et pour les mêmes raisons le soutien aux agriculteurs. Il exclu cependant toute aide intérieure volontairement destinée à perturber les marchés internationaux par une manipulation des prix.

En **Inde**, c'est ce même principe qui a amené Enda à faire la promotion des pratiques agroécologiques, face à l'offensive des multinationales qui monopolisent la

production et la distribution des OGM et autres intrants de synthèse, si destructrices de l'autonomie et de la liberté des producteurs agricoles. Par le biais du renforcement des capacités des organisations paysannes de l'Etat de Maharashtra, engagées dans la production biologique dans le cadre d'une agriculture saine et durable, l'appui institutionnel et technique d'Enda a notamment visé les associations de femmes agricultrices, si durement frappées par les effets pervers de la mondialisation et des politiques fédérales d'ajustement structurel. Car, faut-il le rappeler, l'Asie du Sud offre un contexte d'intégration forcée des producteurs indépendants dans les marchés émergents, qui malheureusement se traduit par leur conversion forcée en vulgaires ouvriers agricoles au service des multinationales, sans aucune perspective sérieuse de développement socioéconomique pour leurs communautés. Une situation particulièrement alarmante qu'Enda et certaines associations d'agriculteurs ont choisi de combattre par le biais de la création de filières d'agriculture biologique allant de la lombriculture et la fabrication d'engrais organiques, à la production de riz, de légumes et de fruits tropicaux.

L'agriculture saine et durable, caractérisée par un recours exclusif aux pratiques culturales biologiques, dont Enda fait la promotion en Inde, dans le district de Ratnagiri, comme dans le contexte ouest-africain, est rendue nécessaire et parfaitement justifiée par l'extrême pauvreté qui sévit dans les campagnes et qui non seulement rend le recours aux pesticides de synthèse particulièrement risqué sur le plan sanitaire et environnemental, mais occasionne une dépendance économique intolérable chez les paysans. C'est la raison pour laquelle, Enda et ses organisations partenaires qui comptent plus de 12'000 producteurs et productrices de fruits (mangues, noix de coco, etc.), d'épices (poivre) et de céréales (riz), et plus de 1500 producteurs et productrices de semences, de pépinières, de fertilisants et autres pesticides organiques, se sont constitués en un véritable réseau regroupant 6 équipes de recherche-action, 10 centres de recherche agronomique, 2 agences de certification biologique, 3 laboratoires d'analyse et de contrôle, des services de développement agricole du district de Ratnagiri et six banques spécialisées dans le financement des activités agricoles.

Les synergies réalisées par ce réseau extrêmement dense de partenaires, résolument tournés vers des systèmes de production agricole saine et durable, ont également contribué à faire de la gouvernance environnementale au niveau local, une réalité sans cesse revisitée à l'aune des avancées réelles notées sur le plan social et économique (accès à l'eau, au foncier, au crédit, à l'emploi, etc.). L'illustration la plus éloquente de cette mobilisation est que l'ensemble de ces initiatives sont sous-tendues par une volonté ferme de faire de ces producteurs et productrices de véritables entrepreneur(e)s agricoles, engagé(e)s dans des activités rémunératrices durables.

C'est pourquoi, en 2010, Enda a mobilisé une partie importante de ses ressources, tant humaines que matérielles et financières, pour organiser des ateliers de formation, des réunions publiques d'information et des campagnes de sensibilisation (y compris sur l'hygiène publique, la santé, l'eau et l'assainissement), avec une vraie stratégie de communication et de promotion de l'agriculture biologique, qui s'est largement appuyée sur des radios communautaires dont l'audience, dans les campagnes indiennes, est tout à fait considérable.

Ainsi, 500 agriculteurs sur un total de 1136 ont produit et commercialisé, à un prix moyen de 18 roupies (environ 180 FCFA, soit 28 centimes d'euro) le kilo, 900 tonnes de fruits bio, malgré une floraison tardive et une attaque fongique sur les arbres. A Sangameshwar, Patan et Lanja Talukas, le financement de huit programmes de formation destinés aux membres du réseau Enda de femmes agricultrices de ces zones, a permis le renforcement de leurs capacités en pratiques culturales biologiques adaptées. En outre, 75 hectares de terre ont été achetés pour la riziculture et la plantation d'arbres fruitiers avec la méthode d'irrigation du goutte à goutte, et 14 villages sont maintenant couverts par le système Jal Swarajya de fourniture d'eau potable aux populations.



*Bassin de rétention d'eau (Inde)*



*Mini bassins de rétention d'eau (Inde)*



*Jardin potager (Inde)*

Au **Sénégal** et dans la sous-région ouest-africaine, Enda a toujours considéré que la promotion d'une *agriculture saine et durable*, ainsi que l'organisation des associations paysannes, était un enjeu majeur de la modernisation et du développement rural. Depuis qu'Enda et d'autres partenaires de la société civile qui cherchent à améliorer la structuration du monde rural, se sont investis, il y a plus de trente ans, pour faire la promotion d'un nouveau modèle d'*agriculture familiale*, celui-ci n'a eu de cesse de progresser sur le terrain et dans la conscience des acteurs. Et ce, malgré les limites à l'émergence d'organisations paysannes fortes, que sont le taux d'analphabétisme élevé des paysans, leur faible culture politique, l'attachement à certaines traditions obsolètes et la faible place accordée aux jeunes. En effet, la faible structuration du monde rural amène souvent les paysans à continuer à aborder le marché sans organisation, et les principaux bénéficiaires de l'accroissement de la demande demeurent les intermédiaires (transporteurs et commerçants). Dans la situation actuelle, la logique d'autosubsistance ne peut plus exister. Les productions locales ne suffisent plus à régler les besoins essentiels, alors, quatre logiques s'imposent :

1. La diversification des cultures à l'image de ce qui se fait dans ces trois zones d'intervention d'Enda en zone rurale au Sénégal, est devenue une nécessité ;

2. la valorisation des produits, en développant les capacités de transformation de façon à permettre aux producteurs de jouir d'avantage de la plus-value ;
3. la régulation du marché local en planifiant les productions en fonction de la demande et en disposant de fonds de roulement pour préfinancer l'achat aux producteurs ;
4. le financement des moyens de production par des systèmes mutualistes adaptés.

Le financement des intrants est actuellement le principal facteur économique de changement du monde rural. Il repose malheureusement sur un système de crédit qui est essentiellement contrôlé par les commerçants. Le financement de la modernisation de l'agriculture au Sénégal exige donc une meilleure négociation de la répartition de la valeur ajoutée entre paysans, transporteurs et commerçants. Cette situation très préoccupante a justifié qu'Enda tourne résolument son action dans le sens d'une approche intégrée, où ce qui est valorisé et favorisé n'est pas seulement la technique de production, mais aussi et surtout l'analyse collective des situations sociales qui sont à la base des processus d'appauvrissement économique et écologique.

C'est pourquoi, un accent particulier a été mis sur la capacitation des organisations de femmes paysannes, dans le but de réduire les inégalités sociales croissantes en milieu rural, caractérisées par l'accaparement des terres et des moyens de production par une minorité, et à instaurer une situation de justice sociale où la pérennité de l'occupation des espaces permettra un aménagement judicieux des terroirs. En effet, pour qu'un équilibre social, reposant essentiellement sur le droit fondamental des personnes à se nourrir de leurs propres productions, puisse être instauré, il faudrait s'atteler à la création d'activités génératrices de revenus pour l'excédent de main-d'œuvre. C'est ce qui rendra possible la diversification des productions, grâce à une plus grande motivation des populations paysannes, majoritairement féminines, pour leur maintien dans le milieu rural.

Ces cinq dernières années, les actions menées avec les fédérations paysannes, dans trois zones écologiques sensibles du Sénégal (la zone maraîchère des Niayes, la zone rizicole du fleuve Sénégal et la zone cotonnière de Tambacounda), ont permis à celles-ci de maîtriser les systèmes de gestion intégrée de leurs terroirs, pour une agriculture saine et durable, nourricière et génératrice de revenus. Des actions qui ont été mises en synergie au niveau sous-régional, à travers des initiatives menées en partenariat avec les organisations de base et la FAO, dans le but de trouver des solutions endogènes à l'épineux problème de la contamination des eaux par les pesticides, dans les bassins des fleuves Sénégal et Niger. En outre, Enda continue à appuyer la création et le développement d'un réseau national, régional et international des femmes rurales. Ce qui, par ailleurs, l'incite à renforcer son action concertée avec plusieurs catégories de producteurs ouest-africains, pour la mise en place d'un système local de labellisation, dans le cadre du commerce équitable.





Utilisation de méthodes agroécologiques dans la riziculture au Sénégal



Champs école paysan



Culture du mil biologique (Sénégal)

Aujourd'hui, Enda appuie cinq fédérations paysannes au Sénégal :

- dans les Niayes, la *Fédération des agropasteurs de Diender* regroupe 24 villages et plus de 3000 membres répartis dans la communauté rurale de Diender et la commune de Kayar ;
- dans la communauté rurale de Keur Moussa, la *Fédération Woobin* mobilise 20 villages et plus de 1500 membres ;
- dans la vallée du fleuve Sénégal, la *Fédération Ngata maaré Tooro* regroupe 36 villages et 2500 membres au sein de la communauté rurale de Guédé-village ;
- dans le département de Tambacounda, la *Fédération Yakaar Niani Wulli* regroupe 80 villages et plus de 2000 membres (communautés rurales de Koussanar, Malème Niani, Sinthiou Malème, Koutchaba, Maka, Nétéboulou et Ndoga Babacar) ;
- la *Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique* mobilise les efforts de 24 organisations membres, dont 6 organisations d'appui et 18 organisations de base, réparties dans 8 régions du **Sénégal** (Thiès, Dakar, Tambacounda, Saint-Louis, Diourbel, Fatick, Kaolack et Kolda).

Les interventions d'Enda, réalisées en partenariat avec l'ensemble de ces organisations paysannes, a permis à celles-ci de produire, grâce au recours exclusif à des pratiques agroécologiques, des cultures vivrières destinées à l'autoconsommation (céréales, légumes, etc.), ainsi que du coton, du fonio et du sésame certifiés biologiques pour l'exportation, tout en essayant de développer un marché national de produits biologiques. Mais, bien que la production actuelle reste de loin inférieure à la demande extérieure, Enda et ses partenaires sont plus que jamais conscients de l'urgence de renforcer les filières locales de transformation. Ceci permettra ainsi de garder dans le pays toute la valeur ajoutée générée par les activités de transformation. En outre, dans l'ensemble de ces filières, la mise à disposition de moyens conséquents devrait permettre de donner une véritable dimension économique à cette approche globale de recherche-développement, en donnant à l'ensemble des acteurs la possibilité de développer d'importantes activités génératrices de revenus.



Manifestation pour le droit à la ville lors du FSM 2011 à Dakar (Sénégal)



Le bidonville Bachkou de Casablanca (Maroc)

## Chapitre 3 : Le droit à la ville et la sécurisation de l'habitat dans les bidonvilles

La lutte contre la pauvreté dans les villes du Sud est avant tout une bataille axée autour des principes de justice sociale et d'équité. Enda, en tant qu'organisation du Sud n'a eu de cesse de travailler en parfaite harmonie avec les communautés de base, pour un monde meilleur dans lequel chaque individu accède aux ressources collectives et sans aucune forme de discrimination. C'est en cela que l'Organisation se sent interpellée par la cible 7-10 de l'objectif 7 des OMD qui propose d'améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis.

Ainsi, en Amérique Latine, en moyenne, près de 54% des ménages urbains sont pauvres ou extrêmement pauvres et cette tendance s'accroît avec la montée des taux d'urbanisation qui avoisinent les 75 %, avec comme conséquence la multiplication de bidonvilles, quartiers précaires et poches de pauvreté, qui abritent les plus démunis [Source : PNUD, CEPALC, IPEA, L'objectif du millénaire de réduire la pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2008]. La vulnérabilité face au chômage, aux épidémies et aux intempéries devient sous ce rapport une problématique brûlante. Aussi le dérèglement climatique pose-t-il de manière encore plus urgente, pour toutes les villes du Sud, la question du droit de cité de ces millions de citoyens qui en sont les premières victimes du fait de la précarité de leur milieu de vie.

En Afrique, ce sont les mêmes défis sont posés avec un appauvrissement qui va croissant. La moitié de la population africaine vit en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de mortalité des enfants africains de moins de cinq ans, estimé à 142 pour 1 000 naissances vivantes est le plus élevé de

toutes les régions du monde, et l'espérance de vie ne dépasse guère 47 ans [Estimations de l'OMS, de l'UNICEF et du FNUAP, 2007]. Pourtant, les dynamiques urbaines s'accroissent, portées par de grandes agglomérations, car malgré les nombreuses interventions visant à les réduire depuis une trentaine d'années, c'est dans ces villes que se concentrent les situations de pauvreté les plus poignantes du point de vue environnemental et social. Mais, les villes du Sud, ainsi que leurs sociétés citadines, n'en changent pas moins pour autant. Elles sont devenues plus complexes et débordent les cadres d'analyse et autres grilles de lecture simplistes. L'analyse affinée permet certainement de dépasser le paradigme de la crise qui a structuré les interventions et ouvre des perspectives nouvelles.

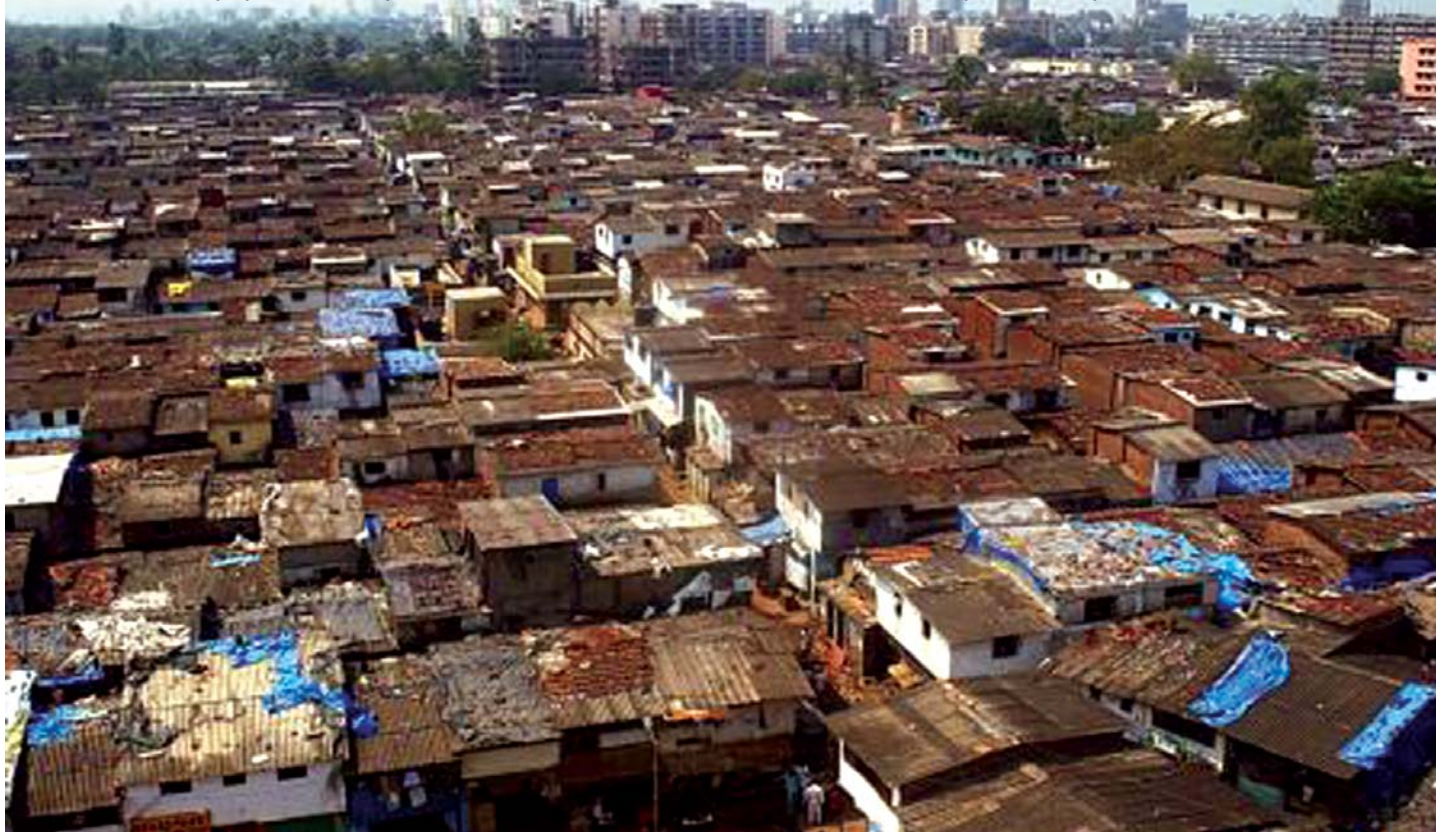
Plus globalement, le cadre juridique et politique mondial rend compte progressivement d'une nouvelle donne : la nécessité d'une transformation profonde, dans les pays du Sud, des rapports et des structures de pouvoir. Les gouvernements n'ont plus le monopole de la décision et de l'action. Celles-ci sont de plus en plus entre les mains d'acteurs divers, parfois déterritorialisés, difficiles à cerner. La reconnaissance des apports des organisations de la société civile à la définition de règles du jeu plus démocratiques est un des faits majeurs du monde actuel. Les acteurs non étatiques s'organisent au niveau international, régional, national et local, et renforcent la compréhension et la pratique de la démocratie. Ils contribuent également à redéfinir les règles du jeu sur une base plus juste, plus équitable, plus durable. Dans ce sillage, les groupes organisés à la base, avec l'appui d'Enda, mettent en place, de manière continue, des initiatives novatrices, susceptibles d'être de véritables moteurs de développement.

### 1. Quartiers pauvres en mouvement ou la fonction économique et sociale des bidonvilles

Durant ces vingt dernières années, afin de mieux s'attaquer à la problématique de lutte contre la vulnérabilité, Enda avait identifié dans la région de Dakar (**Sénégal**) 17 bidonvilles de dimensions importantes, pour constituer des foyers notoires d'incubation de formes originales de lutte contre la pauvreté.

Ces bidonvilles qui se sont créés dans des interstices de l'espace urbain, ont offert à leurs habitants toute une panoplie d'opportunités d'emploi et autres activités rémunératrices, sur des terrains appartenant à l'Etat ou à des privés. Engagé dans une dynamique d'accompagner les populations des quartiers

*Le bidonville Dharavi à Bombay compte plus d'un million d'habitants soit près de 100'000 familles, avec une densité de population moyenne de 17'000 habitants au km<sup>2</sup> et une latrine pour 1440 personnes*



bidonvilles et autres poches de pauvreté dans les villes du Sud, Enda a développé plusieurs stratégies, en partenariat avec les populations, pour lutter de manière articulée contre les politiques de déguerpissement, communément appelées « politiques du bulldozer ». Par ailleurs, il s'agissait aussi de soutenir ces communautés de base dans l'identification et la mise en place d'initiatives visant la transformation de leur habitat (systèmes d'assainissement alternatifs, mise en place d'infrastructures de base, tels que des salles de classe, des cases de santé, des centres ressources communautaires, etc.).

Dans tous les bidonvilles identifiés par Enda à Dakar, une pluralité d'initiatives sont entreprises de manière individuelle et collective, et les populations entretiennent des réseaux de solidarité très denses, de manière très inclusive, qui permettent un soutien constant aux plus faibles. Un phénomène de bidonvilisation progressive qui découle de facteurs structurels, avec des politiques publiques inadéquates (en matière de gestion urbaine, d'éducation, de formation et d'emploi des jeunes), mais aussi et surtout du fait de politiques incohérentes de développement agricole et rural. Devant cette inefficacité des politiques de « déguerpissement », l'Etat du Sénégal a connu une évolution de sa politique urbaine qui a commencé distinguer une ville dite « régulière », à côté d'une autre, « irrégulière ». D'où la nécessité de se doter d'outils et d'un cadre juridique pouvant accompagner l'évolution des quartiers spontanés vers des formes urbaines garantissant un meilleur épanouissement de tous les citoyens. Cet infléchissement des politiques vis-à-vis des établissements irréguliers s'est traduit par :

- la reconnaissance par décret (n° 96-386 du 15 mai 1996) instituant un Fonds de restructuration et de

régularisation foncière (FORREF) par le président de la République d'alors ;

- la mise sur pied de la Fondation Droit à la Ville (FDV) ;
- la régularisation et la restructuration foncière, comme outil de gestion urbaine et consacré dans le Code de l'Urbanisme (chapitre 2, article 33).

Toutefois, cette évolution de la politique urbaine de l'Etat cachait en elle-même de profondes contradictions :

- en mettant en œuvre cette politique, l'Etat voulait renforcer sa légitimité, en mettant la main sur une population potentiellement imposable ;
- avec le principe de la participation et du recouvrement des coûts, par les populations elles-mêmes (lorsqu'on sait qu'elles n'ont pas de revenus suffisants et exercent des activités dans le secteur de l'informel), ce sont la plupart des projets de restructuration et de régularisation foncières qui deviennent irréalisables ;
- les procédures de régularisation foncière variaient en fonction de la nature du site occupé, selon qu'il s'agissait d'un titre foncier privé, d'un titre du Domaine national ou d'un titre du Domaine de l'Etat.

Au demeurant, certaines catégories très pauvres, qui ne peuvent avoir accès à la ville que si elles habitent dans les bidonvilles, ont besoin d'être accompagnées en tant que citoyens à part entière. A ce propos, le document de référence du Sénégal sur la situation des OMD et l'orientation stratégique pour 2015 (publié par le ministère de l'Economie et des Finances, en novembre 2009) précise clairement que le secteur de l'Habitat social a connu un net recul, passant de 4545 parcelles attribuées, à 2416, de 2007 à 2008.



Des chiffres bien en deçà l'objectif annuel visé par les OMD au Sénégal, qui est de 9250 parcelles et ce, en dépit des politiques entreprises par l'Etat qui ont globalement échoué. Il s'agit notamment des programmes *Une famille, un toit* et *Villes du Sénégal sans bidonvilles*. Devant l'incapacité des politiques publiques à prendre en charge de manière pertinente et durable les questions liées à l'habitat social, on assiste actuellement à un processus de taudification des quartiers populaires et périurbains de Dakar, comme reflet de l'approfondissement du processus de paupérisation des couches les plus vulnérables de la population.

Cette longue expérience d'Enda dans la promotion d'initiatives économiques viables et la sécurisation de l'habitat dans les bidonvilles au Sénégal, rappelle celle que l'Organisation a également accumulée au **Maroc**, depuis le lancement des OMD en 2000. En effet, forte de sa solide expérience en matière d'accompagnement social des projets de résorption de bidonvilles et de sa connaissance des problématiques de planification urbaine, Enda a eu à participer au *Programme de gouvernance locale* (PGL), financé par l'USAID au Maroc et mis en œuvre par l'institut de recherche américain *Research Triangle Institute* (RTI). Le PGL, large programme d'action ayant pour objectif global de renforcer l'éthique et la transparence des processus de gouvernance locale, comportait une composante F, intitulée *Appui à l'initiative Villes Sans Bidonvilles*, faisant référence à l'initiative engagée par le gouvernement marocain depuis 2003 et visant l'éradication, à l'horizon 2010, de l'ensemble des bidonvilles (environ 900 noyaux et 217'560 ménages) des 70 centres urbains concentrés notamment sur l'axe Casablanca-Rabat-Kénitra-Tanger, à Agadir et à Fès.

Quand bien même que la lutte contre l'habitat insalubre soit relativement ancienne au Maroc, la mise en œuvre de la composante « Appui à l'initiative Villes Sans Bidonvilles » du PGL a présenté certaines particularités et nouveautés augurant de son efficacité et de sa durabilité. Il s'est agi, tout d'abord, de la vision globale et systémique qui l'a sous-tendue : le PGL, mis en œuvre à l'échelle nationale, a bénéficié de moyens financiers et humains particulièrement importants et de l'appui de multiples partenaires nationaux et internationaux. Il est venu renforcer d'autres initiatives publiques en faveur du développement économique et social des populations les plus marginalisées et a compris un ensemble d'activités de renforcement des capacités des acteurs locaux, destiné à optimiser leur participation au processus d'accompagnement social des projets de résorption des bidonvilles.

Pour la mise en œuvre opérationnelle de la composante F du projet, RTI a choisi de s'appuyer sur une expertise à la fois nationale et internationale. Une double expertise garantissant d'une part, que la stratégie d'intervention préconisée serait adaptée aux réalités locales, et d'autre part qu'elle bénéficierait des meilleures pratiques internationales. Enda a ainsi été l'un des 5 partenaires conviés à la mise en œuvre de ce projet, au même titre que l'Agence de développement social, la *Near East Foundation*, la holding d'aménagement *Al Omrane* et l'association

AMSED. Le rôle de chaque partenaire s'est présenté comme suit : la composante F du PGL a été mise en œuvre sur 3 ans (de mai 2005 à mai 2008) à l'échelle de 10 villes (soit 20 bidonvilles) des régions de Tanger-Tétouan, Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et Casablanca, identifiées comme prioritaires dans le cadre de l'initiative Villes Sans Bidonvilles.

Dans la perspective d'enrichir les réflexions et de diversifier les outils d'accompagnement social des projets d'habitat et d'équipements de proximité, chacun des partenaires a été chargé de la réalisation des différentes activités de la composante à l'échelle de 2 à 3 villes. Enda est intervenu au niveau de la Commune urbaine de Salé où l'Organisation a travaillé dans le cadre de l'accompagnement social de l'opération de résorption du bidonville de Karyan-El-Oued et de la commune voisine de Temara. Le choix de ces deux sites lui a permis de valoriser les acquis de son intervention sur ces communes au cours des dix dernières années.

Au **Vietnam** le projet de *Développement urbain et d'aide au logement dans les villes de Hanoi, Quy Nhon, Danang et Hô Chi Minh-Ville*, a été mis en œuvre grâce à un partenariat avec NOVIB, dans le but de faire la promotion de formes originales et adaptées d'analyse et de compréhension des questions liées au développement communautaire dans les bidonvilles et quartiers défavorisés de ces quatre villes vietnamiennes. Ces nouvelles formes d'intervention, qui privilégient des approches plus intégrées sur les questions d'habitat, ont pour but de soulager les populations déguerpies des bidonvilles de ces villes, parfois relogées dans des immeubles dépourvus d'équipements urbains adéquats. En prenant la capacitation des organisations communautaires de base comme pierre angulaire de son action, Enda est parvenu, à travers ce projet, après six années d'exercice (2003-2009), à améliorer sensiblement les conditions de vie de ces populations très démunies.

A l'entame du projet, de nombreuses infrastructures communautaires destinées à pallier l'absence de services urbains de base (logements, systèmes d'adduction d'eau potable et d'assainissement à faible coûts, etc.) avaient été construites grâce aux premiers financements. Par la suite, Enda a réussi un travail de mobilisation sociale et d'encadrement des populations bénéficiaires, dont les acquis les plus importants ont été situés dans l'adhésion massive de celles-ci à des mutuelles d'épargne et de microcrédit. Ces mutuelles ont été un moyen facile et fort adapté de réhabilitation de leur habitat dans les nouvelles aires de recasement qui leur ont été affectées. Cette forme d'intervention a été particulièrement appréciée par les partenaires et les bénéficiaires, car elle a permis de développer la participation communautaire et renforcé la responsabilisation des familles les plus fragilisées par la précarité. Plusieurs points peuvent servir à mesurer les impacts au terme de l'intervention :

1. le Fonds de développement communautaire urbain a pu être consolidé, grâce au renforcement des capacités de son Conseil de gestion et à l'amélioration de son mode opératoire et de sa structure organisationnelle ;

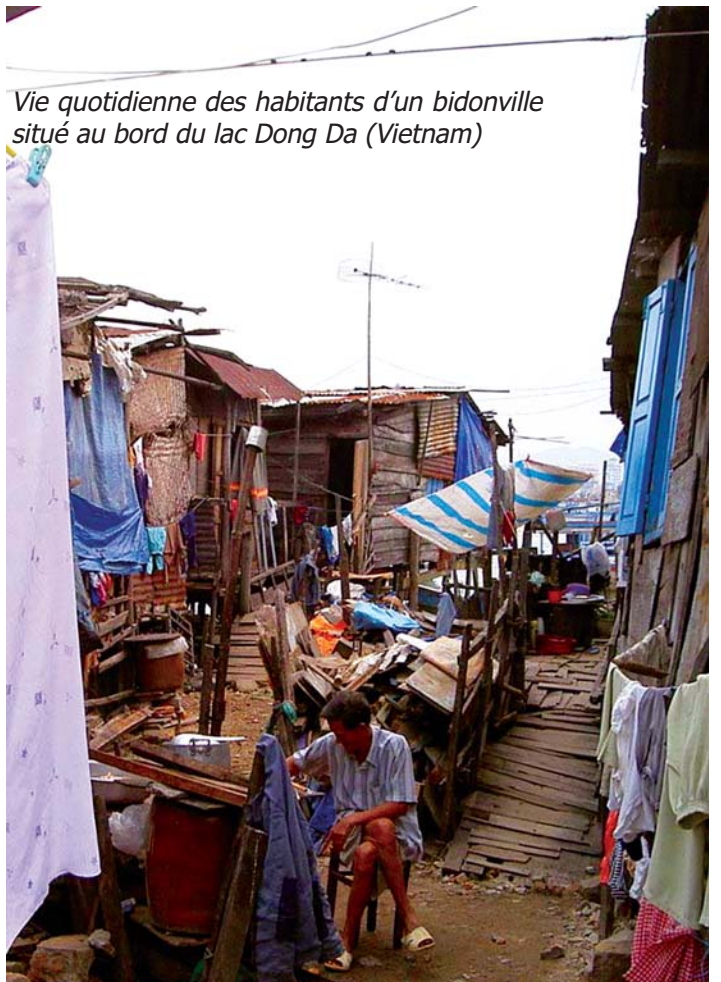
2. le fonds de crédit logement destiné aux ménages déguerpis a ainsi pu être constitué, avec une indemnisation assez avantageuse de près de 25 millions de dong (environ 845 euros) ;
3. les supports de communication qui devaient fournir aux populations concernées par le projet de réhabilitation

des quartiers situés aux abords du lac Dong-Da, ont pu être élaborés et toutes les informations relatives aux techniques de construction logements à faible coût et aux mesures d'indemnisation et de relogement, ont pu être diffusées et bien assimilées par l'ensemble des bénéficiaires.

*Un quartier défavorisé et un bidonville au bord du lac Dong-Da (Vietnam)*



*Vie quotidienne des habitants d'un bidonville situé au bord du lac Dong Da (Vietnam)*



## 2. Dynamiser les économies locales et améliorer la gouvernance de l'environnement urbain

Les villes du Sud connaissent encore les pires difficultés de fonctionnement (dans l'accès aux infrastructures et services de base, dans la mobilité urbaine, dans la persistance de la pauvreté extrême et des injustices sociales, etc.). Des contraintes qui, parallèlement et paradoxalement, font le lit d'une créativité généralisée, qui signifie une invention permanente, portée par des groupes divers qui revendiquent une plus grande reconnaissance. Ces nouvelles sociétés civiles poussent partout, dans l'exubérance, nourries par l'individualisation croissante et par le nouveau sens pris par le groupe. Elles remettent en question les frontières entre la sphère publique et privée, le légal et l'illégal, le centre et la périphérie. L'appartenance est plus fluide et la relation à la ville se fait de plus en plus en dehors de l'Etat qui a du mal à comprendre et à suivre les nouvelles réalités sociales qui se font et se défont.

Le décalage est fondamentalement dans la différence des temporalités : celle de l'Etat, de ses démembrements, voire des organismes qui se disent non gouvernementaux ; contre celle de populations aux stratégies plus souples, parce que corrélées aux réalités mouvantes de la société urbaine. Les associations fleurissent et se multiplient à l'infini autour d'intérêts de toutes sortes : appartenance au même quartier, au même métier, au même village d'origine, à la même confession, à la même ethnie, à la même mutuelle ou tontine, etc. De nouveaux liens naissent consolidant la société en réseaux dans laquelle l'information est l'instrument de contrôle du pouvoir économique et politique. De nouvelles pratiques de négociation permettent d'entrevoir et d'accompagner la relation dialectique, faite d'harmonie et de contradictions plus ou moins fortes, selon les circonstances. Si les concepts évoluent pour ce qui concerne les modalités de fonctionnement politique de la ville (décentralisation, participation, réseaux, bonne gouvernance), les pratiques d'exclusion en défaveur des catégories les plus vulnérables persistent encore.

Au **Vietnam**, le ramassage des ordures dans la plus grande agglomération du pays, Hô-Chi-Minh-Ville, est effectué à travers deux principaux systèmes : le secteur formel composé de la Société pour l'environnement urbain et des sociétés des services publics du District ; et le secteur informel (secteur privé). En général, les ordures ménagères sont essentiellement collectées par des ramasseurs privés alors que les ordures des principales routes et des maisons situées le long des routes principales sont ramassés par les sociétés du secteur formel. Le secteur du ramassage informel s'est spontanément formé depuis longtemps, l'auto-développement et l'autogestion individuelle et familiale à l'aide de moyens de transport rudimentaire tels que les pousse-pousse, tricycles, charrettes à bras ; les conditions de travail sont dangereuses et les travailleurs qui ne peuvent accéder aux services sociaux, sont marginalisés et sujets à une pauvreté extrême. Plus de 2800 ramasseurs d'ordures privés s'activaient dans 24 districts de Hô-Chi-Minh-Ville au début

de 2000 et ils étaient plus de 2400 en 2006 (selon le ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement).

Depuis 2000, Enda a développé diverses initiatives visant à encourager les ramasseurs privés à se constituer en un syndicat des ramasseurs d'ordures, travaillant dans les districts 3, 5, 11 et 6. Les principaux objectifs visés étaient de faciliter la gestion administrative et professionnelle de ce service selon les besoins et de protéger les droits et intérêts légitimes des ramasseurs d'ordures. Bien que la gestion administrative, technique et professionnelle repose encore sur les ramasseurs d'ordures de l'arrondissement, le syndicat joue un rôle essentiel dans le rassemblement des ramasseurs d'ordures privés en une organisation bien structurée où leur entreprise est légalement reconnue et où leur voix peut être entendue par les officiels à travers un Comité permanent. En outre, avec un syndicat, des programmes sociaux comme l'assurance-maladie, le crédit pour l'achat de charrettes améliorées, le crédit pour la génération de revenus, la fourniture d'équipements de travail de protection, peuvent être mieux mis en œuvre.

En 2005, les autorités de Hô-Chi-Minh-Ville ont mis en œuvre une politique de socialisation (privatisation) de la gestion des ordures, signifiant qu'ils doivent désormais mettre en place une vraie microentreprise commerciale offrant des services de ramassage d'ordures, dans de bonnes conditions environnementales et moyennant des frais acceptables, le tout sous contrat avec les ménages clients. Dans l'environnement juridique et économique actuelle du Vietnam, du point de vue d'Enda, l'une des formes d'entreprise qui semble correspondre le mieux aux caractéristiques du syndicat des ramasseurs d'ordures est la coopérative qui fonctionne conformément à la loi en vigueur sur les coopératives. L'idée de la création d'un syndicat des ramasseurs d'ordures privés, soutenu au plan organisationnel par le Syndicat des travailleurs du District, a été considérée comme une étape initiale nécessaire pour créer plus tard une microentreprise (coopérative) de ramassage des ordures. Elle a d'ailleurs été appuyée fortement par le ministère des Ressources naturelles et



de l'Environnement. Néanmoins, de l'idée à la pratique, la ville semble très lente à développer les procédures juridiques et institutionnelles nécessaires pour concrétiser cette idée.

A partir des projets pilotes des districts 3, 5, 6 et 11 appuyant cette main d'œuvre informelle, Enda a coopéré avec le District 6 de Hô Chi Minh Ville où les autorités locales ont indiqué leur ferme volonté de passer du syndicat des ramasseurs d'ordures à une coopérative de services de ramassage d'ordures, au début de 2007. Nouvellement créée, la coopérative des ramasseurs d'ordures dans le district 6, a certes besoin de plus de soutien en termes de gestion, de formulation de plan d'activités, d'accessibilité aux sources de crédit officielles, mais elle tend à devenir un modèle d'entreprise pour ce service dans le cadre de la privatisation de la gestion des ordures de la ville.

En 2008, Enda a lancé l'idée de former et d'assister un réseau de coopératives de services de ramassage d'ordures, où les ramasseurs d'ordures privés informels peuvent travailler en toute légalité, être protégés par la loi en vigueur sur la coopérative et reconnus par la société. L'on s'attend à ce que cette nouvelle phase mette un terme à leur situation de main-d'œuvre marginalisée. Ainsi, étape par étape, le projet devrait aider les ramasseurs d'ordures privés :

- a. à former leur nouveau syndicat de ramasseurs d'ordures et à renforcer le syndicat existant dans leur district, en renforçant les capacités en matière de connaissance sociale de leurs membres ;
- b. à créer un réseau de coopératives de services de ramassage d'ordures parmi les syndicats de district ou coopératives en question ;
- c. à fournir les moyens de communication et l'équipement de bureau (poste de télévision, lecteur, haut-parleurs, appareil photo, ordinateur, imprimante, bureaux, chaises, porte-documents, etc.) nécessaires aux syndicats et aux coopératives nouvellement créées.

Un fonds de crédit sera fourni par le projet aux Coopératives de ramasseurs d'ordures nouvellement créées, par le biais de l'Union des coopératives de la ville, comme capitaux d'investissement pour l'achat de moyens de transport des ordures spécialisés et règlementés et des commodités de travail. Une intéressante proposition de projet allant dans ce sens a été déjà approuvée par la Commission européenne, dans une proposition de financement triennal qui devrait durer de 2011 à 2014.

Durant ces cinq dernières années, dans le prisme de la réalisation des OMD, mais en conformité avec sa mission et à travers ses partenariats diversifiés en Afrique, Enda a également mis en œuvre d'autres initiatives de développement urbain. Toutes sont destinées à améliorer l'accès aux services de base, mais à travers une approche de lutte contre l'appauvrissement qui fait la promotion des économies locales, par la création d'activités génératrices de revenus. L'on peut ainsi citer au nombre de ces initiatives :

## OMD + 10. Quel bilan ?

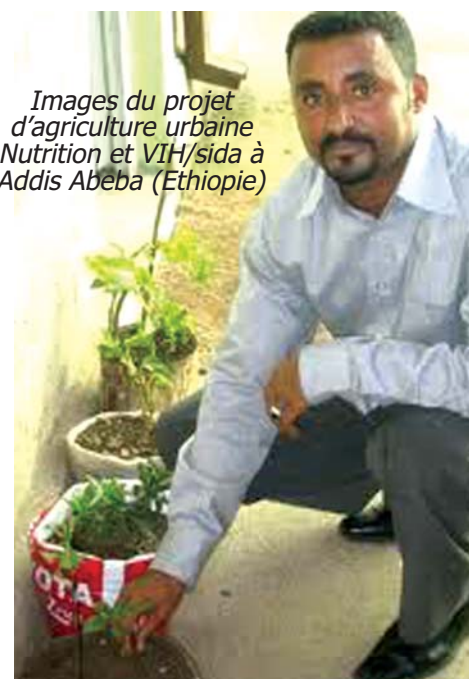
- A. le cadre d'action *Appui à l'assainissement semi-collectif des quartiers défavorisés de 9 villes d'Afrique francophone* (2008-2010) est un projet d'appui à l'assainissement semi collectif des quartiers défavorisés de 9 villes africaines : Dakar, Rufisque, Saint-Louis, Bignona (Sénégal), Ouagadougou (Burkina-Faso), Douala, Edea et Bertoua (Cameroun). Pour étayer cette initiative, les maires de ces villes ont été invités à signer des lettres d'engagement pour montrer leur motivation à soutenir ce projet. Ainsi, ce projet s'attache à améliorer le cadre de vie, à travers l'appui aux initiatives locales d'assainissement et de gestion intégrée des produits dérivés, dans les quartiers défavorisés de ces 9 villes. Il permet de réduire le nombre de personnes sans accès à l'assainissement de base, de manière adaptée au contexte socioculturel et financier des populations urbaines, en proposant des options technologiques dont l'efficacité est déjà démontrée dans les pays cibles. Il s'agit des systèmes d'assainissement semi collectifs à faible coût, reliés aux stations de traitement par lagunage à macrophytes. Ceci permet la revalorisation des eaux épurées par le biais de l'agriculture urbaine, de plus en plus dynamique dans ces pays, et la mise en place d'un *Fonds communautaire pour l'assainissement des quartiers urbains pauvres* (FOCAUP).
- B. L'initiative *Eau pour les villes d'Afrique* (WAC) a justifié la mise en place, au niveau du Burkina-Faso et du Cameroun, du projet *Initiatives d'assainissement novateur pour les villes de Ouagadougou, Douala et Edéa* (IANODE), qui permet d'améliorer la qualité de vie des communautés défavorisées des localités ciblées, par l'accès à l'eau et à l'assainissement à moindre coût. Enda a pu organiser les communautés bénéficiaires pour le suivi, l'entretien et l'exploitation des réseaux d'assainissement et des systèmes de traitement des eaux usées. Plusieurs groupements d'intérêt économiques (GIE) de femmes et de jeunes, ont été créés pour assurer la commercialisation de l'eau potable dans les maisons et l'exploitation des points d'eau dans les différentes localités. Aussi, des micros infrastructures d'assainissement en faveur des populations démunies de Ouagadougou ont-elles été mises en place, et les communautés bénéficiaires, sensibilisées sur les questions relatives à l'hygiène et à l'assainissement.
- C. L'initiative AURAN (*African Urban Risk Analysis Network*), dans le cadre de son *Plan d'action juillet 2008-septembre 2009*, concentre ses efforts sur la prise en compte réelle de la vulnérabilité des populations urbaines face à certains phénomènes naturels ou anthropiques. Elle vise ainsi à réduire les risques de catastrophe en milieu urbain, à documenter et à diffuser des informations relatives aux résultats du programme sur la réduction des risques, auprès d'autres projets-partenaires des autres localités. Son objectif d'établir des Comités de pilotage locaux a été confirmé lors du lancement du programme et de la signature d'un protocole entre Enda et ses partenaires du Mali et du Niger.

**D.** le programme international HIC (Habitat International Coalition), créé dans le but de lutter pour l'accès des populations les plus démunies à l'habitat. Enda, en tant que point focal de HIC et membre de son Bureau exécutif, est aussi membre d'un réseau Africain de la société civile sur l'eau (ANEW), créé pour veiller à ce que la société africaine soit représentée lors des forums internationaux sur les politiques de l'eau. Dans ce cadre, pour le suivi des recommandations du Sommet des Villes et de l'Agenda Habitat II, plusieurs processus de collectes d'indicateurs, de documentation des expériences et d'élaboration de stratégies de développement urbain, qui contribuent de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des populations, ont été lancés. En effet, les expériences doivent susciter une prise de conscience auprès des décideurs, à tous les niveaux, ainsi qu'auprès du public, sur les solutions aux problèmes sociaux, économiques, environnementaux et culturels rencontrés dans l'urbain.

*affectées par le VIH/sida, avec le soutien financier de l'Union européenne (UE) et en partenariat avec CORDAID. Le projet était initialement prévu pour se terminer en décembre 2009. Un amendement aux activités du projet et au budget de l'UE en mai 2009 a permis son extension jusqu'à juillet 2010 sans coûts additionnels. L'objectif général du projet est l'amélioration de la situation nutritionnelle et sanitaire, notamment des personnes infectées ou affectées par le VIH/sida et l'accroissement des revenus minimum des citoyens pauvres (300 ménages, 180 formateurs et 3 associations). L'intervention a pour objectif spécifique de promouvoir l'intensification de la pratique de l'agriculture urbaine, avec pour principales activités : la sensibilisation des groupes-cibles de personnes infectées par le VIH, sur les aspects nutritionnels et la fourniture de moyens abordables de pratique de l'agriculture urbaine (formation sur les pratiques agricoles urbaines, la préservation et la nutrition, la fourniture d'intrants agricoles, la construction d'un centre de production de légumes, etc.).*

Dans le cadre de son *Programme de développement urbain en Ethiopie*, Enda a, depuis février 2006, mis en œuvre un projet dont la durée est de cinq ans, sur *L'agriculture urbaine pour l'amélioration de la nutrition et la génération de revenus des personnes infectées ou*

En 2010, l'organisation d'une conférence sur l'agriculture urbaine a permis d'associer différents acteurs d'organisations gouvernementales, non-gouvernementales, communautaires de base, de clubs anti VIH/Sida et de partenaires financiers. Un atelier consultatif, un autre de partage d'expériences et



*Images du projet d'agriculture urbaine Nutrition et VIH/sida à Addis Abeba (Ethiopie)*

deux jours de récolte de légumes, ont été combinés en une seule manifestation étendue sur toute la capitale éthiopienne. Organisée les 16 et 17 juin 2010, au Centre d'exposition d'Addis Abéba, la conférence a été une grande opportunité pour l'Atelier consultatif (150 participants), car elle a attiré de nombreuses personnes influentes et informées, venant d'organisations nationales et internationales, mais aussi de la société civile, des milieux universitaires, des ministères concernés, des administrations municipales et du Parlement. Enda a profité de cette occasion pour créer une plateforme de discussions et de recommandations sur la manière d'étendre les activités d'agriculture urbaine au niveau national. La conférence sur l'agriculture urbaine a également permis à tous les maraîchers des environs d'exposer leurs produits, ce qui a aussi permis de créer un marché pour les acteurs et les personnes intéressées par la production de légumes par des méthodes culturales agroécologiques (légumes bio).

Une évaluation de l'impact nutritionnel du projet a également été menée, en 2010, pour s'assurer que l'objectif annoncé d'amélioration de l'état nutritionnel des ménages ciblés, qui cadre parfaitement avec l'Objectif 1 des OMD, a pu être atteint. L'évaluation de l'impact nutritionnel s'est focalisée sur l'impact des activités dans la promotion de la production de légumes, de l'élevage de poulets et de moutons par les ménages. Il a évalué les contributions à ces activités d'agriculture urbaine sur la consommation alimentaire des personnes vivant avec le VIH bénéficiaires du programme dans les quartiers de Yeka, Lideta et Akaki.

## OMD + 10. Quel bilan ?

L'étude a été conduite entre mars et mai 2010, et plus de 100 bénéficiaires du projet y ont participé. Des informations pertinentes sur la socioéconomie, la santé, l'agriculture urbaine et la nutrition ont été collectées, ce qui a permis d'obtenir des données qualitatives et d'importants résultats.

Les résultats de l'étude d'impact nutritionnel ont montré que le projet d'agriculture urbaine a changé substantiellement les pratiques et les habitudes alimentaires des communautés cibles. En plus de la culture de légumes, une grande proportion des répondants sont engagés dans plus d'une activité d'agriculture urbaine, comme la production de légumes, de fruits, de poulets et de moutons. Tous ont souligné que la production de fruits et légumes dans les lieux résidentiels a de nombreux avantages, dont la consommation de produits plus frais et plus sûrs, le renforcement de l'économie des ménages par la baisse sensible des dépenses domestiques et la génération de revenus par la vente des surplus. Nombre d'autres avantages ont également été listés par les participants au projet d'agriculture urbaine, tels que l'acquisition de connaissances et de nouvelles compétences dans la production agricole et dans l'hygiène alimentaire. Au-delà de ces bénéfices, la plupart des personnes infectées ou affectées par le VIH/sida, acteurs du projet, ont affirmé que le projet d'agriculture urbaine d'Enda les a aidés à développer la confiance en soi, à améliorer l'inclusion et l'interaction sociale, à accroître leurs revenus et à stimuler leur épargne.





## Chapitre 4 : Les stratégies de lutte contre le VIH/sida et les maladies infectieuses

La santé constituant un aspect essentiel de la problématique du développement, il existe une forte corrélation entre pauvreté et santé. L'investissement dans le secteur de la santé est non seulement un puissant vecteur de développement économique, mais aussi un préalable indispensable pour permettre aux pays du Sud de rompre le cycle vicieux de l'appauvrissement, souvent causé ou perpétué par les maladies. La prise de conscience d'une telle réalité, par la communauté internationale, s'est clairement traduite dans la formulation des OMD. Ainsi, 3 des 8 objectifs, 8 des 20 cibles et 18 des 59 indicateurs, sont directement en rapport avec la santé. Depuis 2000, les OMD ont fourni au monde des impératifs politiques et des orientations techniques qui sont devenus des directives importantes pour tous ceux qui travaillent dans

la santé et le développement. A l'heure du bilan, il faut noter que les progrès accomplis pour atteindre les cibles liées à la santé sont bien inférieurs à ceux escomptés et cachent de très grandes disparités d'un pays et d'une région à l'autre.

En ce qui concerne le VIH/sida, en dépit de la baisse notable de 16 %, entre 2000 et 2008, des nouvelles infections (Source : OMS) et de l'amélioration globale de l'accès aux antirétroviraux, 5 millions de personnes, sur les 9,5 millions qui en ont besoin, n'ont toujours pas accès aux médicaments, principalement en Afrique subsaharienne où vivent 68% des personnes infectées. En outre, nonobstant une distribution massive de moustiquaires imprégnées et la réduction de 50 % et plus, de l'incidence du paludisme dans 38 des 108 pays d'endémie, cette maladie demeure une source de préoccupation permanente pour les familles et les communautés, l'Afrique totalisant, à elle seule, 90 % du million de victimes enregistrées chaque année dans le monde. Qui plus est, en dépit d'une baisse de l'incidence enregistrée depuis 2004, 1,7 millions de personnes meurent chaque année de la tuberculose. Les résistances aux médicaments et la propagation du VIH/sida (il y a eu 380'000 co-infections VIH-tuberculose en 2009), contribuent à l'amplification de cette endémie.

C'est en 1988 qu'Enda a tenté de répondre à la crise du développement sanitaire, aggravée par l'apparition de la pandémie du VIH/sida, par des idées et des actions qui ont permis à nombre de personnes et de communautés du Sud de connaître des progrès significatifs dans le domaine de la santé. Ces dix dernières années, dans sa volonté de contribuer à l'atteinte de l'OMD 6 et sa quête constante d'équité et de justice sociale, Enda a opté pour des interventions menées en étroite collaboration avec les communautés de base, conformément à l'esprit des soins de santé primaires, en ciblant spécifiquement les plus démunis, chez eux et au sein de leurs familles. En effet, à une santé publique qui insiste de plus en plus sur l'approche réseau et la collaboration intersectorielle pour réformer les systèmes et rendre les services sanitaires plus accessibles à toutes les couches sociales, est désormais associée une santé communautaire qui cherche à mieux cerner les besoins de groupes plus restreints, en termes de soins et de prévention. La santé communautaire et la



participation qu'elle induit deviennent ainsi fortement justiciables de la qualité de la collaboration intersectorielle. Autrement dit, lorsque la santé publique apporte les outils de planification et de gestion destinés à rendre les services sanitaires plus efficaces, la santé communautaire apporte des solutions adaptées, à taille humaine, plus ciblées et plus directes.

Toutefois, dans l'approche d'Enda, la conception sociale de la communauté prend radicalement le pas sur la conception épidémiologique qui relève plutôt d'une vision étatique et institutionnelle cherchant à résoudre les problèmes, par le biais de programmes spécialisés.

## 1. Agir au niveau local pour rendre les soins accessibles aux plus démunis

Les politiques de recouvrement des coûts initiés sous l'effet de la crise économique et des plans d'ajustement structurels et la libéralisation du secteur de la santé ont contribué à l'escalade des coûts des soins de santé qui empêchent des millions de personnes d'utiliser les services nécessaires et favorisent leur basculement dans la pauvreté. Selon les données existantes, chaque année, 100 millions de personnes se retrouvent sous le seuil de pauvreté, en raison du coût dramatiquement élevé des soins. Conscient de la nécessité d'ajuster les mécanismes de financement de la santé, en supprimant les obstacles financiers qui entravent l'accès des pauvres aux soins dont ils ont besoin, Enda a joint sa voix à toutes celles qui se sont élevées contre cette injustice, ce qui a abouti à la gratuité des antirétroviraux dans certains pays de la sous-région ouest-africaine.

En outre, l'Organisation poursuit ses efforts, en vue de l'exemption des paiements concernant les infections opportunistes et les examens de laboratoire. C'est ainsi qu'en août 2006, à Toronto (Canada), Enda a reçu, pour son action au **Sénégal** et en **Afrique de l'Ouest**, le prix international *Red Ribbon Award*, décerné par ONUSIDA aux 25 meilleurs projets de lutte contre le VIH/sida dans le monde. Cet événement est venu couronner trente ans de lutte contre le sida, menée à travers des actions multiformes, aujourd'hui articulées autour trois axes qui constituent des besoins prioritaires, au regard du profil épidémiologique de la sous-région ouest-africaine :

- la féminisation de l'épidémie ;
- la forte prévalence notée au niveau des groupes vulnérables ;
- la grande mobilité des populations, notamment frontalières.

Actuellement, la lutte contre le VIH/sida trouve un nouveau souffle dans la mise en œuvre d'une série de sept programmes innovants, axés sur la prévention et la réduction des risques (causeries, convergence etc.), la prise en charge médicale (mobile et fixe), psychosociale (groupe de parole) et nutritionnelle, le renforcement des capacités d'intervention des bénéficiaires et des organisations communautaires de base, ainsi que l'appui à la réinsertion économique des groupes vulnérables, par des activités génératrices de revenus :

L'approche épidémiologique tend à professionnaliser la relation avec la communauté, à l'envisager « par le haut », comme un simple groupe cible, défini en fonction de paramètres démographique ou statistiques, contribuant ainsi à un fractionnement de la population en sous-groupes spécifiques et à une répartition des problèmes de santé en fonction de ceux-ci. La conception sociale a l'avantage d'envisager la communauté du point de vue de sa complexité dans les structures organisationnelles et de sa diversité dans les formes de représentation. Elle ne saurait envisager l'action en dehors de la perception que les populations ont de leurs propres besoins, et fonde la participation de celles-ci.

1. Le projet sous-régional transfrontalier *Frontières et vulnérabilités en Afrique de l'Ouest*, mis en œuvre au Sénégal, en Guinée-Bissau, en Guinée-Conakry et au Cap-Vert, en partenariat avec la coopération du Grand Duché du Luxembourg ;
2. le programme *VIH/sida Vulnérabilité et prostitution clandestine dans les banlieues populaire de Dakar, Mbour et Ziguinchor*, en partenariat avec la Croix Rouge luxembourgeoise ;
3. le projet *SIDA @jeunes*, mis en œuvre en partenariat avec l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) de Paris, et qui a pour but de permettre aux jeunes des pays francophones d'Afrique et d'Europe de s'informer et d'échanger sur les problématiques du VIH/sida grâce à l'outil des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
4. le projet Fonds mondial *Plaidoyer, prévention et prise en charge des travailleuses du sexe officielles et clandestines*, mis en œuvre en partenariat avec l'association AWA et avec comme principal bénéficiaire, l'Alliance nationale contre le sida (ANCS) dans les régions de Dakar, Saint-Louis, Diourbel, Thiès, Fatick, Ziguinchor et Kolda (Sénégal) ;
5. le projet *Prévention Suivi médical et social-Réduction de l'impact du VIH chez les prostituées (TS) clandestines et leurs partenaires sexuels masculins*, réalisé en partenariat avec FHI, à Mboro, Pout, Ngaye Mékhé, Khombole, Vélingara, Kolda, Sédhiou et Goudomp (Sénégal) ;
6. Le projet *Prise en charge médicale, accompagnement psychosociale et soutien nutritionnel des PVVIH*, grâce à un partenariat avec ESTHER ;
7. Le projet FDF *Appui à la prise en charge des TS infectées par le VIH et enfants dans la région de Thiès et le département de Rufisque*, en partenariat avec la Fondation de France.

Deux initiatives originales permettent de mesurer l'impact des interventions réalisées dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida :

- 1) le projet *PSR (Prévention-Suivi médical et Social-Reduction de l'impact du VIH chez les prostituées (TS) clandestines et leurs partenaires sexuels masculins)*, mis



en œuvre dans les districts sanitaires de Pout, Khombole, Tivaouane et Ngaye (région de Thiès), mais aussi à Vélingara, Kolda, Sédhiou et Goudomp (régions de Kolda et Sédhiou) constitue la matérialisation d'un partenariat fructueux entre Enda et FHI/USAID ;

- 2) le projet *Renforcement des capacités, prévention et prise en charge des femmes vulnérables et des détenus face aux problèmes de santé de la reproduction des IST et du VIH* est mis en œuvre en partenariat avec la Fondation de France dans les régions de Dakar et de Thiès au Sénégal.

Le projet PSR, mis en œuvre depuis décembre 2006, dans le cadre du sous-accord signé avec FHI, pour le compte de la composante VIH/sida et tuberculose du programme santé de l'USAID, s'inscrit parfaitement dans une des priorités du Plan stratégique national de lutte contre le sida (PSN, 2007-2011), que constitue le *renforcement des interventions dans les groupes vulnérables et exposés à un risque élevé*, en tenant compte du caractère concentré de l'épidémie et des facteurs de vulnérabilité. Outre les activités classiques de prévention et de suivi médical et psychosocial, cette 4<sup>e</sup> phase du projet a surtout permis de consolider la réalisation d'activités génératrices de revenus, dans le cadre du renforcement du pouvoir économique des travailleuses du sexe, et a contribué à une réduction, à court terme, de leur niveau de vulnérabilité aux infections sexuellement transmissibles (IST) et VIH, ainsi qu'à une possibilité de reconversion socioprofessionnelle, à long terme.

Les interventions du projet PSR s'articulent autour du continuum *Prévention-Suivi médicosocial-Réduction de l'impact*. Il s'agit ainsi d'un paquet global de services (le plus complet possible), mis en œuvre en réseau avec les structures de santé et autres intervenants de la localité dans la lutte contre les IST/VIH. Avec la pleine participation des cibles bénéficiaires. Les principales réalisations du projet PSR, au cours de l'année 2010, ont été analysées relativement au niveau d'atteinte global de chaque indicateur de suivi et les gaps constatés pourront ainsi être appréciés. Deux aspects majeurs peuvent résumer les interventions : 1) la consolidation de la collaboration entre le projet PSR et les districts sanitaires des zones d'intervention du projet et 2) le changement d'attitude et de comportement des travailleuses du sexe, des clients réguliers et autres petits amis, afin de réduire la transmission des IST, VIH/sida et tuberculose.

Le projet *Renforcement des capacités, prévention et prise en charge des femmes vulnérables et des détenus face aux problèmes de santé de la reproduction, aux IST et au VIH/sida*, est mis en œuvre en partenariat avec la Fondation de France, dans les régions de Dakar et de Thiès au Sénégal. Le choix d'intervenir chez les jeunes filles vendeuses de rue, les domestiques de maison et les détenues a été dicté par l'expérience capitalisée par Enda en matière de prévention et de prise en charge des IST et VIH/sida dans ses différentes zones d'intervention.

En effet, le manque d'informations et de connaissances sur la santé de la reproduction et les IST a été un des constats majeurs dans la mise en œuvre des programmes

d'Enda au sein de ces groupes, parmi les plus vulnérables. Les résultats de la dernière cartographie sur la vulnérabilité des jeunes, réalisée par Enda à Dakar et Mbour, en 2009, montrent que 75,4 % de ces filles interrogées pratiquent le multipartenariat (plusieurs partenaires sexuels). Environ 77,1 % ont avoué avoir déjà reçu une rémunération lors d'une relation avec un partenaire sexuel occasionnel. Il s'agit d'une rémunération soit financière, soit en nature par la prise en charge d'un besoin (manger, soin, achat d'habits, etc.). Il faut également noter qu'une grande partie des jeunes filles qu'Enda réfère vers les structures sanitaires pour la prise en charge des IST, font partie de ce groupe.

Quant aux détenus, ils sont classés parmi les groupes à risque, par rapport aux IST et au VIH/sida. La cartographie de la vulnérabilité liée au VIH réalisée au Sénégal, en 2005, a montré que la vulnérabilité des groupes de détenus est liée aux conditions de détention, avec la forte prévalence au niveau des maisons d'arrêt et de correction (prisons) :

- l'absence ou insuffisance de prise en charge des IST ;
- l'existence de relations sexuelles non autorisées et donc non protégées entre détenu(e)s ;
- la surpopulation carcérale ;
- les mauvaises conditions sanitaires des prisons ;
- l'insuffisance d'information en matière d'IST et de VIH ;
- l'insuffisance d'activités de prévention du VIH ;
- le faible accès aux services de prise en charge des IST et du VIH.

Il paraît donc nécessaire de sensibiliser tous ces groupes vulnérables sur la santé de la reproduction, les IST et le VIH, en encourageant l'éducation par les pairs, en fournissant un accès aux interventions préventives et en facilitant l'accès aux services de prise en charge.

Dans le domaine du renforcement des capacités, un accent particulier a été mis, dès le début du programme, sur l'organisation d'ateliers de formation (03 sessions) sur les IST, le VIH/sida, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et la de la reproduction, qui ont permis de renforcer les connaissances des bénéficiaires sur la prévention et la prise en charge des IST et du VIH/sida. Rien qu'en 2010, 60 femmes ont été formées (20 détenues, 20 filles vendeuses de rue et 20 domestiques) à Dakar, et deux ateliers sur *le genre et l'estime de soi* ont été également tenus au profit des détenues des maisons d'arrêt et de correction de Thiès et de Rufisque. Le séjour en milieu carcéral étant très mal perçu dans les sociétés africaines, la plupart des détenues éprouvent du mal à imaginer leur vie et les relations sociales à la sortie de la prison. Cela affecte beaucoup leur estime de soi et ces deux ateliers les ont aidées à recouvrer plus d'assurance et de confiance en soi pour affronter la vie d'après prison. Durant ces deux sessions, les directeurs des deux maisons d'arrêt et de correction ont aussi animé des sessions sur les *droits des détenues*, ont permis à ces dernières de mieux comprendre la loi sur les conditions de détention et de revoir leur comportement en faveur du respect des textes durant leur séjour carcéral.

## Des interventions à base communautaire pour lutter contre le paludisme

Dans la lutte contre le paludisme, Enda a mis en œuvre de nombreuses activités de sensibilisation et de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées, aux couches les plus vulnérables, dans les localités de la ceinture périphérique de Dakar que sont Pikine, Mbao, yeumbeul et Malika, au **Sénégal**. En effet, la banlieue de Dakar, densément peuplée et objet d'inondations à répétition, est une zone d'intérêt épidémiologique majeur, choisie par Enda depuis 2005, pour y déployer des plans d'action de lutte contre le paludisme. En effet, les conditions y sont extrêmement favorables à la transmission de la maladie, car l'on y note la présence quasi-permanente de plans d'eau stagnante durant et après la saison des pluies. A cela s'ajoute une couverture en moustiquaires très insuffisante, malgré les campagnes de distribution qui, malheureusement, n'ont pas couvert les besoins d'une population très nombreuse.

Les interventions d'Enda sont à base communautaire, s'appuyant essentiellement sur le dynamisme des organisations communautaires de base (OCB). Elles permettent d'assurer aux populations l'IEC (information-éducation-communication) nécessaire à la compréhension et à l'adoption de comportements favorables à la prévention et à la prise en charge précoce des cas de maladie. Une autre spécificité de la zone d'intervention est représentée par la présence de structures de santé à émanation communautaire, dont l'accompagnement, par Enda, pour une mise à niveau, est effectif depuis que le plan d'action a permis leur renforcement en 2010.

Les tâches dévolues aux OCB comportent un paquet d'activités à déployer, sur la base d'une contractualisation entre Enda et chacune des trente OCB de la zone. Ces contrats de prestation de service sont le résultat du partenariat entre Enda et le Programme national de lutte contre le paludisme, à travers le Fonds mondial. Ainsi, chacune des trente OCB s'est déployée dans un certain nombre de quartiers et a procédé, durant une période de trois à cinq mois, à l'exécution d'activités d'IEC et de CCC (communication pour le changement de comportements), sous diverses formes (causerie, mobilisation sociale, visite à domicile, expositions itinérantes). Elle procède ensuite au recueil d'informations utiles, comme la disponibilité et l'utilisation des moustiquaires par les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et la population générale. Le nombre d'interventions menées devait être conforme au contrat signé avec chaque OCB. Quant au suivi des activités, il a été assuré par des superviseurs ayant déjà servi lors des années précédentes comme relais communautaires.

Ainsi, l'admission de la société civile, comme bénéficiaire principal des subventions du fonds mondial, constitue une opportunité nouvelle qui devrait permettre d'accroître considérablement les ressources destinées à la mise en œuvre des interventions à base communautaire. Compte tenu de son expérience en matière d'intervention à base communautaire sur le paludisme (pour la mise en œuvre mais aussi d'encadrement des ONG et OCB) Enda s'est positionné pour être un sous-bénéficiaire fort, pouvant encadrer une dizaine d'ONG engagées dans la mise en œuvre du *Round 10* pour lequel la proposition du Sénégal est en bonne voie d'acceptation par le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.



*Campagne de vaccination au Sénégal*



*Les moustiquaires imprégnées sont le meilleur moyen de prévention du paludisme en Afrique*



*Centre de lutte contre le VIH et les IST à Ziguinchor (Sénégal)*

## 2. Agir au niveau sous-régional pour plus de cohérence dans la lutte contre le VIH



Le projet FEVE en Guinée-Conakry

Le projet *Frontières et vulnérabilité au VIH/sida en Afrique de l'Ouest* (FEVE) couvre quatre pays : le Sénégal, la Guinée-Bissau, la Guinée-Conakry et le Cap-Vert. En Afrique de l'Ouest, la prévalence de l'épidémie du VIH/sida est relativement stable dans la population générale (entre 0,7 et 3%). En revanche, elle reste encore très élevée au sein des groupes à risque, tels que les travailleuses du sexe (20 à 30 % au Cap-Vert et au Sénégal), les hommes ayant des rapports homosexuels (21,5 % au Sénégal) et les groupes mobiles (routiers, commerçants itinérants, etc.). Chaque pays présente néanmoins des disparités géographiques très importantes, avec une plus forte concentration de l'épidémie dans les zones transfrontalières, ainsi que dans les grandes agglomérations (capitale, zones minières, ville carrefour, etc.). S'ajoute également le fait que des pays comme la Guinée-Bissau et la Guinée-Conakry ont connu une situation d'instabilité sociopolitique souvent traduite par des situations de violence.

Dans sa première phase de mise en œuvre (2008-2010), le projet FEVE a reposé sur un dispositif de coordination régionale, mis en place au Sénégal, afin de favoriser la cohérence globale du projet dans la réponse régionale au VIH/sida. Cette coordination, assurée par Enda, s'est appuyée, entre autres, sur les compétences multiples d'experts nationaux et internationaux. En outre, le Centre régional de formation, de recherche et de prise en charge des groupes vulnérables (CREPEC), installé à Mbour (**Sénégal**), depuis qu'il est devenu fonctionnel, en fin 2009, vise à favoriser un espace de dialogue sur des thématiques émergentes de santé publique, entre les acteurs communautaires issus de la société civile et les acteurs institutionnels, à l'échelle nationale et internationale. De façon générale divers acquis ont été observés dans les différents pays.

En **Guinée-Bissau** : 1) un bon ancrage dans l'ensemble des régions d'intervention du projet ; 2) une acceptation des prestataires de santé et des services de prise en charge (médicale et psychosociale) de la clinique mobile ;

3) un renforcement des partenariats locaux avec les OCB, AGUIBEF à Canchungo, SABO NHIMA à Bissau et UMBO BURERE à Sao Domingos ; 4) une stratégie efficace de formation de pairs éducatrices (permettant de toucher davantage de TS) ; 5) le renforcement des capacités des prestataires de santé pour une meilleure prise en charge des groupes vulnérables peu pris en compte dans le pays.

En **Guinée-Conakry** : 1) l'acceptation des prestataires de santé et des services de prise en charge (médicale et psychosociale) de la clinique mobile, par les travailleuses du sexe ; 2) un renforcement des structures décentralisées assurant la prise en

charge des groupes vulnérables au VIH, avec l'inauguration de l'unité d'analyse et de counselling à Saréboïdo ; 3) le renforcement des capacités des prestataires de santé des structures appuyées permet une meilleure prise en charge (médicale et psychosociale) des groupes vulnérables ; 4) une intervention auprès des hommes ayant des rapports homosexuels (sessions de formation de pairs éducateurs) fortement discriminés et marginalisés en Guinée.

Au **Cap-Vert** : 1) un renforcement des capacités des techniciens des ONG Cap-Verdiennes partenaires, grâce à une coordination régionale, sur le plan technique et financier ; 2) des appuis plus importants aux associations de personnes vivant avec le VIH ; 3) une pérennisation des activités de sensibilisation et de prévention ; 4) une meilleure prise en compte des besoins des groupes vulnérables (accompagnement psychosociale, appui économique) ; 5) un renforcement des capacités des prestataires de santé des structures appuyées, pour une meilleure prise en charge (médicale et psychosociale) des groupes vulnérables).

Toutefois, certaines contraintes, identifiées dans la mise en œuvre du projet dans les quatre pays, pourraient impacter négativement sur les résultats, notamment : 1) la non continuité des soins, parce qu'une prise en charge de qualité des groupes vulnérables est difficilement réalisable sans une harmonisation des protocoles de soins ; 2) le manque de cadres de référence des interventions régionales au niveau transfrontalier ; 3) les situations de ruptures de stock en antirétroviraux (ARV) et en réactifs pour la charge virale, risquent de compromettre fortement les interventions (prévention, inclusion, etc.) ; le flou juridique concernant la possibilité de prendre en charge des étrangers pour le traitement ARV d'un pays à l'autre (dans un contexte de tradition de mobilité) est un aspect peu pris en compte.

Pour surmonter les gaps observés, il sera nécessaire de mettre en place de nouveaux dispositifs et stratégies s'appuyant sur des partenariats renforcés entre les acteurs de la lutte contre le VIH/sida. Pour ce faire, Enda devra tout faire pour : a) assurer la mobilisation pour les centres de dépistage volontaire (faire face aux ruptures de stocks) ; b) harmoniser les protocoles de soins en zones transfrontalières en mettant en œuvre des dispositifs pour assurer la continuité des soins dans l'espace transfrontalier ; c) maintenir un réseau de professionnels de santé et des relations continues entre les structures frontalières ; d) réussir le changement d'échelle dans la sous-région ; e) assurer la coopération des acteurs institutionnels des pays pour prendre en compte la problématique de la mobilité dans les plans stratégiques, notamment pour la prise en charge de groupes vulnérables au VIH/sida ;

### 3. Renforcer les capacités des systèmes de santé pour accroître leur efficacité

Une lacune majeure des OMD provient du fait qu'ils ne mentionnent pas expressément le renforcement des systèmes de santé, qui sont affaiblis, peu réactifs et inéquivalents dans la plupart des pays du Sud. Nombre d'entre eux souffrent d'un grave manque de personnel qualifié, qui constitue l'un des plus grands obstacles à la réalisation des OMD. Mais, ces pays souffrent aussi d'une mauvaise répartition des ressources humaines et d'un environnement de travail peu encourageant. Autant d'insuffisances dont les populations pauvres sont les premières à pâtir. C'est ce qui a amené Enda à percevoir très tôt que si l'on veut promouvoir la santé, prévenir le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme et les autres endémies, au sein des communautés, tout en traitant ces maladies, dans le cadre des systèmes de santé existants, il faut renforcer les connaissances et les compétences du personnel de santé.

Par ailleurs, les actions d'Enda dans le domaine de la santé se doivent aussi de revêtir un caractère multifactoriel et se rapporter à plusieurs secteurs (accès à l'eau potable, construction et équipement d'infrastructures sociosanitaires, disponibilité d'un personnel prestataire de qualité, etc.). Quant au volet prévention, il reste sans conteste une stratégie pertinente et de ce fait, influe de manière positive sur les indicateurs de santé et sur la situation sanitaire des populations, surtout les plus exposées. C'est pour cette raison particulière, qu'Enda s'est beaucoup déployé sur les actions de prévention et de promotion de la santé, en relation avec sa ferme conviction qu'une part importante des affections (infections respiratoire aiguës, diarrhée, paludisme, etc.) peuvent être évitées et dans une large mesure grâce à l'adoption d'un comportement plus favorable par les populations.

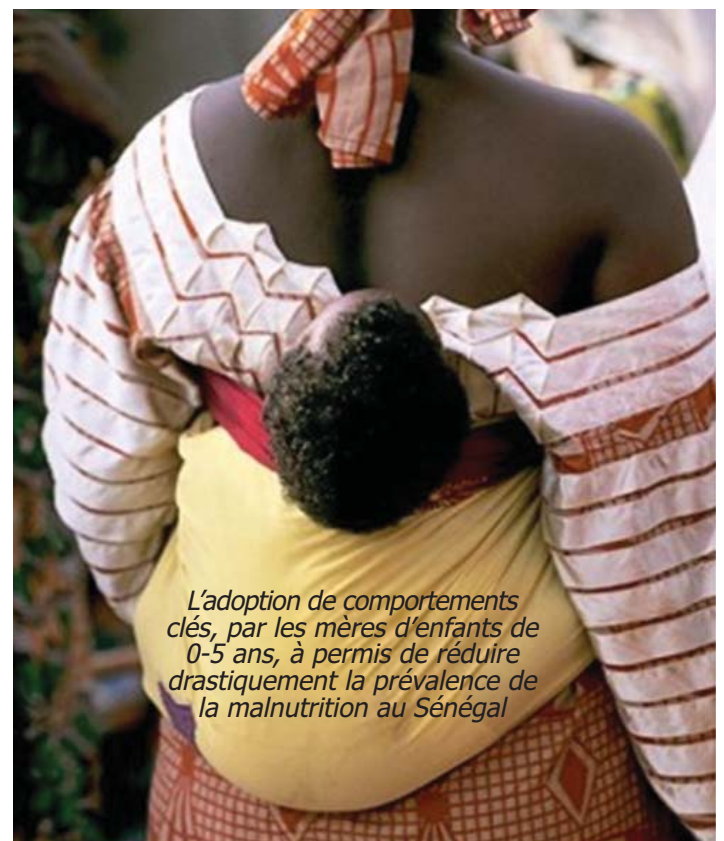
A cet effet, à travers un dispositif adapté, plusieurs actions ont été menées dans les zones de grande précarité sociale à Dakar, particulièrement au niveau des districts sanitaires Ouest et Centre, notamment dans le domaine de la santé et de la nutrition, en rapport avec la lutte contre les IST et le VIH/sida. Ainsi, des actions d'envergure ont été réalisées, en collaboration avec les autorités sanitaires, comme la distribution de moustiquaires imprégnés à longue durée d'action (MILDA), l'organisation de

et f) renforcer la collaboration du CREPEC de Mbour, avec différentes institutions, pour des projets innovants et basé sur des résultats de recherche-action.

Pour ce faire, il faudra élargir les zones d'intervention FEVE au Mali, à la Gambie, au Burkina-Faso et au Niger, assurer la coopération des acteurs institutionnels des pays, sous-régionaux pour prendre en compte la problématique de la mobilité dans les plans stratégiques, dynamiser la collaboration avec la CEDEAO et l'UEMOA, et assurer le partage d'expériences dans le cadre du projet régional pour la corne de l'Afrique lancé en 2007 en Ouganda, et consacré à la lutte contre le VIH/sida chez les populations transfrontalières et mobiles ou déplacées à l'intérieur de leur pays.

manifestations de masse et de séances de causeries thématiques, les radio-croquets, le théâtre populaire, et la formation des acteurs communautaires (relais et personnes ressources volontaires).

Une approche originale d'Enda dénommée *Stratégie d'information, d'éducation et de communication pour le changement (IEC/CCC)* qui vise l'adoption de comportements clés, par les mères et gardiennes d'enfants de 0-5 ans à permis de réduire de manière drastique la prévalence de la malnutrition. Pour cela, un dispositif opérationnel a été mis en place et se structure à plusieurs niveaux d'intervention, impliquant un réseau de plusieurs partenaires, a permis la mise en œuvre d'actions communautaires autour des objectifs combinés de lutte contre la morbi-mortalité maternelle et infantile, contre la propagation du VIH/sida, et pour l'accès aux soins de santé primaires et à l'eau potable.



*L'adoption de comportements clés, par les mères d'enfants de 0-5 ans, a permis de réduire drastiquement la prévalence de la malnutrition au Sénégal*

Pour ce faire, Enda a mobilisé dans les zones d'intervention du projet, à Dakar, 97 relais en santé communautaire, 30 en droits humains, et 22 en alphabétisation intégrée, environnement et cadre de vie. Ces acteurs de base ont aussi été appuyés par 6 superviseurs de santé et nutrition, et 2 chargés de programmes qui leur ont apporté de manière continue un précieux concours. Dans une dynamique de partenariat, les activités ont aussi été supervisées par le personnel des districts sanitaires, à travers l'implication active de 10 infirmiers-chefs de poste, qui ont assuré le lien avec le système de santé, par la prise en compte du volet curatif et clinique, à travers un système adapté de référence et de contre-référence communautaire.

En outre durant quatre années (2005-2009), le Centre Madesahel d'Enda à Mbour (**Sénégal**) a été le lieu de mise en œuvre, d'un programme de formation innovant, en partenariat avec l'Institut de Santé et Développement (ISED) de l'Université de Dakar, dans les domaines du VIH/sida et du paludisme, destiné aux professionnels de santé et acteurs de développement, pour les rendre aptes à assurer une bonne gouvernance des systèmes de santé, une meilleure qualité des prestations, une grande efficacité des interventions, et à favoriser l'accès aux soins des plus démunis. Ainsi, 102 professionnels de santé, en provenance de la Côte-d'Ivoire, du Burkina-Faso, du Mali et du Sénégal ont pu obtenir le *Diplôme supérieur de gestion en santé communautaire* orienté vers le VIH/sida et 95 professionnels de santé sénégalais ont eu le même diplôme relatif au paludisme.

la bio statistiques informatique, la planification, la gestion et la recherche opérationnelle. En outre, plusieurs protocoles de recherche opérationnelle ont été mis en œuvre et ont fait l'objet d'un mémoire d'études dans le cadre de ces différents modules..

Un diplôme de Master en santé publique, destiné aux agents de santé et de développement déjà titulaires d'une licence en santé publique, est aussi délivré à l'issue de ces formations dispensées au Centre Madesahel. Un enseignement étalé sur trois semestres de formation théorique et un semestre de stage pratique dans des structures de santé publique ou de recherche en sciences biomédicales agréées. Ainsi, dans le cadre de ce diplôme, 21 cadres (médecins et pharmaciens, agents de développement) en provenance du Mali (5), de la Côte d'Ivoire (2), du Burkina (2), de la République centrafricaine (2) et du Sénégal (12) ont pu participer à ces sessions de formation.

Une expertise en santé sexuelle et reproductive est également au bout d'un programme de formation spécial, qui vise à renforcer les connaissances et les compétences nécessaires à la compréhension des principaux problèmes de santé chez la femme, les mécanismes de prévention, et les modalités de prise en charge au cours de la grossesse, de l'accouchement, et du post-partum. Ainsi, 59 participants (30 médecins, 27 paramédicaux et 2 enseignants universitaires) venant de 6 pays (Guinée-Conakry, Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Sénégal) ont pu suivre cet enseignement, dont l'organisation a bénéficié du concours de la coopération espagnole (Medicus Mundi).



Praticiens en formation au centre Madesahel d'Enda à Mbour (Sénégal)

Dans le cadre de ces formations, les méthodes d'apprentissage ont visé à appréhender les questions de santé dans leur globalité et leur diversité. Les méthodes interactives, centrées sur les travaux de groupes et les études de cas, ont été de loin préférées aux approches classiques. L'enseignement a été structuré en modules comportant trois phases didactiques alternées (théorie-pratique – mémoire) et orienté vers la résolution de problèmes réellement identifiés sur le terrain. Durant toute la formation, les participants se sont collés à leurs réalités quotidiennes, utilisant leurs

Durant la même période, dans le cadre de la formation dans les domaines des sciences de la santé et du développement, le Diplôme d'études spécialisées (DES) de Santé Publique (un diplôme reconnu par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur - CAMES), a été délivré à 75 médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes, en provenance de 10 pays africains (Gabon, Mali, Niger, Tchad, RCA, Cameroun, Benin, Burkina-Faso, Mauritanie et Sénégal). Ceux-ci ont été formés dans divers domaines allant de l'épidémiologie à l'économie de la santé, en passant par la santé environnementale, la nutrition, la santé de la reproduction,

propres districts sanitaires comme terrains de stage, où ils ont su appliquer, sous la supervision de leurs enseignants, les principes et méthodes qui leur ont été enseignés.

Cependant, malgré toutes ces réussites, force est de reconnaître qu'Enda ne s'est pas suffisamment impliqué pour amener les gouvernements à mobiliser de manière plus équitable davantage de ressources nationales en faveur de ces maladies prioritaires que sont le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme, la diarrhée infantile-juvénile, et les autres maladies infectieuses. En Afrique, les budgets réservés à la santé ont subi depuis quelques années des

## Des campagnes de dépistage de masse pour lutter contre la malnutrition et la mortalité infantile

L'impact considérable, aujourd'hui largement reconnu, de la malnutrition infanto-juvénile dans la prévalence de la mortalité maternelle et infantile, a conduit Enda à s'investir, depuis près d'une décennie dans les actions de lutte contre la malnutrition dans l'agglomération de Dakar. La santé faisant partie des domaines de compétences transférés aux collectivités locales, les interventions d'Enda sont réalisées en partenariat avec dix (10) collectivités locales, mobilisant ainsi tous les segments de la communauté. Le paquet d'activités déroulé, les ressources mobilisées et la qualité du partenariat ont permis d'avoir des résultats satisfaisants en terme de prise en charge des enfants âgés de 0 à 5 ans et des femmes enceintes, allaitantes ou en âge de procréer.

La pesée mensuelle des enfants âgés de 0 à 24 mois, qui permet d'identifier de manière précoce les écarts de croissance chez les enfants, a été une activité importante du dispositif de prévention de la malnutrition infantile et partant, de la mortalité infantile (Objectif 4 des OMD). A côté du *suivi-promotion* de la croissance des enfants, des campagnes de dépistage ont aussi été organisées, avec l'appui des mères et gardiennes d'enfants de 0-5ans et du personnel des districts sanitaires, pour prévenir la malnutrition aiguë chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. Conformément aux recommandations de l'OMS en matière de prise en charge de la malnutrition, de nouvelles approches sont menées pour prévenir la survenue de la malnutrition aiguë et sévère chez les enfants 0-5ans. Il s'agit essentiellement l'organisation de campagnes de *dépistage de masse* qui ont été des moments de grande mobilisation communautaire.

C'est ainsi que les mères et gardiennes d'enfants, les relais communautaires, les superviseurs et infirmiers-chef de poste de santé, ont de concert engagé une véritable croisade contre la malnutrition infanto-juvénile, la morbidité et la mortalité maternelle. Chaque enfant âgé de 6 à 59 mois a été suivi mensuellement au niveau des sites communautaires, à travers les pesées mensuelles qui permettent d'apprécier l'évolution de leur courbe pondérale et ainsi, détecter de manière assez précoce la malnutrition. Les données ainsi collectées ont été consignées sur des fiches individuelles, communiquées à la mère et des conseils appropriés ont à chaque fois été délivrés par un agent-relais communautaire.

baisses sensibles sous l'effet conjugué de la crise économique et du manque de volonté politique. En 2000, les chefs d'État des pays africains s'étaient engagés à affecter 15 % du budget de la nation à la santé. Depuis lors, trois pays seulement ont atteint cet objectif (le Libéria, le Rwanda et la Tanzanie). Si l'on veut combler l'écart entre la situation existante et l'avenir, il est indispensable que les pays du Sud, en particulier ceux d'Afrique, traduisent leur engagement par une contribution financière substantielle et s'inscrivent dans une perspective durable qui limite leur dépendance à l'aide extérieure. Qui plus est, en dépit de la riche expérience capitalisée dans les domaines de

l'organisation communautaire, de l'autogestion, de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de santé, Enda n'a pas su développer une approche intersectorielle novatrice prenant en compte le caractère interdépendant des OMD. En mettant en œuvre des stratégies intégrées qui s'appuient sur les besoins réels des populations les plus pauvres et en focalisant de manière synergique les actions et les ressources sur les groupes les plus vulnérables, Enda aurait dû démontrer qu'on peut changer la situation et réaliser les OMD par le biais d'interventions techniquement justifiées, socialement acceptables et parfaitement synchronisées.



La pesée mensuelle des enfants âgés de 0 à 24 mois qui permet d'identifier de manière précoce les écarts de croissance, est une activité importante du dispositif de prévention de la malnutrition infantile et de réduction de la mortalité infantile



Une salle de classe en zone rurale au Sénégal

## Chapitre 5 : La promotion du droit à l'éducation pour tous

Les politiques et programmes éducatifs, formels ou non formels, même s'ils ont contribué à élever le niveau de vie, de compréhension et de fonctionnement personnels des populations instruites dans les pays du Sud, n'ont pas aidé le plus grand nombre à sortir de la pauvreté. Les efforts et les succès déjà enregistrés sont limités et même parfois noyés par les dérives et les effets pervers des prêts-à-porter du développement, dont les incidences sociales et politiques créent des tensions de plus en plus vives du fait de l'énorme fossé qui existe entre les intérêts des gestionnaires et acteurs du système mondial, et les intérêts des peuples. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux manifestations de plus en plus violentes, que suscite chaque réunion du G8 ou du G20, mais aussi d'écouter les analyses et les revendications des organisations de masse, lors de chaque session du Forum social mondial (FSM). D'où l'urgence de faire évoluer les choses, en permettant aux populations, quel que soit leur niveau, de faire partie du débat et donc, des décisions qui se prennent sur des sujets qui touchent directement leur vie et leur avenir. Car, partout où les populations se sont mobilisées, à travers des mouvements sociaux, pour faire valoir leurs visions, leurs opinions et leurs revendications, il y'a eu des avancées, en termes de respect des droits et de gestion démocratique des ressources.

L'histoire sociale, politique et économique de l'Amérique du Sud offre moult exemples de stratégies alternatives portées par des populations pour lesquelles la pauvreté absolue n'est pas la pauvreté matérielle en soi, mais c'est celle qui résulte de la négation des aspirations, des potentiels, des savoirs et des droits des peuples. Le contexte actuel de crise économique et d'accroissement de la pauvreté invite l'ensemble des acteurs à revisiter les

fondamentaux du développement, afin de rechercher de nouveaux ancrages pour l'éducation et la scolarisation. Les crises actuelles et principalement celle que traverse le système financier mondial, avec ses répercussions probables sur la réduction de l'aide internationale, offrent une opportunité sans précédent pour les pays du Sud, notamment ceux d'Afrique subsaharienne, de faire un sursaut vers la recherche systématique de stratégies alternatives. C'est à cette condition que l'éducation retrouvera tout son sens qualitatif, parce qu'elle accompagnera l'édification de sociétés de droits dans lesquels le progrès économique et social devient le fruit d'une responsabilité partagée.

Les concepts, les objectifs et toutes les modalités (techniques, administratives, financières et budgétaires) du développement national, ne doivent plus être la chasse gardée de la classe politico-bureaucratique, des experts et des spécialistes. Le développement national doit devenir une préoccupation populaire et toutes ses



composantes doivent être décloisonnées, afin de permettre le dialogue, la concertation et la formulation de choix, en tenant compte du plus grand nombre. C'est ainsi que ce sont construites les économies et les institutions politiques et sociales des pays dont les populations ont le niveau le plus élevé, en terme de droits humains et de conditions de vie. Les populations exercent ainsi leur pleine citoyenneté en participant, à l'échelle de leur collectivité locale, aux débats et aux choix sur des questions concrètes à caractère économique, logistique ou social, parce qu'il s'agit de leur vie.

Dans une telle vision, *l'éducation alternative inclusive* reste un le seul moyen de réussir la mobilisation populaire pour laquelle tout évènement, toute circonstance et toute information devient une opportunité d'apprentissage et de dialogue, sur des sujets qui ont trait à la vie sociale et à l'évolution de la communauté. Cela suppose que les ministères publics reconnaissent la légitimité de tous les acteurs à participer à la définition des politiques locales, nationales et internationales, ainsi que des règles et des normes. Mais également, que les programmes éducatifs non formels aient pour ambition d'accompagner les acteurs défavorisés à comprendre et maîtriser les enjeux qui conditionnent la réalisation de leurs droits économiques,

sociaux, culturels, environnementaux et politiques. Et surtout, que la diversité des connaissances soit promue, c'est-à-dire l'acceptation de la nécessité de valoriser les savoirs populaires et d'encourager la production de nouveaux types de connaissances et d'informations. Un choix qui n'est réalisable que si l'ensemble des acteurs de l'éducation est prêt à renforcer, à toutes les échelles, les synergies et les alliances entre les services publics, les organisations privées et les mouvements sociaux porteurs d'alternatives et d'innovation.

Ces stratégies sont porteuses de véritables transformations sociales et économiques positives, et si l'on arrive à les mettre en œuvre, elles contribueront à affaiblir les systèmes et les modes d'intervention qui étouffent le potentiel des populations, bloquent leurs ambitions et les cantonnent au statut de consommateurs des produits avariés de la modernisation et d'un soi-disant « développement ». C'est à cette condition que l'éducation retrouvera tout son sens qualitatif et politique, parce qu'elle accompagnera l'édification de sociétés de droits, dans lesquels le progrès économique et social devient le fruit d'une responsabilité véritablement partagée.

## 1. Initiatives d'éducation alternative servant un développement inclusif et durable

Malgré le fait qu'il existe çà et là des Etats, en Afrique, qui pourraient sous certaines conditions réaliser l'objectif *d'assurer l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015* (Objectif 2 des OMD), il n'en demeure pas moins que la plupart des pays subsahariens n'avancent que très lentement vers sa réalisation. En effet, des millions d'enfants, et particulièrement de filles (Objectif 3 des OMD), issus de familles pauvres et de communautés rurales, n'ont toujours pas accès à l'enseignement primaire, car nombre de pays de sont pas en mesure de dispenser des services adéquats à leurs populations. Ces pays s'enfoncent ainsi dans un cercle vicieux consistant souvent à encourager la privatisation de l'éducation, mais aussi en tolérant des droits et autres frais scolaires qui ont un effet dissuasif sur la scolarisation. Face aux défis de l'accès à l'enseignement post-primaire, à la qualité de l'enseignement et aux problèmes que posent les pandémies, les catastrophes naturelles et les guerres civiles, ces pays doivent donc parvenir à améliorer les programmes d'enseignement, renforcer la gestion des systèmes d'éducation, offrir de meilleurs supports pédagogiques et augmenter l'enveloppe budgétaire allouée à la formation, au recrutement et à la gestion des enseignants.

L'édition 2011 du Forum social mondial (FSM) qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) du 06 au 11 février, a été l'occasion pour la *Coalition des organisations en synergie pour la défense de l'éducation publique* (COSYDEP), d'organiser un panel au cours duquel d'intéressantes contributions ont permis de passer en revue certains aspects qui menacent la réalisation de l'objectif d'éducation primaire universelle, et notamment, l'épineuse question du financement de l'éducation. Le Secrétaire exécutif du *Réseau africain de campagne pour l'éducation pour tous* (ANCEFA), intervenant sur ce thème, a d'ailleurs reconnu que



Les classes pléthoriques montrent que nombre de pays africains ne sont toujours pas en mesure de dispenser des services adéquats à leurs populations



l'Afrique n'atteindra pas les OMD d'ici à 2015 si 6 millions 750 mille enseignants supplémentaires ne sont pas recrutés d'urgence. Devant l'immensité de la tâche, il a reconnu qu'une des solutions réside bien dans la problématique de l'éducation inclusive, car « aucun des OMD ne sera atteint si l'Afrique ne règle pas le problème de l'analphabétisme des jeunes, des adultes et surtout des femmes, par une allocation de ressources conséquentes et une bonne volonté politique, (...) 50 % des analphabètes dans le monde vivant en Afrique au sud du Sahara ».

Enda a, depuis plusieurs décennies déjà relevé le défi de l'éducation alternative inclusive, pour une plus grande justice sociale et un meilleur accès du plus grand nombre à l'éducation. Dès la fin des années 70, l'Organisation a développé, dans le premier pays où elle a mené ses expérimentations sociales, qu'est le **Sénégal**, d'intéressantes initiatives d'éducation alternative non formelle. Trente ans plus tard, force est d'admettre que la reconnaissance de cette approche est certes unanime, mais que la lecture de la situation actuelle n'est guère reluisante, car pour nombre de pays à revenus modestes, une mobilisation plus importante est nécessaire pour renforcer et rendre plus efficiente la dynamique des Initiatives populaires d'éducation et de formation (IPEF). Dans la stratégie d'Enda, les IPEF regroupent les composantes suivantes :

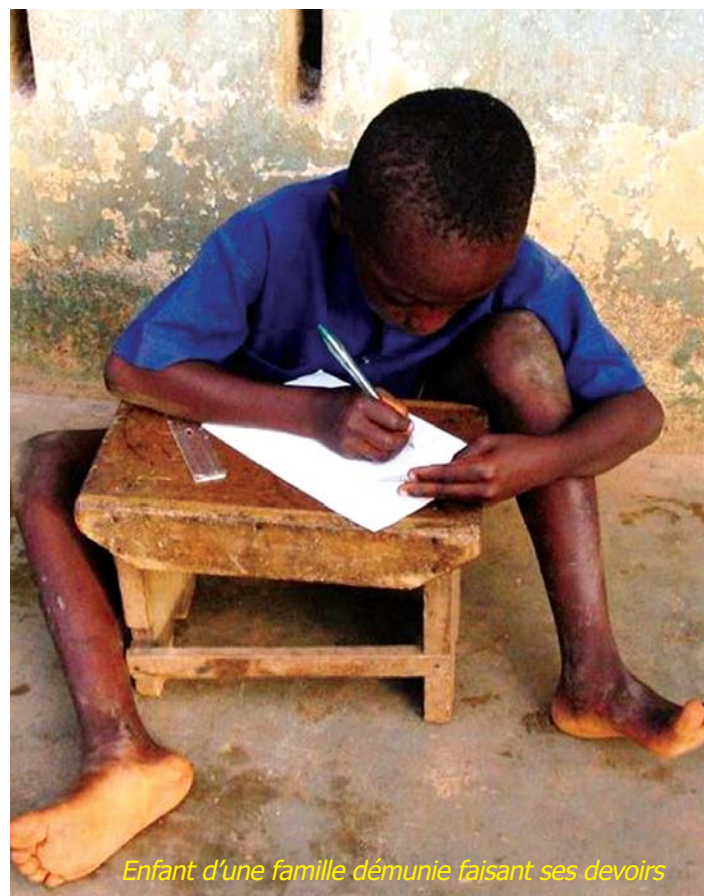
- les Formations coin de rue (FCR) ;
- les écoles associatives et communautaires de quartiers ;
- les ateliers de formations pré-techniques ;
- les classes d'alphabétisation fonctionnelles pour les jeunes filles et les femmes ;
- les centres polyvalents d'autopromotion pour les jeunes filles migrantes ;
- Les centres de ressources en zones rurale.

Dans leur démarche, ces différentes composantes opèrent une nette rupture, en mettant l'individu et son environnement au centre, dans la définition des contenus de formation et d'apprentissage. En effet, l'analyse du système éducatif national présente des limites réelles, liées surtout aux contenus qui ne sont plus en adéquation avec l'évolution du contexte, aussi bien national qu'international. En mettant l'accent sur les IPEF, Enda reconnaît la nécessité d'une approche par les compétences, seule gage de succès. Ainsi, les actions développées durant ces cinq dernières années ont été articulées autour de :

- l'alphabétisation intégrée des femmes à Rufisque (Espace Femmes Pileuses) ;
- l'appui aux IPEF (Formations coin de rue (FCR), écoles associatives et communautaires) ;
- l'éducation nutritionnelle, avec les différents sites d'intervention communautaires ; le plaidoyer, pour influencer sur certains domaines au niveau des décideurs (le Réseau Education pour tous en Afrique – REPTA) ;
- l'encouragement des innovations pédagogiques, comme le Tableau blanc interactif (TBI), la méthode REFLECT (une approche de l'apprentissage et du changement social visant à créer un espace convivial

pour discuter en toute liberté des sujets importants de leur vie), le Jeu des 7 bâtonnets et d'autres supports pédagogiques.

Exécuté dans le cadre d'un partenariat entre Enda et la coopération espagnole, et pour le compte du Programme SUXAT, un ambitieux volet a été réservé à l'alphabétisation, comme action intégrée aux AGR pour une autonomisation des femmes (Objectif 3 des OMD). Echelonné en quatre phases, le programme envisage d'alphabétiser 1080 femmes à Rufisque-Est, dont 600 ont déjà été formées durant la période 2009-2010, en apprentissages instrumentaux (lecture, écriture, calcul), techniques appliquées à leurs activités et aux thèmes fonctionnels touchant la santé communautaire, aux droits humains, à l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. Pour la même période, des activités de formation ont été réalisées au profit d'une dizaine d'animatrices et de relais. Afin de partager les acquis des enseignements dispensés, des journées pédagogiques ont été organisées et des acquis majeurs ont été obtenus avec l'installation d'environnements lettrés qui sont des espaces d'interaction et de facilitation pour mieux asseoir les fondamentaux des apprentissages donnés. Cela se traduit par la volonté d'animation d'un journal interclasse qui est devenu un outil de communication active. Les évaluations intermédiaire et finale (comme le montre le tableau ci-dessous), réalisées en octobre 2010 et janvier 2011, ont montré les bonnes performances des apprenantes, mais aussi ont permis de tirer des leçons significatives, pour mieux améliorer les apprentissages. Les actions d'alphabétisation vont se poursuivre en 2011, puisque le programme envisage d'enrôler encore près de 460 apprenantes. Par ailleurs, la mise en place d'une plateforme locale multiacteurs pour l'éducation non formelle, constitue un pas important dans la pérennisation des acquis.



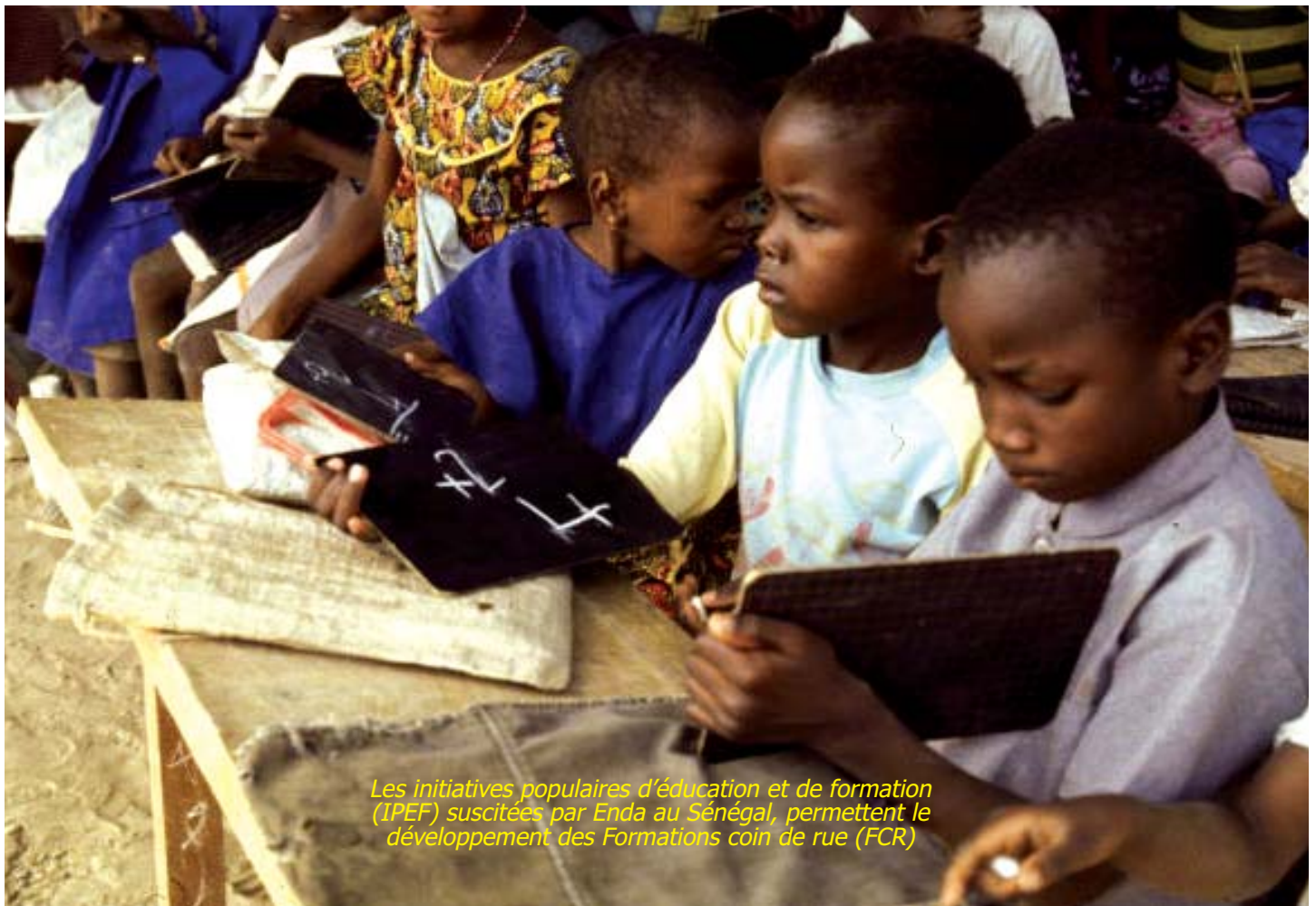
Enfant d'une famille démunie faisant ses devoirs

Elle demeure aussi une action précieuse dans la prise en charge de ce sous-secteur par les acteurs locaux. Les autorités locales, dans la plupart des zones d'intervention d'Enda, se sont engagées à reconnaître les plateformes locales comme levier de développement du sous-secteur de l'éducation non formelle. L'intérêt manifesté de plus en plus par les populations pour la formation, s'est traduit par l'enregistrement de nouvelles demandes et l'ouverture spontanée de centres et écoles populaires dans certaines zones défavorisées (en milieu urbain, périurbain et rural) menés de façon bénévole par des acteurs locaux. Aussi un certain nombre de modules de formation professionnelle portant sur les filières retenues ont-ils été techniquement validés. Un plan de formation a été établi à partir d'un référentiel de formation professionnelle, avec des guides d'apprentissages pour les formateurs, apprenants et animateurs.

En ce qui concerne l'alphabetisation, les OCB largement impliqués dans le déroulement des activités ont aussi mené des sessions de formation capacitante. Des programmes globalement conçus et adaptés aux besoins des apprenants, mais qui doivent à terme doter les participants de savoirs, de qualifications et de compétences fonctionnelles et durables. La diversité dans l'approche et le contenu est remarquable, mais n'exclut pas l'échange et l'interaction pour situer les forces et les faiblesses du processus. Les points focaux ont d'ailleurs été invités à animer les cellules pédagogiques dans le cadre de la capitalisation des bonnes pratiques et une étude (sur la situation de référence) a été menée, avec des indicateurs de qualité pour

évaluer des résultats, et identifier les lignes de forces, avec des propositions d'amélioration des apprentissages. Enda est plus que jamais conscient de la nécessité de mettre l'accent sur le dynamisme des groupements de base, avec une implication et une adhésion plus marquée des bénéficiaires. Ainsi, des relais communautaires et des cadres de gestion ont été formés et continueront à être accompagnés pour une meilleure appropriation et une pérennisation des activités.

Le positionnement d'Enda au sein du REPTA montre l'importance qu'il accorde à tout ce qui a trait au lobbying et au plaidoyer en faveur de l'éducation non formelle. Car, le financement constitue l'épineux problème auquel l'éducation non formelle est confrontée, malgré le fait que 40% du budget national (Sénégal) soient alloués au secteur de l'éducation. L'Education faisant partie des compétences transférées, les collectivités locales ont un niveau de contribution financière très faible, voire insignifiant, du fait de leurs faibles moyens. Leur nécessaire implication dans le financement de l'éducation rend urgente une redistribution appropriée des moyens de l'Etat. D'où l'obligation, pour Enda, de poursuivre, au niveau local, des actions de lobbying et de plaidoyer allant dans ce sens, pour une contribution budgétaire plus significative, autant pour l'éducation formelle que celle non formelle. C'est à ce prix que les expériences et performances de l'éducation non formelle, des initiatives populaires d'éducation et de formation (IPEF), et de l'alphabetisation-priorité-femmes, seront plus efficaces et mieux intégrées dans les politiques nationales d'éducation et de formation.



*Les initiatives populaires d'éducation et de formation (IPEF) suscitées par Enda au Sénégal, permettent le développement des Formations coin de rue (FCR)*

Activités d'IPEF en 2010	Résultats obtenus	Changements significatifs
Recrutement et formation de 22 animatrices et relais en alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>o 22 animatrices et relais ont été testés puis recyclés en andragogie, didactique des apprentissages instrumentaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Maîtrise des outils de gestion de la classe et appropriation des démarches pédagogiques</li> </ul>
Ouverture et animation de 11 classes d'alphabétisation à Rufisque (Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> <li>o 330 apprenantes ont été enrôlées</li> <li>o Acquisition de capacités nouvelles, mutualisation des expériences et conception d'un journal interclasses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o 92,17 % de taux de réussite dans les apprentissages instrumentaux et les thèmes fonctionnels</li> <li>o Réinvestissement des acquis dans la vie courante</li> </ul>
Organisation de journées pédagogiques trimestrielles en faveur des animatrices et relais	<ul style="list-style-type: none"> <li>o 30 animatrices et relais ont été renforcés sur les innovations pédagogiques telles que le REFLECT, le suivi-évaluation et la mobilisation sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o 11 classes utilisent les outils REFLECT et les articulent à leurs activités quotidiennes</li> <li>o Maintien du taux de fréquentation</li> <li>o Amélioration de la qualité des apprentissages</li> <li>o Application des démarches pédagogiques apprises</li> </ul>
Mise en place des environnements lettrés dans les quartiers cibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>o 08 environnements lettrés installés et équipés ; 16 membres de comités de gestion formés en techniques d'animation de bibliothèque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Consolidation des acquis du programme dans sa globalité en partenariat avec les CDL, les ASC et les OCB</li> </ul>
Formation des formateurs (FdF) à l'utilisation du TBI Expérimentation du TBI dans les FCR et les classes d'alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>o 25 formés à l'articulation et à l'orientation du TBI aux activités d'éducation, de formations et socio-économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Modernisation des techniques d'enseignement</li> <li>o Démocratisation du TBI dans les apprentissages communautaires (FCR, ECB etc.)</li> </ul>
Appui à la mise en place du réseau des animatrices et relais alpha	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Mutualisation des expériences et savoir faire</li> <li>o développement de stratégies pour la pérennisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Prise de conscience</li> <li>o Meilleure organisation</li> <li>o Visibilité des actions</li> <li>o Lancement du processus d'autonomisation</li> </ul>
Animation d'un journal interclasse	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Diffusion de deux numéros</li> <li>o développement d'espaces et cadres de partage et d'échanges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>o Diffusion de deux numéros</li> <li>o développement d'espaces et cadres de partage et d'échanges</li> </ul>

## Pour le renforcement du Réseau Education pour tous en Afrique (REPTA)

Enda est membre de nombreux réseaux nationaux et régionaux sur l'éducation dans les pays du Sud, tels que le Réseau Education pour tous en Afrique (REPTA) dont il est membre fondateur et assure la coordination nationale dans des pays comme le Sénégal. Conscient des enjeux et des défis de l'éducation, le partenariat Enda/REPTA doit être considéré comme une option stratégique destinée à porter son action pour l'atteinte des objectifs de l'éducation universelle à une échelle plus significative. Dans le cadre du réseau REPTA, Enda œuvre à la vulgarisation et à la promotion des Tableaux blancs interactifs (TBI), un instrument dont la grande utilité est aujourd'hui reconnue par tous les spécialistes. Pour ce faire, Enda a pris part à l'Université d'été numérique, organisée sous l'égide du Fonds mondial de solidarité numérique, de l'ADEA et du REPTA, en août 2008 ; une rencontre qui a posé les jalons d'un partenariat engagé, qui accorde une grande place aux TIC dans les systèmes d'éducation et permet ainsi d'accélérer le mouvement vers l'atteinte des objectifs d'éducation pour tous. Fort des avancées qui ont découlé de ces assises, le groupe-pays qui y a pris part a mis sur pied le Groupe d'appui à la promotion de l'éducation numérique au Sénégal (GRAPENS), dont Enda assure la coordination nationale.

Aussi Enda a-t-il été largement associé à la définition et à la revue critique des politiques d'orientation sur l'éducation au Sénégal, comme ce fut le cas pour :

- l'analyse du curriculum de l'éducation de base pour le non formel ; un travail initié par le Collectif national de l'éducation alternative (CNEAP) et le Comité national de pilotage du curriculum ;
- la mutualisation des expériences et des programmes du préscolaire, au cours de sessions tenues en juillet et août 2008, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et nombre d'acteurs de la société civile ;
- l'élaboration du Rapport national du Sénégal intitulé *Contribution au bilan à mi-parcours, en prélude à la Conférence internationale sur l'éducation des adultes* (CONFINTEA), organisée en 2009 au Brésil ; les expériences éducatives développées par Enda en faveur des « formations coin de rue », l'alphabétisation des adultes, les démarches et les outils figurent en bonne place dans ce rapport ;
- la participation d'Enda à la Semaine nationale de l'école de base (SNEB), en juin 2008, dans le cadre des actions de la Table de concertation des partenaires de l'éducation ;
- l'implication d'Enda dans les rencontres de concertation et de planification du Réseau Education des filles (UNGEI), une initiative lancée en 2000 par l'UNICEF et qui vise à accélérer le mouvement vers l'éducation universelle des filles. Fort de son expérience, Enda a participé activement à la rencontre sous-régionale de planification du réseau (Plan d'action 2009), tenue les 26 et 27 novembre 2008 à Dakar, sous la coordination du Bureau régional de l'UNICEF, avec la participation d'autres agences du système des Nations-Unies.

En 2010, Enda a œuvré à l'émergence de leaders et d'acteurs à la base capables d'exprimer librement leurs opinions, d'influencer les décideurs et de mieux représenter les populations dans les espaces de concertation. L'alliance avec les groupes de base a touché plusieurs acteurs s'occupant tous d'éducation non formelle et compte tenu de la diversité de ces derniers, Enda a jugé nécessaire de rationaliser ses actions et de dégager une synergie globale à travers un plan de plaidoyer destiné à renforcer son impact et à agir à une échelle plus significative. Ce plan destiné à assurer un plaidoyer fort en faveur de l'éducation non formelle, des initiatives populaires d'éducation et de formation, et de l'alphabétisation des femmes, a été ainsi conçu et organisé pour porter des messages pertinents à tous les niveaux, afin que ces expériences éducatives soient plus visibles et mieux intégrées dans les politiques publiques.

## 2. Stratégies alternatives pour le renforcement du système d'éducation formelle

Les expérimentations sociales d'Enda l'on aussi conduit à mettre en œuvre au Sénégal, depuis l'année 2007, un vaste programme éducatif dénommé *JAPPANDO* (mot wolof pour dire « agir solidairement »), grâce à l'appui financier de KINDERPOSTZEGELS (Pays-Bas), dans les régions de Fatick, Kaolack, Tambacounda et Kolda. Une initiative qui constitue une tentative de réponse aux contraintes majeures qui s'opposent à l'éducation de base des enfants en milieux défavorisés. L'absence d'infrastructures scolaires dans certaines localités, la réticence ou l'extrême pauvreté des parents dans d'autres, et le grave manque de pièces d'état civil, n'ont été que des contraintes que le *Programme JAPPANDO* a surmontées, pour apporter sa contribution dans la lutte pour la promotion des droits de l'enfant (Objectifs 2 et 3 des OMD). Ainsi, la mobilisation communautaire, la participation des autorités et la responsabilisation des comités d'animation se sont combinées aux actions directes pour faciliter l'accès et le maintien des enfants dans des

services d'éducation de base de qualité. Dans sa mise en œuvre, le programme est articulé autour de huit aspects qui consistent autant en un appui au système éducatif formel, qu'en une série d'initiatives de promotion de l'éducation alternative, non formelle :

1. l'inscription des enfants au cours d'initiation (CI) ;
2. le suivi scolaire des enfants inscrits (maintien des enfants à l'école) ;
3. les enfants accompagnés dans l'éducation alternative ;
6. les causeries sanitaires ;
7. les causeries sur la citoyenneté et la culture de la paix ;
8. l'initiation aux métiers.

L'inscription au CI, est une activité répétitive s'opérant chaque année à travers deux campagnes dont la première se déroule au mois de juillet et la seconde, en septembre-octobre. C'est ainsi qu'en 2010, le programme a pu inscrire 967 enfants dans les quatre régions, dont 561 filles (58 % des inscrits) ; les enfants concernés étant essentiellement issus de zones défavorisées, notamment des quartiers périphériques et des villages. L'exercice a consisté, dans un premier temps, à recueillir les avis des parents sur leur désir d'inscrire leurs enfants à l'école. Le manque de moyens et les tâches domestiques des les filles à coté de leur maman, étant autant d'arguments brandis pour justifier la non inscription des enfants. La stratégie posée par Enda a ainsi permis aux acteurs, notamment les comités érigés à cet effet, de dérouler leurs campagnes d'information et de sensibilisation, marquées par des messages forts. Le suivi scolaire des enfants inscrits entre 2007 et 2010 concerne un ensemble de 3239 enfants, dont 1843 filles (soit un taux de féminité de 57 %), auquel il faut ajouter les effectifs nouvellement enregistrés qui sont au nombre de 967 (561 filles et 406 garçons). Le suivi scolaire proprement dit est une activité stratégique du Programme JAPPANDO, car compte tenu du fait que les concernés sont issus de milieux défavorisés et que c'est souvent à l'issue d'âpres pourparlers que les parents ont fini par accepter ou tolérer que l'enfant aille à l'école, le maintien des enfants à l'école reste un défi de taille.

D'ailleurs, dans certains sites, c'est grâce au Programme JAPPANDO que les premières classes d'initiation ont été mises en place. C'est le cas de certains villages du département de Fatick et de quartiers périphériques de la ville de Kaolack, comme l'école de Ngane-Alassane II, ouverte en 2009. Comprenant cet enjeu, les comités d'animation érigés dans les différentes villes, ont négocié avec les 49 établissements partenaires des protocoles de suivi. Ainsi, des descentes mensuelles ont été organisées pour suivre la performance des enfants jusque dans les classes et rencontrer les parents en cas de problèmes spécifiques. Ce suivi de proximité est accompli par les animateurs et les moniteurs, mais aussi par les membres des comités de parents d'élèves qui sont tenus de faire un compte rendu à leurs pairs à l'occasion des réunions de quartier.

Les enfants accompagnés par le programme, à travers l'éducation alternative, sont des sujets ayant quitté trop tôt ou n'ayant fréquenté l'école formelle. Le trait commun des 1589 enfants ayant bénéficié de cet accompagnement est leur incapacité à lire et à écrire en français, les enfants *talibés* appartenant à l'enseignement coranique traditionnel n'étant pas inclus dans ce comptage. Ces cours d'initiation en français sont dispensés dans 37 espaces d'éducation et 80 % des apprenants sont des enfants et adolescents de moins de 18 ans (les 20 % restants étant composés de membres de l'Association des enfants et jeunes travailleurs (AEJT)). Chacun de ces 37 espaces bénéficie d'un moniteur en charge de l'initiation en français et à l'arithmétique de base, et par souci d'améliorer la qualité de l'enseignement dans ces espaces d'éducation alternative, au début du programme, les moniteurs issus des différentes villes ont bénéficié d'une session complète de renforcement des capacités. Certains d'entre eux ont également suivi des sessions de formation dans le curriculum de l'éducation alternative qu'Enda a élaboré.

En outre, la formation par les pairs a été privilégiée dans le but de promouvoir un plan continu de renforcement des

capacités. C'est pourquoi des séances d'animation pédagogique se tiennent tous les mois, et pour dérouler l'animation, un moniteur désigné à l'avance officie sous le regard attentif de ses pairs, des techniciens invités à cet effet et des représentants du programme. A l'issue chaque séance, les enfants se retirent et les autres acteurs entament une discussion féconde sur le déroulement du cours, les forces, les faiblesses et les recommandations.

Les enseignements et apprentissages qui se sont régulièrement déroulés dans l'ensemble des espaces d'éducation alternative, ont comporté plusieurs volets. Des moniteurs, formés à cet effet par des spécialistes de l'éducation, ont pu dispenser les cours d'initiation au français et à l'arithmétique de base. Suite à l'analyse des fiches de suivi, il a été constaté que 1316 enfants sont maintenant capables de compter, de calculer, de mesurer et de tracer des figures géométriques simples (carré, triangle, rectangle, etc.). Ils arrivent ainsi à dérouler des dialogues simples et sont capables de réciter des leçons d'histoire et de procéder à des opérations simples avec les 4 signes. D'ailleurs, en situation de communication, ces enfants arrivent même à exprimer leurs préoccupations à travers des phrases simples. Les cours religieux soutenus par le programme sont justifiés par l'intérêt que les populations manifestent à l'égard de l'éducation religieuse. Ainsi, des facilitateurs de cours religieux se sont investis pour partager leurs connaissances avec les enfants qui ont ainsi acquis la capacité de lire l'arabe et les rudiments de base de la pratique religieuse islamique. D'ailleurs nombre de parents ont renforcé leur adhésion au programme grâce au volet religieux qui est, pour eux, d'une grande importance.

Les causeries sanitaires ont été des instances d'information et de sensibilisation d'envergure sur les maladies courantes. Un total de 337 causeries a permis de toucher 1396 enfants (1056 filles et 340 garçons) en les sensibilisant sur le VIH/sida et les autres IST, avec des débats poussés au sortir desquels, les modes de transmissions et les méthodes de préventions ont été davantage vulgarisés. Les questions liées à la santé de la reproduction, aux mariages précoces, aux grossesses précoces, aux mutilations génitales féminines,



aux violences sexuelles et physiques, au tétanos, à l'hygiène, aux situations de handicap, à la tuberculose et aux abus sexuel sont autant de sujets qui ont fait l'objet d'échanges permettant aux enfants d'en tirer les enseignements appropriés.

Les causeries sur la citoyenneté et la culture de la paix ont permis d'améliorer la culture civique des enfants, à travers 307 causeries qui ont touché 1545 enfants et jeunes travailleurs. Les droits et devoirs de l'enfant, les institutions et symboles de la nation, la tolérance, la solidarité, le respect, la dignité, l'éducation, l'utilité de l'état-civil et de la pièce d'identité, le vivre-ensemble, l'honnêteté et le respect mutuel, ont été autant de thèmes soulevés et développés en faveur des enfants. D'où l'espoir affiché par les responsables du programme et leurs partenaires de voir ces enfants adopter des comportements civiques et partager avec leurs proches sur des questions de citoyenneté et de culture de la paix. D'ailleurs, des notions de droits de l'enfant ont été adoptées par nombre d'entre eux dans leur langage. En outre, le volontariat et le bénévolat sont aussi autant de qualités que les enfants tentent désormais d'adopter et qui trouvent leur justification dans les activités d'information et de sensibilisation.

### 3. Stratégies alternatives pour la protection de l'enfance en situation difficile

Les activités d'éducation alternative qu'Enda mène à **Madagascar**, pour la protection des enfants et adolescents en situation difficile, des « enfants des rues » non scolarisés ou déscolarisés, avaient rendu nécessaire la création de deux types de structures dans la ville d'Antananarivo: un Espace-jeune, ouvert en 2004 au centre de la capitale, accueillant jusqu'à une centaine de « jeunes des rues » chaque jour ; et 2 Maisons de jeunes, ouvertes dans deux quartiers de la capitale, en 2007 et en 2008. Ces structures sont destinées à faciliter la rescolarisation des enfants de ces quartiers, dans le cadre d'actions qui ont permis à Enda de faciliter leur réinsertion sociale, tant familiale que scolaire ou professionnelle. Des résultats qui ont été possibles grâce notamment à la réponse à leurs besoins de base (santé, hygiène, sécurité, etc.), au renforcement de leur sentiment d'identité sociale et familiale, et à leur réinsertion professionnelle, dans une perspective d'apprentissage et de formation. Une approche d'éducation alternative qui se fonde sur le principe de la libre adhésion (de l'enfant), du suivi éducatif individualisé et d'activités pédagogiques et socioculturelles adaptées aux réalités locales.

Ces initiatives d'Enda sont rendues possibles grâce au concours du ministère français des Affaires étrangères, de la Commission européenne, du Bureau International du Travail (IPEC-BIT) et de l'association ASMAE (Sœur Emmanuelle). Elles ont ainsi conduit au renforcement des outils destinés aux activités d'alphabétisation et à l'intensification du partenariat avec les orientations professionnelles. En outre, l'organisation d'activités d'apprentissage en électronique et en électricité, l'accroissement du nombre de jeunes filles accueillies, auxquelles sont réservées des activités spécifiques, et l'extension des interventions dans d'autres quartiers défavorisés d'Antananarivo, sont autant d'indices qui permettent d'apprécier les effets positifs du projet.

Dans la même vision, Enda a également su créer en **Bolivie**, précisément à Bogotá et dans les localités de Trinidad, El-Alto, Riberalta et Guayaramerin, des centres éducatifs

L'initiation aux métiers est un volet du programme destiné à développer l'intégration des enfants quel que soit leur sexe (Objectif 3 des OMD), dans les ateliers, essentiellement réservés aux hommes. Pour ce faire, il a fallu mettre en œuvre des stratégies d'information et de sensibilisation, à travers des rencontres qui ont permis d'engager des pourparlers directs avec les parents et les chefs d'atelier. A l'entame du programme, les enquêtes menées auprès des fillettes avaient attesté qu'en ce qui concerne les métiers, leur choix portait essentiellement sur la coiffure et la couture. Le programme ayant opté de faire connaître les autres métiers à ces fillettes, un schéma d'information a été élaboré dans le but de permettre à chacune d'entre elles de séjourner dans un atelier pendant deux semaines, avant de passer dans un autre, pour au moins trois métiers différents. C'est ainsi qu'en 2010, 21 ateliers ont permis aux enfants de procéder à 363 immersions, invitant 363 enfants (dont 318 filles) à vivre cette expérience enrichissante pour mieux justifier un éventuel futur choix de métier.

communautaires qui accueillent depuis plus d'une décennie, les « enfants des rues » et autres jeunes (filles et garçons) travailleurs ou non, issus de milieux défavorisés. Ces centres pouvant accueillir annuellement plus de 7700 enfants et jeunes, filles et garçons, pour des formes d'intervention alliant réinsertion scolaire, sociale et familiale. Le programme d'éducation alternative qui a ainsi été développé comporte 5 domaines d'intervention prioritaire : 1) le social, 2) le psychopédagogique, 3) la santé et la nutrition, 4) le renforcement des compétences professionnelles, 5) la recherche et les projets.

Les activités effectuées par Enda dans le domaine social ont facilité l'établissement de formes d'approches individuelle et collective, qui ont permis de réussir de nombreuses actions de réinsertion familiale et sociale, en partenariat avec les associations boliviennes de défense des droits de l'enfance. Des maisons communautaires où les interventions se sont concentrées sur le renforcement de la responsabilité personnelle et professionnelle, avec une réflexion intense et constante sur des questions cruciales, comme la consommation chronique d'alcool et de drogues chez les jeunes, l'éducation sexuelle et la sensibilisation sur les IST, les mauvais traitements en famille et dans les lieux de travail, les violences envers les jeunes filles, et la jeune délinquance associée à la violence, au vol et au trafic de stupéfiants. Toute une batterie d'activités constamment améliorées, grâce à un système continu d'évaluations individuelles ou collectives, qui prennent en charge tous les problèmes rencontrés au sein de la *Communauté ENDA* et dans les rapports singuliers liant enfants et jeunes à leurs éducateurs.

Le volet psychopédagogique fait recours, autant à l'éducation formelle, c'est-à-dire à l'accompagnement scolaire (évaluation, insertion, réinsertion, appui et évaluation scolaire, orientation vocationnelle et capacitation externe), qu'à l'éducation alternative, à travers des modules de formation professionnelle, d'art et culture, d'éducation sociale, de sport et loisirs, etc. Entre 2008 et 2010, plus de 6000 filles et garçons, issus de

milieux défavorisés, ont bénéficié de cette psychopédagogie, avec une série d'interventions réalisées dans leurs écoles et dans les bibliothèques mises en place par Enda au niveau de ses différents centres. L'accompagnement scolaire s'est traduit par un travail psychopédagogique effectué par les éducateurs au profit des enfants et jeunes en difficulté, pour que le retour à l'école soit effectif. Enda et ses bénévoles ont ainsi effectué des visites dans toutes les écoles concernées, et une fiche de diagnostic psychopédagogique a permis d'identifier des problèmes d'apprentissage rencontrés par chaque enfant suivi. C'est ce qui a rendu possible la programmation de nombreux cours de rattrapage ou de renforcement, dans le cadre d'un diagnostic global qui améliore la qualité des activités organisées dans les centres communautaires, complétées par le suivi scolaire et familial.

Les efforts combinés d'Enda et de ses partenaires ont permis d'obtenir des résultats significatifs, illustrés par le fait que le taux d'abandon scolaire enregistré au niveau des zones d'intervention a considérablement baissé. Dans le même ordre d'idée, les indices d'échec scolaire ont baissé d'environ

17 % entre 2008 et 2010. Par ailleurs, l'expérience accumulée par Enda durant ces dernières années, dans le domaine de l'accompagnement des enfants et adolescent(e)s travaillant dans le secteur informel, lui a permis de développer diverses approches de pédagogie sociale et d'éducation alternative,



*Formation de jeunes femmes à Bogota (Bolivie)*



*L'espace-jeunes mis en place par Enda à Antananarivo (Madagascar)*



*Jeunes filles prises en charge par le Programme d'éducation alternative à Antananarivo (Madagascar)*



*Enfants dans les rues des quartiers pauvres d'Antananarivo (Madagascar)*



*Remise de médicaments de premiers soins et de matériels de loisir dans une école coranique dans le cadre du Projet de prise en charge sanitaire des enfants talibés (Mali)*

qui ont rendu possible la conscientisation de ces groupes vulnérables sur leurs droits sociaux et la nécessité d'en jouir pleinement.

Aussi les responsables d'Enda en Bolivie ont-ils élaboré et réalisé différentes initiatives destinées à empêcher les adolescent(e)s travailleurs de quitter définitivement le système scolaire. La plus importante de ces initiatives a pu être mise en œuvre dans la ville de Trinidad, grâce au concours financier de la GENERALITAT de Valence, au bénéfice de plus de 6000 élèves-travailleurs. Elle a aujourd'hui permis aux filles et garçons, âgés de 7 à 12 ans, de suivre une éducation de base normale dans l'école formelle, grâce à des programmes scolaires souples et adaptés, qui ne provoquent aucun déséquilibre dans le budget familial auquel ils (elles) contribuent avec leurs revenus. En plus, le renforcement des liens familiaux, grâce à une meilleure solidarité et à une participation financière de la famille dans le processus éducatif, à travers la création de microentreprises familiales, est aussi un acquis considérable du projet. Quant au renforcement des relations entre les institutions publiques et les organisations de la société civile associées à la coordination et à l'exécution des activités, elle constitue une garantie de répliquabilité et de durabilité de l'initiative, maintenant qu'elle a été achevée.

Au **Mali**, Enda a poursuivi la mise en œuvre du *Programme DJAM d'appui aux enfants et jeunes en situation difficile dans les centres urbains du Mali* (2008-2010), mis en œuvre dans les villes de Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao et Bamako. Ce programme triennal d'éducation et de formation des enfants et jeunes en situation difficile, a été réalisé grâce au concours de CARITAS-Allemagne et de KINDERPOSTZEGELS (Pays-Bas). un partenariat qui a permis, par le truchement

d'activités d'alphabétisation, de sensibilisation sur les infections sexuellement transmissibles (IST), d'aide à la réinsertion familiale et sociale, d'appui à l'auto-organisation, de mise en apprentissage et de création d'activités génératrices de revenus, de contribuer à la socialisation des enfants en rupture de ban et des jeunes issus de milieux très défavorisés. Une collaboration active avec les OCB de quartier et les autres acteurs sociaux (État, ONG, OCB, etc.), a pu faciliter la définition de stratégies communes d'amélioration des conditions de vie des enfants talibés (élèves des écoles coraniques traditionnelles), des adolescents incarcérés, des mineurs en rupture familiale et des enfants et jeunes travailleurs (EJT), en cherchant à garantir leurs 12 droits prioritaires. Enda cherche ainsi à faire prendre conscience ces enfants et jeunes de ces quatre villes à prendre conscience de leur situation, pour mieux s'organiser et y apporter des solutions durables, avec l'implication de leurs parents, des autorités locales et de toute la communauté.

En outre, le sous-projet *Talibés* qui cherche à améliorer les conditions de vie de ces derniers, a été développé à travers trois grandes stratégies : 1) l'appui direct, 2) le renforcement des communautés et, 3) le plaidoyer. La stratégie d'appui direct a surtout concerné les actions ayant des avantages qui touchent directement les enfants talibés. Le programme a développé des actions d'alphabétisation des enfants talibés dans les écoles publiques et les medersas des différentes villes, en partenariat avec les autres acteurs, en particulier les associations de maîtres coraniques. Enda a pris en charge les kits et les indemnités des alphabétiseurs. Ces cours d'alphabétisation ont donné l'opportunité à plusieurs enfants talibés de lire et d'écrire couramment. Dans le but d'améliorer la qualité de ces cours d'alphabétisation, des activités de formation, de recyclage des moniteurs et enseignants retenus,



et de suivi-évaluation dans les centres coraniques, ont été organisées avec l'appui des autorités de l'éducation, dans les différentes villes du programme. Ces initiatives ont, en outre, contribué à l'amélioration des conditions d'accueil dans les centres coraniques, les écoles et medersas partenaires, par des aménagements et des équipements.

Par ailleurs, Enda a réussi à finaliser le *Projet d'éducation des enfants ruraux en situation difficile dans les communes rurales de Markala, Dougabougou, Sibila, Sensanding et Togou* (Cercle de Ségou), toujours grâce au concours de KINDERPOSTZEGELS. Le but de l'initiative était de rendre plus aisée la scolarisation (inscription au CI, suivi scolaire, etc.) et l'alphabétisation de l'ensemble des les enfants de ces villages et communes rurales, par le biais d'activités de sensibilisation des parents, de renforcement des capacités d'accueil des écoles communautaires et de formation des enseignants et autres membres des comités de gestion de ces structures scolaires. Grâce aux interventions réalisées dans les zones concernées par le projet, le taux brut de scolarisation y a augmenté de plus de 10 %, le taux de scolarisation des filles, de 17 % en moyenne, les enseignants des écoles concernées ont pu bénéficier de formations de mise à niveau et nombre d'enfants et adolescents non scolarisés, âgés de 10 à 18 ans, ont pu être alphabétisés dans les langues nationales.

L'option d'Enda en matière de promotion du droit à l'éducation pour tous, dans toutes les expériences ainsi évoqués, demeure le raffermissement de l'autonomie des communautés de base, par la capacitation des populations, au plan individuel et collectif. Plus qu'un objectif, il s'agit d'un credo qui nécessite un renforcement constant et soutenu des capacités des acteurs locaux, véritables porteurs de toutes ces initiatives, autant sur le plan de la gestion, que de la mobilisation ou de l'organisation. Mais, les interventions d'Enda ne se limitent pas à un soutien technique, dans l'optique des approches pédagogiques ou organisationnelles classiques, car elles reposent sur une recherche-action qui a su développer dans différents contextes, des démarches innovantes sur les modalités et stratégies les plus adaptées aux besoins et aspirations des communautés concernées. Ces interventions devraient, par conséquent, être assimilés à de l'ingénierie pédagogique ou à des innovations technologiques et sociales qui satisfont aux besoins quotidiens des groupes marginalisés. Dans cette vision, l'éducation est conçue comme le vrai levier du changement social, seul à même d'assurer la survie, voire le salut des sociétés du Sud. D'où l'urgence de convoquer l'ensemble des synergies pouvant hâter la consécration de l'éducation comme droit fondamental et effectif, pour désormais apprécier la sincérité et la détermination des institutions étatiques, religieuses et sociales, uniquement en fonction de leur volonté à agir concrètement et des acquis ainsi obtenus.



*Théâtre scolaire à Témou (Mali)*



*La lutte contre les mutilations génitales féminines est un aspect important de l'action d'Enda au Mali*



*Animateurs et membres des comités d'hygiène scolaire sensibilisant une famille au Mali*



*Construction de 9 salles de classe à Sibila et Sensanding dans le cadre du Projet d'éducation des enfants ruraux en situation difficile (Mali)*

## Deuxième partie :

# Au delà des OMD,... penser autrement le développement

Le plus grand mérite des OMD, c'est d'avoir remis la problématique et les enjeux du développement social au devant de la scène internationale depuis maintenant au moins une décennie. Au-delà du débat qu'ils ont suscité sur la pertinence des actions préconisées dans une panoplie de secteurs économiques, politiques ou sociaux, pour améliorer les conditions de vie des individus et des peuples du Sud et pour rééquilibrer les relations internationales, les OMD ont aussi le mérite de redonner une occasion pour penser autrement le développement ou pour penser un autre développement. Le propos n'est pas de revenir sur les vieilles oppositions théoriques sur le développement ou le sous-développement des sociétés du Sud. Après avoir jeté un regard lucide sur la situation actuelle de ces sociétés, des sociétés plus appauvries par divers facteurs internes et externes que réellement pauvres, il est plutôt question de proposer des voies différentes plus aptes à mobiliser l'ingéniosité et les énergies des peuples pour la construction de leur futur.

Il est désormais communément admis que les stratégies de développement mises en œuvre dans la quasi-totalité des sociétés du Sud se sont soldées par des échecs. Longtemps réduit à un squelette d'indicateurs macro économiques, à l'exclusion des peuples et de leurs aspirations, les modèles de développement mis en œuvre, pour la plupart d'inspiration idéologique néolibérale, se sont traduits globalement par un accroissement sans précédent de la pauvreté de masse et la capture des souverainetés par des règles et des institutions internationales soustraites du contrôle de ces peuples. Après plusieurs décennies de tentative de développement au Sud, le lancement des OMD est apparu comme le révélateur le plus explicite de cet échec, dont les causes comme les conséquences sont d'ailleurs suffisamment documentées pour qu'il soit besoin de s'y attarder davantage.

A partir de son ancrage sur le terrain, de la multiplicité et la transversalité de ses espaces d'intervention, Enda a pris toute la mesure de l'existence de réelles perspectives de progrès dans les sociétés du Sud. Comme c'est cas dans d'autres parties du monde, l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle entretenue par une série de mécanismes locaux et globaux au Sud, peut bien être réussie. Mais un

tel dessein ne sera pas atteint avec les programmes, plan d'actions et objectifs actuels qui, dans bien des cas, ne proposent que des corrections aux déficiences du système sans s'attaquer aux vraies causes de blocage voire de régression.

C'est bien d'un changement de paradigme qu'il s'agit. Et c'est ce que ne propose pas la vision qui est la base des OMD. Les OMD s'adosent, en effet, assez fortement à la logique de l'aide au développement dont l'efficacité est pourtant largement sujette à caution. Ils se bornent à s'attaquer aux symptômes de la pauvreté, sans pénétrer la question fondamentale des causes profondes, économiques, politiques et idéologiques de ces symptômes. D'où il ressort que les remèdes prescrits sont confinés à l'augmentation des ressources des pays pauvres, uniquement dans les secteurs sociaux visés, sans une réelle remise en cause de la logique inique qui fonde la finance internationale et des règles inéquitables du commerce mondial. Œuvrer à réduire la pauvreté, la mortalité maternelle et infantile et de bien d'autres choses est certes salutaire. Mais le plus important est de construire les capacités productives internes en vue de la création de richesses centrées sur les besoins réels des peuples, sous la direction d'Etats organisés et redevables vis-à-vis de leurs citoyens.

Le développement est un produit social plus qu'un projet. Autrement dit, il est le fruit de processus intérieurs de transformations qualitatives et cumulatives soutenus principalement par la mobilisation des ressources domestiques, des forces et des volontés. Dans un tel schéma, l'aide ne saurait être vu autrement que comme un adjuvant et non, comme c'est encore le cas, le principal élément de la stratégie de développement.



Marche d'ouverture du FSM organisé à Dakar, en février 2011

## 1. Refuser le modèle paternaliste du développement

Le fait que les OMD aient mis le focus sur un ensemble de cibles sociales a certes eu le mérite de créer une augmentation des ressources et des moyens dans des secteurs comme la santé et l'éducation, mais souvent au détriment des secteurs véritablement productifs et qui sont d'abord agricoles et industriels. En effet, le fait de privilégier le social au détriment du productif et de l'économie réelle est lourd de conséquences, car il a amené les pays du Nord et les organisations multilatérales à mettre au second plan, si ce n'est à ignorer purement et simplement, l'ensemble des besoins en infrastructures économiques indispensables au développement. Ainsi, en déterminant des objectifs sociaux précis, mais désaxés par rapport aux capacités financières réelles et potentielles des pays du Sud concernés, on a mis sous tutelle de façon durable tous leurs secteurs sociaux et rendu pérenne la dépendance de ces derniers à l'aide internationale.

Même s'ils ne sont révélateurs que d'un aspect partiel et parcellaire de la réalité, les chiffres de la CNUCED sont éloquentes. Car, la part de l'aide publique au développement (APD) destinée aux secteurs productifs et aux infrastructures économiques dans les pays les plus pauvres, dits « moins avancés » (PMA), a connu une chute vertigineuse de 48 % à 19 %, entre 1996 et 2006, alors que durant la même période, les montants destinés aux infrastructures sociales et aux services sociaux est passée de 31 % à 42 %. D'ailleurs, en prenant en compte la répartition sectorielle de l'APD en totalité, on débouche sur une valeur relative de 40 % de l'aide destinée aux secteurs sociaux, contre 18 % pour les secteurs économiques et seulement 7 % pour les

secteurs productifs. Plus parlant encore, la part de l'aide destinée à l'agriculture a chuté sous la barre des 4 %, depuis le lancement des OMD en 2000, alors qu'elle se situait à 20 % au début des années 1980, période du lancement des fameux plans d'ajustement structurel.

Même s'il faut reconnaître l'importance de mettre l'accent sur le renforcement et l'amélioration des services publics dans des secteurs comme la santé et de l'éducation, force est d'admettre également qu'une réduction durable de la pauvreté nécessite absolument un développement des secteurs de production et des infrastructures économiques, seuls à même de créer des emplois, des activités rémunératrices et de la richesse. D'ailleurs, le fait qu'une allusion à l'emploi n'ait été intégrée que fort tardivement dans la formulation des OMD (Objectif 1, cible 1.B), sans aucune corrélation avec la réalité économique des pays concernés et avec des résultats pour l'instant négatifs, montre qu'il ne s'agit là que d'un vœu pieu. Car, dans la quasi-totalité des régions du monde, une aggravation de la situation économique et sociale consécutive à la crise financière de 2008, a occasionné une baisse sensible du taux d'emploi, et cela concerne autant les femmes que les hommes.

Comment, dès lors, imaginer une baisse durable de la pauvreté sans un effort massif et constant sur les secteurs véritablement productifs de l'économie et une création d'emplois décents. Autrement dit, les politiques industrielles et commerciales ont l'obligation de renforcer les secteurs productifs et activités économiques dynamiques en

termes de création d'emplois décents et de croissance de la productivité, qui se caractérisent par des salaires convenables et une sécurité de l'emploi. Le fameux « partenariat pour le développement » proposé par l'Objectif 8 des OMD, s'est souvent borné à la promotion, dans les pays pauvres, de davantage d'aide, d'allègements de dettes et d'accès accru aux marchés des pays riches. C'est dire que ce « partenariat », tel qu'il est conçu, devrait juste se limiter, pour les pays du Sud, à une espérance accrue à l'égard des pays du Nord, dans un schéma où le modèle de financement du développement et les priorités qui lui sont attachés, dépendent essentiellement de la bonne santé économique et de la bonne volonté des pays riches.

### *Pour un modèle qui privilégie la mobilisation des ressources internes*

En règle générale, dans les pays les plus pauvres, l'on impute le faible niveau de mobilisation des ressources intérieures au bas niveau des revenus, à la structure des marchés financiers et à des facteurs d'ordre démographique, etc. ; c'est-à-dire, à un certain nombre d'éléments sur lesquels il est souvent difficile, voire impossible d'agir à court ou moyen terme. D'où l'idée largement partagée qu'une progression constante, substantielle et durable de la mobilisation des ressources intérieures dans des régions comme l'Afrique subsaharienne était irréaliste. C'est pourquoi, la mobilisation accrue de ressources intérieures a longtemps été présentée comme le chemin le plus difficile pour remédier au déficit de ressources des pays pauvres. C'est aussi ce qui explique que les débats sur les moyens de combler ce déficit aient toujours été essentiellement concentrés sur l'augmentation des apports de ressources extérieures que sont l'aide au développement, les annulations de dette et les investissements étrangers directs. Un choix qui n'est pas sans poser de problèmes récurrents dans les pays pauvres, car même si l'aide publique au développement reste une source majeure de financement, l'on ne soulignera jamais assez son caractère instable, trop fortement concentrée dans certains secteurs et généralement justiciable des seules priorités géopolitiques ou stratégiques des pays industrialisés « donateurs ». Quant à l'investissement étranger direct, dont on a dit énormément de bien ces dernières années, il est non seulement encore plus concentré dans certains secteurs (comme les industries extractives) que l'aide au développement, mais encore il reste instable et sans aucune cohérence avec les intérêts réels des économies nationales.

Le fait de mettre l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures présente pour les pays du Sud les plus pauvres de nombreux avantages. Car, non seulement il les rendrait beaucoup moins dépendants des apports de ressources extérieures qui tendent à constituer un facteur d'instabilité extrêmement préjudiciable en termes de disponibilité des ressources financières, mais aussi nettement moins vulnérables aux chocs extérieurs, comme la crise financière internationale. Qui plus est, cette mobilisation des ressources intérieures offrirait à ces pays une plus grande marge de manœuvre, et ce faisant, une meilleure maîtrise du processus de développement, grâce à une restauration de la capacité financière de leurs États. En effet, pour que

Un modèle paternaliste de développement complètement à l'opposé de ceux qui ont permis à quelques rares pays non occidentaux d'enregistrer des performances économiques et sociales aptes à les propulser dans le peloton de tête des pays les plus industrialisés au monde, durant le siècle dernier. En effet, qu'ils aient été qualifiés de « dragons » ou de « tigres », ces pays asiatiques, du Japon à la Chine, en passant par Singapour, la Corée du Sud, Taiwan ou la Malaisie, ont fait la promotion de modèles de financement du développement essentiellement basés, non pas sur l'aide ou l'endettement extérieur comme moteur principal, mais plutôt sur la mobilisation de l'épargne interne, la rationalisation de la gestion des ressources et l'organisation de l'appareil de production entre autres éléments.

les efforts consentis dans l'augmentation de la part des ressources intérieures dans le processus de développement puissent donner des fruits, il est nécessaire que les États soient à même d'améliorer le climat économique intérieur. Or, seuls de tels efforts peuvent donner ce signal positif qui pourrait galvaniser bailleurs, donateurs et investisseurs, et ainsi favoriser des apports de ressources extérieures accrues.

Généralement, les niches de ressources intérieures les plus significatives sont l'épargne privée et les recettes publiques, mais également les transferts des migrants qui, bien qu'ayant été générés dans des pays étrangers (pas forcément du Nord), peuvent bel et bien être considérés comme une source considérable de ressources intérieures pour les pays qui les reçoivent. À l'inverse, c'est la fuite des capitaux qui porte le coup le plus rude à la mobilisation des ressources intérieures disponibles pour l'investissement. D'où l'importance d'analyser tous les flux financiers dans le volume total des ressources intérieures disponibles, car ils ont un effet soit positif, avec les transferts des migrants, soit négatif, dans le cas de la fuite des capitaux.

La mobilisation des ressources internes est donc « la » priorité, pour tout pays « en développement » qui voudrait s'en sortir. Mais, elle nécessite urgemment qu'il soit mis fin à cette fuite massive de capitaux dont sont victimes les pays les plus pauvres, car il y a vraiment de quoi s'inquiéter



*La fuite massive des capitaux du Sud est un immense trou noir*

lorsqu'on sait que sur plus de 1000 milliards de dollars d'argent illicite en circulation dans le monde, plus de la moitié (soit 500 milliards de dollars) provient des pays dits « en développement », le *Global Financial Integrity* (GFI : 2008). En effet, ces sommes colossales sont sans aucune commune mesure avec les montants de l'aide globale, qui plafonnent à 120 milliards de dollars. Plus grave encore, les flux financiers illicites en provenance d'Afrique subsaharienne, entre 1970 et 2008, ont avoisiné les 30 milliards de dollars chaque année, là où l'aide au développement ne représentait que 18 milliards par an. Un phénomène qui va en empirant car, entre 2001 et 2008, la fuite des capitaux en provenance d'Afrique subsaharienne a été estimée à plus de 54 milliards de dollars par an, avec un pic de 90 milliards par an, en 2007

et en 2008. Comment peut-on dès lors imaginer que l'aide puisse financer le développement du continent le plus pauvre de la planète, lorsqu'on sait que le cumul des montants qui en ont été sortis illicitement, depuis le lancement des OMD en 2000, équivaut à deux fois et demie le montant global de la dette extérieure de ces mêmes pays africains ! D'ailleurs, le GFI signale que ces chiffres sont fondés sur les seules données fournies par les balances des paiements et le commerce extérieur des pays concernés, et ne tiennent donc pas compte des fraudes massives qui ont recours aux nombreux paradis fiscaux. Ce qui signifie qu'il faudrait raisonnablement multiplier par deux, voire par trois, les chiffres de la fuite des capitaux africains.

*Un militant collant une banderole au portail d'un bel hôtel particulier parisien appartenant à un Chef d'Etat africain*



### *L'aide publique au développement a eu son cortège de résultats négatifs*

Un discours sur les effets pervers de l'aide au développement ne peut être crédible s'il ne consent à lui reconnaître aucun aspect positif. Car, il est possible de trouver de nombreux aspects positifs dans l'aide au développement, qui a permis à des pays manquant de tout de construire des infrastructures économiques, de renforcer les capacités humaines et institutionnelles, et d'appuyer certains secteurs productifs dans les pays bénéficiaires. En outre, nombreuses sont les organisations de la société civile qui, grâce à l'aide, ont contribué à œuvrer pour une meilleure gouvernance, pour plus de transparence dans les affaires, pour enrayer la corruption et faire la promotion de bonnes pratiques de développement, tant dans le domaine de l'aide que dans celui de la mobilisation des ressources locales. Mais, force est aussi de reconnaître que l'aide au développement a eu son cortège de résultats négatifs.

En effet, les capacités techniques nationales et locales, principaux leviers de tout essor économique dans le monde, ont trop souvent été minimisées et supplantées par l'assistance technique classique qui a de ce fait contribué à saper les connaissances et les institutions locales. De ce fait, les pays bénéficiaires de ce type d'aide sont devenus plus dépendants et donc, plus vulnérables. Plus encore, les projets décidés et pensés par les pays donateurs ont rarement été fondés sur les priorités de développement des pays bénéficiaires. Devenue l'expression la plus achevée de la vision paternaliste et messianique du développement, cette attitude des pays donateurs qui « savent mieux que les pays pauvres ce qui est bon pour eux », expliquent en partie pourquoi l'aide n'a pas été capable de créer des effets positifs durables dans les pays bénéficiaires.

Mais, malgré cette réalité de plus en plus admise, même au Nord, les gouvernements des pays pauvres se sont très rarement prononcés sur la nécessité de réformer l'aide au développement, afin d'arriver à des résultats plus tangibles. Cette réticence de ces gouvernements à dénoncer les effets pervers de l'aide au développement a maintes fois affaibli les efforts des bonnes volontés parmi les ministres de la Coopération des pays donateurs, qui se sont parfois

### *L'idéologie néolibérale ou les œillères de l'Etat développementiste*

L'option idéologique consistant à prôner la libéralisation sous tous azimuts, aussi bien dans le commerce que dans la finance, comme unique modèle d'intégration des pays pauvres à l'économie mondiale, est sujette à caution. Réfléchir sur la mise en œuvre des politiques de développement qui soient véritablement dans l'intérêt de ces pays fragiles, doit nécessairement aller dans le sens de plus grandes marges de manœuvre politique pour eux, dans des cadres de renforcement du multilatéralisme et de mise en place de mesures de réglementation du système commercial et financier international. Cela implique non seulement l'adaptation des relations Nord-Sud au monde multipolaire actuel, mais aussi l'application de stratégies de développement adaptées et appropriées.

Aujourd'hui, l'heure n'est plus à la libéralisation accrue, mais plutôt à la création de marges de manœuvre politiques dans les pays pauvres, qui leur permettront de choisir, chacun en ce qui le concerne, sa propre stratégie de développement, en fonction des contraintes spécifiques qui sont les siennes dans le cadre de la mondialisation. Il est à ce propos important de noter qu'Enda a toujours dénoncé la situation paradoxale actuelle où les accords de l'OMC sur les subventions, les mesures concernant les investissements et liées au commerce (TRIM), ainsi que les mesures de droits de propriété intellectuelle (TRIP)

## 2. Un regard lucide sur les réalités du Sud et une coresponsabilité

Lorsqu'on réfléchit sur le bilan des OMD, dix ans après leur lancement, l'on ne peut manquer de faire le lien avec un autre bilan, cinquantenaire cette fois, qui est celui des indépendances africaines. Car, l'Afrique n'est pas la région du monde la plus concernée par les OMD pour rien. Etiquetée continent de la misère, des famines, des épidémies, des coups d'Etat, des guerres civiles et des massacres, mais aussi de l'inefficacité économique, de l'irresponsabilité politique, de la gabegie financière, de la corruption endémique et de la division ethnique, l'Afrique occupe une place très peu flatteuse dans le classement par Indice de développement humain (IDH). En effet, dans le classement de 2010, établi par le PNUD, sur 182 pays classés (sur les 192 membres des Nations-Unies), tous les pays d'Afrique subsaharienne sans exception (l'Afrique du Sud comprise) sont relégués après la 100e place.

Plus parlant encore, les 40 dernières places du classement par IDH (exception faite du Bangladesh, de la Papouasie Nouvelle-Guinée et d'Haïti) sont occupées par des pays africains, ce qui en dit long sur les efforts considérables que le continent doit fournir pour rattraper son retard. C'est dans cette optique que pour préparer sa participation

## OMD + 10. Quel bilan ?

violemment opposés aux intérêts personnels rémunérés sur le budget de l'aide, cherchant ainsi à améliorer leur action en réformant les mécanismes de l'APD. Ces gouvernements africains et autres ne se sont pas plus attachés aux distorsions des termes de l'échange, car pour l'heure, les décaissements de ressources promises au sommet du G8 de Gleneagles (Ecosse, juillet 2005), sont quasi nuls.

entraînent une forte réduction des marges de manœuvre des pays pauvres en matière de politiques agricoles et industrielles. En effet, ce diktat de l'OMC exclut même l'adoption de stratégies qui ont été salutaires pour les champions de la croissance que sont la Corée du Sud, Taiwan et la Chine. Par exemple, la préférence du FMI pour l'indépendance des banques centrales et les changes flottants, rend impossible le recours au taux de change, comme instrument de développement.

Alors que la sous-évaluation des monnaies a été un instrument décisif dans l'essor économique des pays d'Asie et dans d'autres régions du monde. La solution semble résider dans la fin des conditionnalités macro économiques des institutions financières internationales, la réforme des règles de l'OMC et la promotion de nouvelles normes, tant sociales qu'environnementales. Car, si les étapes franchies dans la réalisation des OMD sont bien en deçà des buts initiaux, c'est non point parce qu'il est impossible de les atteindre ou bien parce que 2015 constitue un délai trop ambitieux, mais plus simplement parce que le paradigme de développement dans lequel est inscrit l'ensemble du processus est à revoir de fond en comble.

au 10<sup>e</sup> Forum social mondial (FSM) tenu à Dakar, en février 2011, Enda a organisé, en novembre 2010, un atelier d'échanges et d'orientation dont l'axe majeur portait sur « le développement en question », avec pour thème 4 « la redevabilité de l'Afrique face à son passé et à son futur : leçons tirées des 50 ans d'indépendance ».



### Assumer sa part de responsabilité sans sombrer dans l'auto flagellation

La redevabilité étant le fait pour l'Afrique d'assumer pleinement sa responsabilité dans son devenir historique, en gardant un regard critique sur elle-même et en se gardant du doigt accusateur constamment pointé sur autrui, elle nécessite que restent intactes les capacités de réflexion des africains eux-mêmes, afin de promouvoir une prise de conscience, une vigilance, un sens commun du devoir et un certain niveau d'engagement. Il s'agit donc d'une attitude de rupture qui pose sans ambages la coresponsabilité des africains dans la situation actuelle du continent noir, même si, sans avoir à remonter jusqu'à la Traite négrière, l'on sait aujourd'hui avec certitude que la colonisation (notamment les choix économiques et stratégiques des puissances colonisatrices) est pour beaucoup dans la pauvreté de l'Afrique.

En revanche, faire le bilan des 50 ans d'indépendance en Afrique, c'est aussi souligner les quelques progrès qui ont été accomplis çà et là, dans un certain nombre de secteurs, tels que l'éducation. Car, partout sur le continent, le nombre de cadres formés, d'élèves et d'étudiants, n'a cessé de croître après la décolonisation et l'Afrique dispose actuellement de ressources humaines de bien meilleure qualité et en nombre cinq à dix fois plus important qu'au moment de la décolonisation. Mais, globalement, l'inventaire des 50 ans d'indépendance fait monter, le plus clair du temps, dans l'esprit de la plupart des Africains, un sentiment de colère et de révolte face au retard, à l'inachevé, au gâchis et au temps perdu. Les espoirs et les rêves suscités par les indépendances se sont très vite transformés en désenchantements, voire en cauchemars, avec partout sur le continent des zones d'instabilité politique et de marasme, créées et entretenues par une culture de la violence et du pillage, qui a mis sur

les chemins de l'exode des millions de réfugiés politiques et économiques en Afrique et hors d'Afrique. Une extrême pauvreté récurrente, consécutive à des systèmes de production essentiellement basés sur l'extraction anarchique des matières premières et l'exploitation sauvage des ressources naturelles, sans aucune valeur ajoutée, affecte de plus en plus durement les populations africaines dans les villes et les campagnes. L'insuffisance, voire l'inexistence d'infrastructures de base, consécutive au manque de projet de développement clair, cohérent et adapté, a conduit à une corruption généralisée érigée en système, à des détournements massifs de fonds publics en vue d'un enrichissement personnel piteusement égoïste, et à des taux d'analphabétisme encore trop élevés, eu égard aux exigences de l'heure. Le symptôme le plus affligeant de cette situation est que les jeunesses africaines, découragées et désespérées, en lieu et place de rêves patriotiques, ne songent plus qu'à quitter ce continent et à émigrer coûte que coûte, à n'importe quel prix, pour donner un semblant de sens à leur existence.

La démocratisation du continent, même si elle a connu quelques avancées, reste trop lente pour impulser un quelconque progrès économique et social. D'ailleurs, l'on a parfois l'impression qu'elle régresse, tant la culture de la prise de pouvoir par les armes, du refus du verdict des urnes et de la succession dynastique de père en fils, restent encore une triste réalité. Ainsi, partout sur le continent, l'absence d'une vraie culture démocratique entretient l'impunité à tous les niveaux et facilite le maintien au pouvoir d'autorités qui refusent de rendre compte de leur gestion douteuse à la population, ce qui rend difficile sinon impossible l'émergence d'une bonne gouvernance.

Populations réfugiées fuyant les zones de combat (Nord-Kivu, RDC)



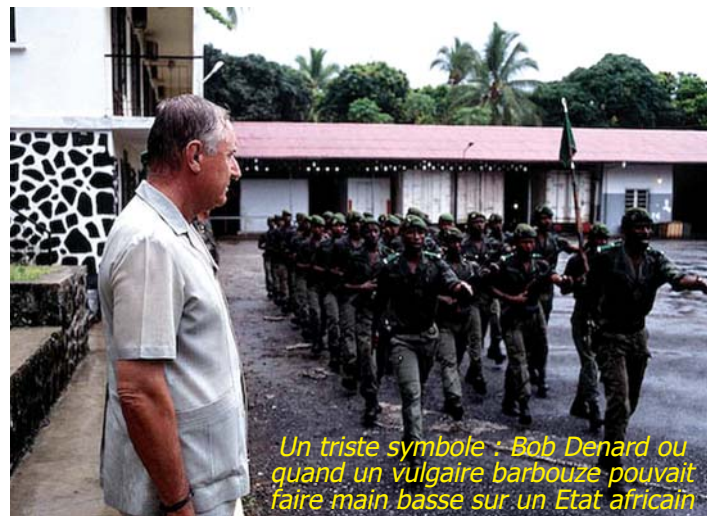
## La coresponsabilité renvoie également aux injustices subies par le Sud

Lorsqu'on parle de coresponsabilité, c'est parce que ce bilan peu reluisant n'est pas de la seule responsabilité des Africains et de leurs dirigeants, car les anciennes puissances colonisatrices semblent entretenir cyniquement cette situation qui nourrit souvent leurs intérêts économiques et géopolitiques. Voilà 50 ans qu'elles font et défont les pouvoirs en Afrique, usant de menaces et de corruption pour maintenir leurs sphères d'influences, signant, dans un rapport de totale inégalité de forces, des accords secrets de défense, suscitant et entretenant des conflits armés...

Ayant à leur disposition des réseaux insoupçonnés et des moyens financiers colossaux qui les placent en position de force face aux dirigeants africains, y compris ceux qui ont un réel désir de changement, elles tiennent les pays africains dans une situation de précarité constante. Les prix des matières premières extraites d'Afrique, ainsi que leur condition de commercialisation, sont fixés au Nord, et les contrats d'exploitations sont signés dans une totale opacité qui jure avec les intérêts réels des populations africaines. Qui plus est, une bonne partie de la rente est soit utilisée en retour pour assurer le maintien au pouvoir de leaders véreux, ou pire, pour créer un climat d'instabilité

politique et sociale, au travers du financement des mouvements de rébellion armée, destiné à maintenir la pression sur les gouvernements en place et à garder le contrôle sur eux.

Au demeurant, pour qu'enfin émerge un développement significatif en Afrique, il revient aux Africains de s'arc-bouter sur l'espoir et sur le travail, dans le but de se prendre réellement en mains. L'Afrique a naturellement la responsabilité la plus importante dans son propre processus de développement et elle consiste fondamentalement à opérer une rupture courageuse pour inventer ou découvrir sa propre voie et inaugurer une nouvelle ère. Les Africains doivent absolument avoir le courage de se regarder en toute lucidité, diagnostiquer leur situation sans complaisance et réinventer leur rapport au monde. Aucun peuple ne saurait se dérober face à cette responsabilité intrinsèque. Car, tous les pays qui ont émergé sont nécessairement passés par ce moment crucial de prise de conscience interne, qui participe à l'émergence d'un désir profond de rupture. Et c'est cette part de responsabilité que l'Afrique et par delà, tout le Sud défavorisé, doit aujourd'hui prendre et assumer.



Un triste symbole : Bob Denard ou quand un vulgaire barbouze pouvait faire main basse sur un Etat africain

### 3. La reconstruction de l'individu et la démocratie des peuples

La responsabilité des peuples du Sud, notamment de la nouvelle génération des leaders, de tout mettre en œuvre pour offrir un avenir meilleur à leurs pays, doit passer par l'exploration de quelques pistes de réflexion et d'action, dans des domaines relatifs i) à l'éducation, ii) au changement de paradigme (chez les intellectuels), iii) à la démocratisation, iv) à la culture du service, et v) à la recherche de l'excellence. En effet, même si l'importance de l'éducation n'a jamais été perdue de vue dans les décideurs des pays du Sud, en l'occurrence en Afrique, force est de reconnaître qu'elle n'a que rarement été orientée dans le sens des besoins réels de ces pays pauvres. Car, ce qu'il incombe au système éducatif de réaliser consiste à doter les citoyens d'outils conceptuels, théoriques, méthodologiques et pratiques, en étroite relation avec le système de production des besoins et de consommation.

En Afrique, le système éducatif doit être pensé en fonction de la situation générale des économies, marquées par une situation paradoxale, avec des marchés intérieurs exigus ou à faibles débouchés, des systèmes bancaires et d'assurance sélectifs, voire prohibitifs, et la présence massive d'une économie « informelle », mais en réalité, dynamique et populaire. Cette dernière échappe pour une grande partie à la fiscalité et aux considérations statistiques ou comptables, d'où il ressort l'Etat ne peut faire aucune prévision réaliste qui s'appuierait sur ces seules activités, considérées comme souterraines.





Marche d'ouverture du FSM 2011  
à Dakar (Sénégal)

## L'importance de l'éducation dans la construction individuelle

L'exigence d'œuvrer à la consolidation des systèmes éducatifs, comme facteur de développement économique et social, et non comme instance susceptible de générer la dislocation entre les différentes composantes de la société, nécessite qu'à la définition des curricula d'éducation (c'est-à-dire les contenus des programmes scolaires, les objectifs de l'éducation, les modes d'évaluation et l'articulation des différents modes d'enseignement), soient de plus en plus associés les principaux acteurs sociaux (chefs d'entreprises, collectivités locales, communautés de base, organisations de la société civile, etc.). Les chefs d'entreprise, en relation avec le corps enseignant, la société civile et les autorités pourraient ainsi, grâce à une élaboration conjointe des profils des besoins réels et des critères de compétences en question, contribuer à créer un système éducatif apte à doter les secteurs productifs en ressources humaines et logistiques d'analyse, de conception, de programmation ou de conceptualisation, à même de tirer à la hausse leur niveau de compétitivité interne et externe.

Mais, pour que les secteurs productifs puissent impulser efficacement sur l'éducation, il faudra que des mécanismes, tels que la formation en alternance, puissent offrir un moyen de mieux coller les élèves et les étudiants aux exigences de la vie au sein des entreprises. Pour ce faire, les partenariats entre les centres de formation (collèges, lycées, écoles supérieures et universités) et les secteurs socioprofessionnels devront être ardemment promus, afin que la relation entre la théorie et la pratique, soit désormais perçue, non pas sous l'angle d'une dichotomie, voire d'une

opposition, mais plutôt d'une nécessaire complémentarité. Et sans verser dans des considérations d'ordre élitiste, force est d'admettre que, dans un tel schéma, les bénéfices pour l'Etat sont considérables. Car, plus l'Etat disposera de femmes et d'hommes ayant un niveau général d'éducation et de formation appréciable, et un rapport plus serein avec la régulation sociale, les normes qui fondent le civisme et le droit, plus la dynamique d'émancipation politique et culturelle, d'essor scientifique et technologique, d'interdépendance économique et industrielle ira en se renforçant. Parce qu'à l'inverse, plus le degré général de formation des populations restera controversé, grande et récurrente sera la tentation, tant des citoyens que de l'institution politique régulatrice, de déroger au respect des principes et droits fondamentaux qui fondent et légitiment le pacte social.

Le changement de paradigme, qui concerne principalement les intellectuels africains, suggère qu'ils se doivent de redécouvrir une vraie culture de la créativité, de l'innovation et de l'inventivité. Nombre de pays du Sud, comme en Afrique, ont trop souvent fonctionné avec des paradigmes anciens qui ont amené les dirigeants à se focaliser sur les ressources naturelles, comme uniques sources de production de richesse nationale. Alors que des ressources naturelles sans valeur ajoutée ne profitent pas véritablement aux économies nationales, qui ne disposent pas de suffisamment de capitaux pour investir dans la transformation. Dans un environnement libéral, voire ultralibéral ou seuls les détenteurs de capitaux peuvent s'imposer, les intellectuels doivent réfléchir à un

changement de paradigme, car les pays pauvres ne disposant pas de capitaux financiers doivent savoir investir sur le capital humain : éduquer et former les jeunes à produire des richesses à partir de la simple mise en action de leur intelligence créatrice. Car, c'est uniquement par le biais de l'intelligence et de l'innovation que de nouvelles possibilités peuvent émerger et aider à contourner la dictature des systèmes dominants qui laisse une bonne partie de l'humanité en rade. Les pays pauvres doivent explorer le champ ouvert de la plus-value intellectuelle qui a permis à des pays naguère pauvres, d'émerger et de se développer.



### *Démocratisation, culture du service et recherche de l'excellence*

Lorsqu'on parle de la nécessaire démocratisation des sociétés du Sud, il s'agit moins de reproduire les modèles démocratiques à l'œuvre au Nord, que de promouvoir un effort constant, intellectuel et militant, de réinvention d'expressions démocratiques adaptées, susceptibles d'offrir un cadre pour une véritable expression de la liberté des peuples. Cet effort constant ne doit pas occulter la réaffirmation de la dignité humaine et les bases de la culture et des valeurs positives des peuples du Sud et tout particulièrement en Afrique. Car, c'est par le truchement de l'émergence de tels espaces que chaque citoyen pourra s'exprimer, partager ses vues, choisir librement ses leaders et les évaluer sur la base de leurs résultats. Ce sont de tels espaces qui permettront également aux dirigeants de proposer les projets de sociétés à la critique et à l'évaluation des communautés concernées et de pouvoir en retour rendre compte à ces dernières de leur gouvernance, dans une gestion saine et équilibrée des diversités identitaires, au travers de nouveaux rapports de vie commune et d'enrichissement mutuel.

Quant à la culture du service, elle devra être redécouverte, tant dans la sphère publique que dans la vie personnelle de chaque citoyen, dans la plupart des contextes du Sud, mais particulièrement en Afrique où les dirigeants africains ont « tout à apprendre » dans ce domaine. Car, le fait

de servir autrui nécessite un certain don de soi, incompatible avec la tentation de l'avidité et de l'ambition morbide. Ainsi, l'on ne cherche pas à se servir coûte que coûte, mais à servir les autres et à contribuer à leur satisfaction et à leur élévation. Car, que ce soit les détournements de fonds publics ou les abus de pouvoir de toutes sortes, ils relèvent tous d'un désir égoïste de se servir, incompatible avec le moindre sentiment civique ou patriotique qui n'est possible que si l'on redécouvre la profondeur de la culture du service des autres. C'est ce qui permettra au personnel soignant et enseignant, mais aussi aux douaniers, aux magistrats, aux forces de l'ordre et aux élus de tous bords, de se mettre résolument au service de la communauté, sans privilégier leurs intérêts propres et leur enrichissement personnel.

Le fait de cultiver le sens de l'insatisfaction et développer la recherche de l'excellence doit également aider les citoyens des pays pauvres d'Afrique et d'autres régions du Sud, à refuser leur condition actuelle, mais de façon positive, en se révoltant contre les standards de la médiocrité des services qui leur sont offerts. Il s'agit d'amener les populations à intégrer de plus en plus une culture d'exigence, et plus particulièrement en Afrique subsaharienne où la culture dominante force à se contenter de l'approximatif, même lorsqu'il y a un potentiel non négligeable pour atteindre le meilleur. Ainsi, lorsqu'un



*Manifestation contre la dictature et pour la démocratie en Egypte (Le Caire, 10 février 2011)*

gouvernement construit des routes, des écoles ou arrive à payer régulièrement le salaire des fonctionnaires, les populations doivent pouvoir apprécier ces efforts à leur juste valeur, sans nécessairement sombrer dans l'exaltation et le culte de la personnalité. Et même s'il est vrai que les souffrances occasionnées par l'extrême pauvreté et l'absence de démocratie ont rendu les populations moins exigeantes, il n'en demeure pas moins que la culture de la résignation est néfaste pour ceux qui sont sensés produire ou exiger un service de qualité. Car, moins les

populations seront exigeantes avec leurs dirigeants, plus ceux-ci seront enclins à leur donner des services médiocres et à piller les ressources qui doivent mieux aider à une production de qualité. L'exigence de l'excellence est aussi une exigence démocratique et n'est possible que si l'on s'efforce de faire émerger une société ouverte où les citoyens peuvent exprimer librement leurs insatisfactions et leurs attentes, sans aucune menace sur leur intégrité physique ou morale.

## 4. La refondation des Etats et l'émancipation politique

Les relations internationales sont marquées, depuis longtemps, par des déséquilibres qui ont conduit les pays du Sud à toujours courir derrière le tout dernier modèle de développement « suggéré » par le Nord. Cela a autant contribué à décrédibiliser les politiques nationales qu'à installer, entre l'Etat et les citoyens, une relation de défiance sans cesse exacerbée par les multiples crises structurelles qui secouent périodiquement le monde depuis plusieurs décennies. Une telle situation est particulièrement criante en Afrique où l'Etat est tellement en décalage avec les attentes politiques des populations que ces dernières se sont, au fil du temps et à force de déceptions, évertuées à se construire leurs propres espaces d'épanouissement social et économique, à transformer leur cadre de vie et leur citoyenneté selon des logiques qui leur sont propres, en dehors des politiques et des réformes de l'Etat.

Ce type d'Etat, affublé par nombre d'analystes du qualificatif de « postcolonial », a connu un cheminement historique qui l'a généralement conduit à la faillite. Une faillite qui constitue la pierre angulaire de la situation économique et sociale actuelle du continent africain, marqué par la marginalisation, l'exacerbation de la violence politique et

l'augmentation de la pauvreté endémique qui compromet la survie de millions de personnes, disloque le lien sociétal ou ce qui en reste et remet fondamentalement en cause la volonté de vivre ensemble. Car, de plus en plus, l'on constate une crise du sens et du dessein, qui crée un profond malentendu au sein même de la « nation », entre le groupe ethnique ou confessionnel et le citoyen, sur les valeurs les plus fondamentales de l'Etat-nation.

Dans un nombre anormalement élevé de pays du Sud, il n'existe actuellement aucune concertation véritablement significative et aucun mécanisme pérenne de participation et de surveillance du pouvoir par les populations. Partout en Afrique, la « démocratie » s'est invitée sous le diktat du Nord, et ne s'est malheureusement traduite que par des consultations électorales périodiques de façade, saupoudrées d'une « liberté d'expression » mal orientée, et traversée, de part en part, par des dérives folkloriques, communautaires, confessionnelles et identitaires. Les élus eux-mêmes, souvent approuvés en cela par leurs électeurs, n'ont aucune forme de mauvaise conscience lorsqu'ils se servent des ressources publiques à des fins privées ou communautaires.

### *Le Rejet de l'Etat en Afrique est celui d'une certaine forme d'Etat...*

La nécessaire interaction entre l'Etat et la société s'est transformée en conflit, depuis que la multiplicité des identités infranationales a favorisé la création de nouveaux cadres de référence plus sécurisants. Ainsi, l'Etat en Afrique, s'est de plus en plus retrouvé dans une dangereuse situation d'ambivalence où se côtoient et s'enchevêtrent réalité et fiction, authenticité et artifice, formel et informel, religieux et profane, privé et public. Des pays comme le Rwanda, la RDC, le Nigéria et la Côte d'Ivoire, où la diversité ethnique ou confessionnelle se traduit en conflits ouverts qui menacent à tout moment de disloquer le socle de la nation, ne sont pourtant que le théâtre de manifestations extrêmes d'une des réalités les mieux partagées en Afrique : la décomposition lente, mais certaine, de l'Etat clientéliste, développementaliste, prébendier, ethnotribaliste, confrérique et scandaleusement sous-tutelle.

Lorsque 50 ans après les indépendances, l'on est encore à se demander si, dans le fond, l'Etat a jamais été véritablement défini, constitué et achevé en Afrique, c'est parce qu'à l'échelle de chaque pays, le processus d'institutionnalisation étatique ne s'est pas inscrit dans

une dynamique et un cadre communs qui transcendent les particularités et suscitent l'adhésion de tous. Même de nos jours, la plupart des tentatives de réforme de l'Etat sont inspirées, justifiées et financées à partir de l'extérieur. Or, en lieu et place de « réformes » impulsées de l'extérieur, du Nord en l'occurrence, l'Etat en Afrique a plutôt besoin d'une réelle refondation secrétée de l'intérieur, c'est-à-dire issue d'une ferme décision d'inventer une institution étatique adaptée aux réalités nationales et à partir d'une échelle locale maîtrisable. Pour ce faire, il est nécessaire que le citoyen actuel, sans voix, anonyme et transparent, daigne opérer sa transmutation en un citoyen local qui ne pourra envisager son devenir qu'en transcendant ses appartenances diverses, pour considérer le national, et le régional, voire le global.

Dans sa forme actuelle, l'Etat peine à intégrer les intérêts de tous les citoyens, car il reste empêtré dans une gestion centralisée des prébendes, et ne suscite aucune adhésion à des normes transcendant les intérêts particuliers. Plus grave encore, l'Etat peine à contrôler l'ensemble du territoire national, malgré le monopole qu'il exerce sur les forces armées et sur l'usage légitime de la violence.

Et c'est la raison pour laquelle, nombreux sont ceux qui pensent encore que la décentralisation, dans son principe, comporte de sérieuses menaces de fragmentation et de dislocation de l'Etat-nation en Afrique. Toutefois, l'exemple récent de la sécession du Sud-Soudan montre de façon éloquente que c'est plutôt l'absence d'une réelle décentralisation et de son corollaire d'autonomisation des provinces et des régions, qui a tendance à libérer les forces centrifuges qui nourrissent et amplifient les replis identitaires et les volontés sécessionnistes.

La décentralisation qui peut aider à refonder l'Etat, est une tentative de reconstruction qui privilégie, autonomise et renforce le local, à un point tel que celui-ci pourra alimenter le national et l'aider à atteindre le régional et le global. L'articulation des différentes échelles, qui est, soit dit en passant, l'un des aspects les plus significatifs de la pensée et de l'action d'Enda, doit être l'instance de nouvelles formes de socialisation et d'alliance des acteurs de la gouvernance, du local au global. Le développement local, ainsi mis en œuvre, serait alors le terreau de nouvelles formes d'alliance de réseaux verticaux, entre acteurs globaux et acteurs locaux, ces derniers faisant

fonctionner le local selon les nouvelles exigences du global. C'est ce qui permettrait à la nébuleuse d'acteurs diversement engagés dans la gouvernance, du local au global, de s'harmoniser en s'organisant, en fonction des intérêts et des aspirations légitimes des communautés de base défavorisées, qu'elles soient issues des sociétés paysannes ou des couches populaires urbaines.

Depuis la Conférence de Rio de 1992, Enda n'a eu de cesse de contribuer à alimenter et à porter, dans tous les espaces de réflexion, de débat et de prise de décision du Sud, comme du Nord, un courant de pensée qui s'interroge sur le décalage entre ce qui constitue l'offre de gouvernance des acteurs globaux, et la demande de développement des populations locales. Les tournures récentes du débat sur le développement de l'Afrique, sur la nature de l'Etat, sur les relations entre l'Etat et la société, et entre la société et le citoyen, devraient certainement aider à refonder une nouvelle approche de la décentralisation, libérée de cette conception abusivement universaliste et fondée sur un rôle excessivement fonctionnaliste de l'Etat.

*Marche d'ouverture du 10<sup>e</sup> FSM en février 2011 à Dakar (Sénégal)*





Jeunesse enthousiaste lors du 10<sup>e</sup> FSM

### *...réciproquement, le désir d'Etat est celui d'une autre forme d'Etat*

Si le rejet de l'Etat en Afrique est celui d'une certaine forme d'Etat, réciproquement le désir d'Etat est celui d'une autre forme d'Etat. Plutôt que des réformes impulsées de l'extérieur, l'Etat a besoin d'une réelle refondation, de l'intérieur, inventée et entretenue au quotidien à partir de l'échelle locale où le processus sera plus facilement gérable. Cela offrirait ainsi la base d'une légitimité réelle et durable, dans le cadre d'une véritable décentralisation, car elle est la seule à même de créer les espaces qui permettront de revisiter l'adhésion de tous les citoyens aux institutions étatiques et de faire naître une citoyenneté nouvelle, lucide et responsable, fondée sur la renégociation du contrat social. Pour ce faire, il faudra urgemment promouvoir un leadership de type nouveau, changer les attitudes des autorités locales, parfaire l'organisation et la structuration des collectivités locales, renforcer les capacités des élus et transformer les administrations publiques. C'est seulement à ces conditions que ces acteurs pourront être amenés à agir résolument pour l'amélioration de la vie des populations, tout en mettant l'accent sur l'émergence de formes adaptées de participation et de citoyenneté.

Au demeurant, la question de la refondation de l'Etat pose celle de sa crédibilité et partant, de la qualité de sa gouvernance. Cette dernière pose sans ambages le problème de la participation des citoyens à l'élaboration des règles d'organisation de la société dans son ensemble. Une participation de qualité suppose l'intégration du citoyen au processus de mise en place des organes de gestion du pouvoir et suppose une consultation périodique et régulière des individus et des communautés de base sur le choix du projet de société. Il s'agit là d'une exigence de démocratie, mais de démocratie des peuples, qui ne

saurait s'analyser autrement qu'en termes de partage de compétences et d'apport d'expériences, à tous les niveaux de socialisation. Ainsi, que ce soit les avis des leaders religieux ou des chefferies traditionnelles, les aspirations de la jeunesse ou les préoccupations des femmes, les projets des élites ou les revendications des groupes marginaux, les exigences d'équité des populations rurales ou les rêves de modernité des citoyens, les demandes d'emplois des chômeurs ou le désir de sécurité des actifs, toutes ces visions particulières devront être résolument prises en compte dans tous les processus de prise de décision, à l'échelle locale, nationale et régionale.

La gouvernance pose nécessairement la question de la relation entre les acteurs, mais aussi entre les différentes échelles du territoire. D'ailleurs, elle est intrinsèquement un problème d'organisation de la société et c'est pourquoi l'aménagement du territoire s'ensuit logiquement. En effet, l'on ne saurait évoquer le développement autrement qu'à partir d'une entité territoriale et c'est précisément en cela que la gouvernance pose la question de l'articulation entre le local, le national et le régional, voire le global. La dimension la plus évidente de cette articulation, reste la redistribution des richesses nationales, dans le sens de la création de pôles de développement à toutes les échelles, avec des équipements locaux, nationaux et régionaux. C'est uniquement à cette condition que pourra s'opérer une juste répartition des pouvoirs et des responsabilités entre ces différentes échelles, faciliter une gestion concertée commune du pouvoir et du bien public, et rendre possible l'émancipation politique, aussi bien dans les rapports entre le citoyen et l'Etat, qu'entre ceux entre les Etats du Sud et ceux du Nord.

# enda dans le monde

## Rabat - Maroc

- Renforcement des capacités des acteurs locaux
- Promotion et renforcement du dialogue politique
- Gestion des déchets solides
- GRN et développement rural

## Santo Domingo - République dominicaine

- Gestion des ressources naturelles et agroforesterie
- Promotion des initiatives de santé communautaire
- Développement urbain et services de base

## Bogota - Colombie

- Gestion environnement urbaine
- Appui au développement local
- Gestion et recyclage des déchets urbains
- Renforcement des capacités

## Rio de Janeiro - Brésil

- Education alternative
- Environnement et GRN
- Développement social des quartiers

## La Paz - Bolivie

- Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- Initiatives de santé préventive
- Education alternative
- Accompagnement psychosocial

## Paris -

- Appui technique aux en
- Migrations internationa
- Education au développ



## Secretariat executif

et entités / programmes  
d'enda au Sénégal



siège



entité



association locale

## France

Initiatives (montage de projets et recherche de financements)  
 Femmes et lutte contre les discriminations  
 Engagement et à la solidarité responsable auprès du public européen



### Tunis - Tunisie

- Micro finance et microcrédit
- Aide à la création de microentreprises
- Animation et mise en réseau

### New - Bombay - Inde

- Agriculture et développement rural
- Appui à la création de microentreprises rurales
- Appui aux mouvements et associations de femmes
- Recyclage des déchets et fabrication d'engrais bio

### Ho Chi Minh Ville - Vietnam

- Restructuration de l'habitat dans les bidonvilles
- Gestion environnementale urbaine
- Accès aux services de base
- Aide à la création de microentreprises

### Addis Abeba - Ethiopie

- Développement de l'agriculture urbaine
- Gestion des déchets urbains et assainissement
- Lutte contre le VIH / Sida et création d'AGR

### Antananarivo - Madagascar

- Restructuration de l'habitat en milieux défavorisés
- Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- Gestion des déchets urbains et assainissement

### Bamako - Mali

- Appui aux enfants et jeunes en difficulté
- Promotion des initiatives de santé communautaire
- Renforcement des capacités économiques des femmes

# Liste des entités d'Enda

---

## Entités d'Enda en Amérique latine

**ENDA BOLIVIE****Mme Romanette MARUYA**

Av. antofagasta No. 308 Villa Dolores El Alto - LA PAZ - BOLIVIA

Tél.: (591-3) 855 48 50 / Fax:(591-2) 811446 / E-mail: endabolivia@endabolivia.org / romanette02@hotmail.com

**ENDA BRÉSIL****Mme Laura TAVES**

Rua Conde de Lages n. 44 sala 608- Glória Cep 20.241-080- Rio de Janeiro-RJ Brasil

Tel.: (55-21) 2242 95 09 / (55-21) 2221-2581 / Fax : ( 55-21) 2531-7107

E-mail : endabrasil@endabrasil.org.br ; laurataves@hotmail.com I laurataves@gmail.com

**ENDA COLOMBIE****M. Federico PARRA HINOJOSA**

Calle 33 No. 16-22 Teusaquillo - BOGOTÁ - COLOMBIA

Tel.: +571 (571) 283 9575 / Fax: +571 285 66 28 / E-mail: endacol@andinet.com / calabagones@gmail.com

**ENDA DOMINICANA****M. Mamerto VALERIO**

BP 3370, SANTO DOMINGO - REPÚBLICA DOMINICANA / Tél.: +1-809 385-0421 / Fax: +1-809 385-2359

E-mail: enda.dom@codetel.net.do / Web: <http://www.Funredes.org/endacaribe>

## Entités d'Enda en Asie

**ENDA BOMBAY****M. Virup PANWALKER**

5, Vashi Saphalya CHS, Sector 9A, Vashi Vashi - 400703, NEW BOMBAY - INDIA

Tel.: +91-22 27 66 19 02 / Fax: +91-22 27 65 88 97 / E-mail: paragp@vsnl.com

**ENDA VIÊTNAM****M. Doan Van KHAI**

C2 Buu long St, Cu Xa Bac Hai, district 10, HÔ CHI MINH CITY - VIÊTNAM

Tel.: (84-8) 39700243 / Fax: (84-8) 39703273 / E-mail: endavn@hcmc.netnam.vn

## Entité d'Enda en Europe

**ENDA EUROPE****Mme Annelaure WITTMANN**

5, rue des immeubles industriels - 75011 PARIS - FRANCE

Tél.: (331) 44 93 87 40 / Fax: (331) 44 93 87 50

E-mail: enda-europe@wanadoo.fr - Web : [www.enda-europe.org](http://www.enda-europe.org)



## Entités d'Enda en Afrique

### **ENDA ÉTHIOPIE**

**Mme Azeb GIRMAI**

PO Box 25718 Code 1000 ADDIS ABEBA - ETHIOPIA

Tel.: +251-1 1416 88 95 / Fax: +251-1 51 45 80/ E-mail: enda-eth@telecom.net.et

### **ENDA INTER-ARABE**

**Mme Essma BEN HAMIDA - M. Michael CRACKNELL**

3, rue el aacha, 2041 ettadhamen, BP 72 Ksar Saïd II, TUNIS - TUNISIE

Tél.: +216-71 51 33 40 / 27 / Fax: +216-71 65 07 61

E-mail : bhessma@gnet.tn / mpctn@yahoo.fr / Web: www.endarabe.org.tn

### **ENDA MAGHREB**

**M. Hamid CHRIFI**

18, Rue Aguelmane Sidi Ali, Appt 4 / Rabat Agdal / RABAT - MAROC

Tél. : +212 3537 680 673 / Fax: +212 537 683 469

E-mail: endamaghreb@enda.org.ma / Web: http://www.enda.org.ma

### **ENDA MALI**

**M. Soumana COULIBALY**

Oulofobougou, rue 424, porte N° 200, B.P. 3123 Bamako - Mali

Tél.: (223) 20 22 55 64 / Fax : (223) 20 23 25 93

E-mail: enda-mali@cefib.com

### **ENDA OCÉAN INDIEN**

**M. Cyrille DE BILLY**

BP 1467 ANTANANARIVO - MADAGASCAR

Tél.: +261-32 40 457 48 / Fax: +261-20 22 61 74

E-mail: endaoi@simicro.mg - cdebilly@wanadoo.fr

## Entités d'Enda au Sénégal

### **ENDA ACAS (Actions en Casamance)**

**Mme Virginie KANTOUSSAN**

BP 224, ZIGUINCHOR - SÉNÉGAL

Tel : +221 33 991 14 07 / Fax : +221 33 991 24 94

E-mail : acas@enda.sn

### **ENDA BUKOL (Bureau de Kolda)**

**M. Ibrahima CISSE**

BP 169, KOLDA - SÉNÉGAL

Tel : +221 33 996 14 85 / Fax : +221 33 996 17 55

E-mail : acas-kol@enda.sn

### **ENDA DIAPOL (Prospectives Dialogues Politiques)**

**M. Moussa MBAYE**

Sicap Sacré-Coeur Transition 4, Villa n° 8773, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél. : (221) 33 825 36 20 / Fax : (221) 33 825 36 32

E-mail : diapol@enda.sn

Web: http://www.enda.sn/diapol

**ENDA EAU POPULAIRE****M. Malal TOURÉ**

Mermoz Pyrotechnie, Cité des Administrateurs Civils  
Immeuble N° 13, 2<sup>e</sup> étage, Droite / BP 17072, DAKAR - SÉNÉGAL  
Tél. : +221 33 860 41 43 / Fax : +221 33 860 41 39  
Email : malal@enda.sn

**ENDA ÉCOPOLE - OUAKAM****M. Amadou DIALLO**

Ouakam Quartier Niaye-Bi, Lot n° 216, Face au monument de la renaissance / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL  
Tél. : +221 30 106 34 40 / 76 847 44 25 / Fax: +221 33 823 95 83  
E-mail: audiovis@enda.sn / Web: <http://www.enda.sn/ecopole>

**ENDA ÉCOPOLE - YOFF****M. Oumar TANDIA**

Yoff-Tonghor, route de l'aéroport, villa n° 18 / BP 21394, DAKAR - SÉNÉGAL  
Tél. : +221 33 820 81 83 / Fax: +221 33 823 95 83  
E-mail: ecopole@enda.sn / Web: <http://www.enda.sn/ecopole>

**ENDA ÉCOPOP (Economie Populaire Urbaine)****M. Mamadou Bachir KANOUTÉ**

Complexe Sicap Point E, Bât. B, 2<sup>e</sup> étage / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL  
Tel.: +221 33 864 69 59 / Fax : (221) 33 864 68 32  
E-mail : ecopop@enda.sn / Web : [www.enda.sn/ecopop](http://www.enda.sn/ecopop)

**ENDA ÉNERGIE****M. Sécou SARR**

54 rue Carnot / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL  
Tél. : +221 33 822 59 83 / Fax : +221 33 821 7595  
E-mail: [enda.energy@sentoo.sn](mailto:enda.energy@sentoo.sn) / Web: <http://energie.enda.sn>

**ENDA GRAF (Groupe Recherche Action Formation) SAHEL & AFRIQUE DE L'OUEST****M. Emmanuel Seyni NDIONE**

B.P. 13069 Grand-Yoff, DAKAR - SÉNÉGAL  
Tél.: +221 33 827 20 25 / Fax: +221 33 827 32 15  
E-mail: [graf@enda.sn](mailto:graf@enda.sn) / Web: <http://www.enda.sn/graf>

**ENDA JEUNESSE ACTION****M. Fabrizio TEREZIO**

54, rue Carnot, BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL  
Tél.: +221 33 889 34 20 / 33 889 34 21 / Fax: +221 33 823 51 57  
E-mail: [jeuda@enda.sn](mailto:jeuda@enda.sn) / Web: <http://www.enda.sn/eja>

**ENDA LEAD AFRIQUE FRANCOPHONE****M. Masse LÔ**

54, rue Carnot, BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL  
Tél.: +221 33 889 34 30 / 33 889 34 31 / Fax: +221 821 75 95 / 33 823 51 57  
E-mail: [lead-af@enda.sn](mailto:lead-af@enda.sn) / Web: <http://fa.lead.org>

**ENDA MADESAHEL (Méthodes Appliquées au Développement du Sahel)****M. Mame Thierno Aby SY**

BP 6259, DAKAR - SÉNÉGAL - BP 414, MBOUR - SÉNÉGAL  
Tél.: +221 33 823 76 76 / 33 842 29 63 / +221 957 15 33 / Fax: +221 823 76 76  
E-mail: [madesahel@enda.sn](mailto:madesahel@enda.sn)

**ENDA PRONAT (Protection Naturelle des Cultures)**

**Mme Mariam SOW**

54, rue Carnot / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél.: +221 33 889 34 19 / 33 889 34 37 / Fax: +221 823 51 57

E-mail: pronat@enda.sn / Web: <http://www.enda.sn/pronat>

**ENDA RUP (Relais pour le développement Urbain Participé)**

**M. Malick GAYE**

Quartier Ouest-Foire / BP 27083, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél.: +221 33 820 07 72 / Fax: +221 821 41 66

E-mail: rup@enda.sn / Web : <http://www.enda.sn/rup>

**ENDA SANTÉ**

**M. Daouda DIOUF**

56 COMICO VDN Liberté VI Extension / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél. : +221 33 867 02 62 / Fax : +221 33 823 51 57

E-mail : santecom@enda.sn

**ENDA SYSPRO (Systèmes et prospective)**

**M. Taoufik BEN ABDALLAH**

73, Rue Carnot / BP 3370, DAKAR - SÉNÉGAL

Tél. : +221 33 821 70 37 / 33 823 57 54 / Fax : +221 33 823 51 57

E-mail : syspro2@enda.sn



# **rapport annuel 2010**

***OMD + 10. Quel bilan ?***

***© 2011 enda tiers-monde - secrétariat exécutif***

***<http://www.enda.sn> - Email : [se@enda.sn](mailto:se@enda.sn)***

***BP 3370 DAKAR - SÉNÉGAL***